

4



association des
amis de l'université
de liège

sous la présidence d'honneur de sa majesté le roi

bulletin trimestriel

37^e année — n° 4 — 1965

L'Association des Amis de l'Université de Liège

a. s. b. l.

objectifs

Servir l'Université,
tout particulièrement dans sa mission humaine et sociale
vis-à-vis du public, de ses étudiants — présents et futurs —
et de ses diplômés

Servir ses membres,
notamment par des publications et autres activités d'information

ont présidé l'association depuis sa fondation

- † Emile Digneffe (1929-1937)
- † Jules Duesberg (1937-1947)
- † Albert Dewandre (1947-1961)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. A. LEROUX, Ingénieur A. I. Lg., Administrateur-Directeur Général de la Société belge de l'Azote et des Produits chimiques du Marly.

Vice-Président : M. L. GRAULICH, Recteur honoraire de l'Université.

Secrétaires : MM. R. CLEMENS, L. DABIN et J. STASSART, Professeurs à l'Université.

Treasorier : M. A. FEITWEIS, Professeur à l'Université.

Membres : MM. M. ALBERT, Premier Président de la Cour d'Appel de Liège; L. CAMU, Président de la Banque de Bruxelles; P. CLERDENT, Gouverneur de la Province de Liège; J. DELCHEVALERIE, Docteur en droit, Directeur du Cabinet de Monsieur le Recteur; E. DELLEIXHE, Docteur en médecine; M. J. DEMBOUR, Professeur à la Faculté de Droit, Secrétaire du Conseil d'administration de l'Université; R. DEPREZ, Ingénieur A. I. Lg., Secrétaire Général de l'A. I. Lg.; N. DESSARD, Ingénieur A. I. Lg.; W. ESSER, Professeur à la Faculté de Médecine; E. FRENAY, Professeur à la Faculté des Sciences appliquées; F. GRAINDORGE, Administrateur-Délégué de la S. A. Etablissements F. Graindorge; G. GUEBEN, Professeur à la Faculté des Sciences; P. HARSIN, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; P. LALOUX, Professeur honoraire à la Faculté de Droit, Président du Conseil d'administration de la Société royale Asturienne des Mines; R. LALOUX, Administrateur-Directeur Général de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre; E. MASQUELIER, Ingénieur A. I. Lg., Régent de la Banque Nationale de Belgique; E. MERSCH, Directeur du siège de Liège de la Banque de Bruxelles; J. NAGELMACKERS, Banquier à Liège; A. NEEF de SAINVAL, Président du Comité permanent de la S. A. Cockerill-Ougrée; A. RINGLET, Docteur en médecine, Président de l'Association namuroise des Anciens de l'Université de Liège; J. ROSKAM, Professeur émérite à la Faculté de Médecine; A. SEVERTYNS, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; A. WILEUR, Secrétaire Général de la S. A. Le Grand-Bazar de la Place Saint-Lambert; le Président de l'Union Générale des Etudiants.

Commissaires : MM. P. FRAIPONT, Professeur à l'Université, et P. MARTIN, Président du Tribunal de Première Instance de Liège.

SECRÉTARIAT PERMANENT

MM. Jean-Marie TEHEUX et Louis DOLS, Docteurs en droit; Mme Paulette HUSKIN-HANSOUL, Assistante sociale.

4

association des amis de l'université de liège

37^e ANNÉE - 1965 - N° 4

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL

publié avec l'appui du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture

Secrétariat général

RUE CHARLES MAGNETTE, 2, LIÈGE
TÉL. 32.31.63 - C. C. P. : 1507.13

Profitant de la première occasion qui leur est offerte en cette année 1966, le Président et les Membres du Conseil d'Administration, ainsi que la rédaction du *Bulletin*, présentent à tous les Amis de l'Université de Liège leurs meilleurs vœux. Ils les remercient très cordialement de leur fidèle appui qui, en s'élargissant sans cesse, permet à l'Association de développer, avec des moyens accrus, son action au service de l'Université et de ses adhérents.

S O M M A I R E

	pages
● Une assistance généreuse : l'aide de l'Université de Liège à l'Université d'Elisabethville, par M. Joachim Frenkiel, Professeur à la Faculté des Sciences appliquées, ancien Recteur de l'Université d'Elisabethville ..	3
● Un centenaire : le Congrès International des Etudiants — Liège 1865, par M. Léon-Ernest Halkin, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres	19
● La parole est aux lecteurs	47
● A la recherche des Anciens de l'Université de Liège	49
I. — Réunion de promotion	49
II. — Promotion 1955	49
III. — Addenda et corrigenda	68

● Au fil des jours	69
— La Reine Elisabeth	69
— L'événement de 1967.....	70
— Conférence à Liège des universités de langue française	70
— Théâtre universitaire	70
— Colloque sur les bibliothèques universitaires	72
— Au Centre de calcul, une machine à enseigner	72
— M. le Professeur Swings, Prix « Emile Cornez »	73
— Premier Congrès du syndicalisme étudiant dans l'Europe des Six	73
— A l'Amicale du Personnel de l'Université	74
— Errata	75
— Fondation Fernand Lazard	75
— Le Cercle des Bourses a cent ans	76
● Nouvelles des Associations	77
— L'Association des Mathématiciens est née	77
— Une nouvelle régionale : l'Association de la Campine	78
— Association d'Arlon et Sud-Luxembourg	79
— Association d'Elisabethville	80
— Chez les Anciens de Namur	80
— Section de Liège de la F. B. F. D. U.	81
— Associations des Historiens (A. H. Lg.)	82
— Association des Classiques (A. Cl. Lg.)	83
— Association des Germanistes	83
— Association des Licenciés et Docteurs en Sciences économiques et commerciales (A. L. D. Lg.)	84
— Chez les Physiiciens	84
● In Memoriam	86
● Nouveaux membres de l'Association	87
● Annonces	90

Réalisation de ce *Bulletin* tiré à 5350 exemplaires : Léon Dabin, Louis Dols, Paulette Huskin, Joseph Stassart et Jean-Marie Teheux.

Une assistance généreuse : l'aide de l'Université de Liège à l'Université d'Elisabethville

Dans le courant de l'année académique précédente, M. le Professeur J. Frenkiel prononçait à Namur une importante conférence dont nous avons le privilège de reproduire aujourd'hui le texte intégral. Le sujet traité par M. Frenkiel, à la tribune des Anciens de l'Association namuroise, ne laissera indifférent aucun « ami de l'Université ». L'ancien recteur de l'Université d'Elisabethville expose comment notre Alma Mater, pratiquement seule, assura le sauvetage de la jeune institution congolaise. Mais il ne se contente pas de parcourir des pages d'histoire encore trop peu connues; sa profonde expérience le conduit à proposer une solution précise, la clef d'une assistance efficace aux universités des pays en développement. Le lecteur se rappellera que le Conseil d'administration de l'Université a confié à M. le Professeur Frenkiel la présidence du Centre d'études des problèmes des pays en développement (CEDEV) (1).

Qu'en Afrique et au Congo en particulier, tous les problèmes se ramènent à un seul : celui des cadres, cela n'est certes pas fait pour surprendre un auditoire d'universitaires. Il s'agit cependant là d'une réalité dont les dirigeants des pays intéressés n'ont pas toujours une conscience très nette. Ou, s'ils en ont conscience, les moyens envisagés par eux pour pallier cette carence ne sont pas toujours les plus adéquats. Et, il faut bien le reconnaître, cette conception erronée du programme à mettre en œuvre est partagée, voire renforcée par des interventions extérieures dont la bonne volonté n'est cependant pas à mettre en cause.

Lorsqu'on parle, en effet, de la formation des élites africaines dans certains milieux spécialisés, l'on a tendance à songer à une formation qui, sous prétexte d'être « adaptée », est en réalité une formation « au rabais ». Qu'une formation accélérée en vue de parer provisoirement aux besoins les plus criants soit indispensable, nul ne

(1) Le CEDEV vient d'éditer une brochure documentaire que les personnes intéressées peuvent se procurer en s'adressant à son siège, rue de l'Université, 47 (7^e ét.), Liège (Tél. 23.21.27).

songe à le contester, mais qu'une telle politique atteigne l'Université elle-même, cela ne peut, à aucun prix, être toléré. Aucune confusion ne doit exister entre cette formation que nous pourrions appeler « d'urgence » et celle que dispense une Université digne de ce nom. C'est de celle-ci et non d'ailleurs que sortent déjà et sortiront demain en plus grand nombre les véritables élites dont l'Afrique a besoin. L'esprit de recherche désintéressée, la discipline intellectuelle, c'est autour de vrais maîtres, dans une véritable Université que les jeunes Africains les acquerront et nulle part ailleurs.

Cette exigence de qualité pour l'enseignement supérieur qui leur est dispensé constitue aux yeux des étudiants congolais une affaire essentielle. Qu'ils veuillent une formation de niveau européen n'est pas seulement une manifestation de certains complexes vis-à-vis des anciens colonisateurs. C'est à la fois plus profond et plus pratique. Plus profond, en ce sens que ces étudiants ont parfaitement conscience des différences décisives séparant l'enseignement dit « accéléré » et la véritable formation universitaire. Plus pratique également, car ils se rendent parfaitement compte de l'importance que représente pour eux l'équivalence de leurs titres avec ceux délivrés par les universités européennes. En effet, avant que l'Afrique ne dispose d'un équipement universitaire complet, les étudiants africains devront s'expatrier pour acquérir le complément de formation qu'ils briguent ou pour entreprendre des études non encore organisées dans leur pays d'origine.

La solution idéale serait-elle de ne maintenir sur place que les institutions de formation accélérée et d'envoyer les candidats universitaires dans les pays industrialisés ? Certains ont soutenu cette thèse qui, malheureusement, ne résiste pas à l'examen. En premier lieu, les universités américaines et européennes seraient bien incapables d'accueillir une telle masse de nouveaux étudiants. Une étude de l'UNESCO établit qu'au nombre de 31.000 en 1960, les étudiants originaires de l'Afrique moyenne seront 274.000 en 1980. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. A cet obstacle d'ordre matériel s'ajoute d'ailleurs une objection capitale. L'expérience démontre en effet que, dans une proportion catastrophique, les jeunes africains accomplissant leurs études à l'étranger sont définitivement perdus pour leurs pays. Plusieurs raisons se trouvent à l'origine de ce phénomène : l'attrait d'une existence plus confortable, certaine politique démagogique de recrutement pratiquée surtout par des organismes internationaux et aussi, il faut bien le dire, la méfiance voire l'hostilité que nourrissent les autorités de ces pays à l'égard de ces « exilés » susceptibles de devenir de dangereux concurrents.

Les enquêtes et échanges de vue à l'échelon international ont d'ailleurs rapidement abouti à la conclusion que, pour répondre aux besoins des pays en voie de développement, leurs universitaires doivent être formés sur place, rester confrontés avec les problèmes propres à leur région, ces problèmes que plus tard, ils seront appelés à résoudre. C'est là notamment l'une des principales réso-

lutions de l'Association des Universités entièrement ou partiellement de langue française dont un grand nombre d'institutions-membres sont précisément africaines. La nécessité de maintenir et de développer en Afrique des institutions d'enseignement supérieur de standing international paraît donc suffisamment établie. Il reste — et ce n'est pas peu de chose — à considérer les moyens à mettre en œuvre pour réaliser un tel programme et c'est ce qui nous permettra de parler de cette aide apportée par l'Université de Liège à l'Université d'Elisabethville.

Créer et entretenir une Université cela implique de l'argent et des hommes. De l'argent, le Congo en a peu, des hommes, encore moins. Nous ne nous arrêterons pas au problème financier que l'assistance internationale et étrangère résout dans une large mesure. Celui des hommes s'avère infiniment plus délicat. Il s'agit en effet de fournir aux Universités intéressées le personnel académique et scientifique qu'elles ne peuvent trouver sur place, autrement dit, *tout* ce personnel. Et cela, non pas de n'importe quelle manière, mais dans le souci constant de mettre à la disposition de l'institution les enseignants et chercheurs d'élite sans lesquels la valeur internationale de la formation qu'elle dispense serait irrémédiablement compromise. Une assistance à ce point de vue ne peut évidemment provenir que des milieux universitaires. L'aide apportée par notre Université à celle d'Elisabethville constitue un exemple typique d'une telle assistance.

Comment notre Alma Mater fut-elle amenée à s'occuper de sa jeune sœur africaine ?

C'est un décret du 26 octobre 1955 dû à l'initiative du Ministre des Colonies à l'époque M. Auguste Buisseret, qui créa, à Elisabethville, l'Université Officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi. Institution laïque, elle devait faire pendant à l'Université Catholique Lovanium ouverte un an plus tôt à Léopoldville. Le Conseil d'Administration de l'« UNIVEROFCO » (pour employer le jargon local) comprenait notamment deux délégués des quatre Universités belges et un délégué de chacune des autres institutions belges d'enseignement supérieur. Le système avait évidemment pour but d'assurer à la nouvelle institution l'appui de tous les milieux académiques belges.

Malheureusement, l'expérience n'allait pas tarder à démontrer qu'en voulant intéresser de cette manière toutes les universités à l'œuvre entreprise, on aboutit, en fait, à n'y intéresser personne ou plutôt à n'y intéresser que des milieux mus par d'autres préoccupations que la recherche du plus grand bien de l'Université d'Elisabethville. Créée dans un climat de rivalités scolaires belges, cette institution fut, en effet, considérée par certains comme une machine de guerre devant faire pièce à l'Université catholique instaurée au Congo par Louvain. Les Universités d'Etat dont la neutralité ne pouvait s'accomoder de pareille atmosphère prirent le plus grand soin de limiter leur assistance à Elisabethville au domaine stricte-

ment scientifique. Louvain avait suffisamment à faire avec sa filiale de Léopoldville. Quant à l'Université de Bruxelles, elle prit normalement sa part de responsabilité. Le malheur voulut qu'à la faveur du climat entourant l'institution naissante et du fait de la participation active de Bruxelles dans la gestion, certains éléments idéologiquement engagés et appartenant à l'U. L. B. voulurent faire de la nouvelle Université leur cheval de Troie.

Cette situation se reflétait très fidèlement à Elisabethville même et cela ne manque d'ailleurs pas de surprendre au premier abord, car le corps professoral y était formé d'éléments issus de tous les milieux académiques belges. Beaucoup venaient de l'Université de Liège. On pouvait donc s'attendre à ce que les intrigues de la métropole ne trouvent pas d'écho dans la colonie. Malheureusement si l'écrasante majorité des professeurs évillois pensait avoir mieux à faire que de s'occuper de politique, tous ne partageaient pas cette opinion et le malheur voulut que cette infime minorité constituât le groupe le plus agité et le plus voyant. Il eut tôt fait d'attirer contre l'Université la méfiance voire la malveillance de la plupart des Européens et, ce qui est plus grave, d'importants milieux politiques indigènes opposés à la Balubakat et au Lumumbisme en général. C'est dans cette atmosphère que l'Université aborda l'heure critique de l'indépendance congolaise.

Juridiquement, aucun problème grave ne se posait. Moyennant certains aménagements d'organisation, l'Université d'Elisabethville institution de droit colonial belge, pouvait devenir institution de droit congolais. La Proclamation d'Indépendance faite par les autorités katangaises n'aurait même pas été un obstacle à cette continuité si, précisément, les attitudes politiques dont nous venons de parler n'avaient pas existé.

Malheureusement, le parti au pouvoir, la Conakat de M. Tshombé conservait une rancune fort compréhensible à l'égard de ces gens de l'Université qui avaient soutenu ses pires adversaires. Certes, les personnes visées ne constituaient qu'une minorité au sein du corps professoral, mais il s'agissait d'une minorité extrêmement remuante derrière laquelle s'effaçait la sagesse de tout le reste des professeurs. De là à confondre cette minorité avec l'institution elle-même, il n'y avait qu'un pas. D'autant plus vite franchi qu'à 8000 kilomètres de distance, le Conseil d'Administration, mal informé ou informé avec un trop grand retard, n'avait jamais rappelé à l'ordre ces personnages par trop remuants.

Aux yeux des autorités locales, l'Université passait donc pour un nid dangereux de subversion. Elles avaient, dès lors, décidé d'en fermer définitivement les portes. On connaît peu cet épisode de l'histoire mouvementée de l'Université d'Elisabethville. Il est cependant essentiel, car il enlève pratiquement toute portée à l'argumentation de ceux qui virent, dans la création de l'Université de l'Etat, une spoliation, une usurpation, une entreprise de milieux politiques belges menée contre des factions rivales, une

revanche d'une Université belge contre une autre Université belge.

Le choix, à ce moment, n'était pas entre telle ou telle forme d'Université mais bien entre une Université ou rien du tout. Je l'ai dit, ce « rien du tout » était la solution adoptée par les dirigeants katan-gais. Ceux-ci se trouvaient d'ailleurs d'autant plus à l'aise pour décréter cette suppression qu'à quelques exceptions près, les membres du personnel enseignant étaient rentrés en Europe en congé régulier et que les événements ayant entouré la proclamation de l'indépendance congolaise avaient certainement amené plusieurs d'entre eux à renoncer au retour.

Dans le contexte politique de cette période troublée, il est aisé de comprendre la décision des responsables locaux. La gravité d'une telle mesure n'échappa cependant point à maintes personnalités tant africaines qu'européennes se trouvant sur place et qui mesuraient l'importance de la perte qu'allaient subir non seulement Elisabethville mais le Congo tout entier.

Et là se situe la première intervention de l'Université de Liège en faveur de l'Université d'Elisabethville. M. le Recteur Dubuisson qui, comme chaque année et a fortiori à de tels moments cruciaux, se trouvait au Congo pour superviser les activités de FULREAC, ne manqua pas d'attirer l'attention des autorités locales sur les conséquences irréparables de leur décision. Un autre professeur liégeois, mon collègue Clémens, promoteur du Foyer et du Centre Educatif et Social de la Katuba à Elisabethville, joignit ses efforts à ceux de notre recteur pour obtenir du gouvernement katangais qu'il revienne sur sa décision. Le Président Tshombé dont je me plais à souligner la clairvoyance, se laissa convaincre et cela de manière telle que, par la suite, l'Université ne connut pas de plus ferme appui et de plus ardent défenseur. Sans doute, voyait-il en celle-ci l'un des plus beaux joyaux de sa couronne. Qu'importe ! En l'occurrence, le résultat seul comptait.

Bref, l'Université d'Elisabethville était sauvée. Certes, c'est en grande partie à l'Université de Liège qu'elle le dut, mais d'une toute autre manière que certains se sont plu à le laisser entendre. Cette petite page d'histoire le démontre à suffisance. Elle me permet surtout de poser une question : lorsque le gouvernement congolais recueillit l'héritage de la défunte sécession en 1963, de quelle Université Officielle aurait-il pu disposer si l'Université de Liège n'était pas intervenue en 1960 ? La réponse va de soi.

Mais, bien entendu, ce n'est pas à ce seul sauvetage de principe que se limita l'aide de notre Alma Mater à Elisabethville. La signature de l'ordonnance créant l'Université de l'Etat à Elisabethville date du 14 septembre 1960. A ce moment, tout restait à faire : mettre en place les organes de direction, rappeler les professeurs, procéder à de nouveaux engagements pour combler les vides, ouvrir les différentes sections le plus rapidement possible afin que l'année académique ne se trouve pas complètement compromise.

Un mot, d'abord, des organes de direction. L'ancienne organisation qui comportait la présence à Bruxelles du Conseil d'Administration s'avérait évidemment incompatible avec le statut d'indépendance non seulement du Katanga mais aussi du Congo. D'ailleurs, en dehors de cette constatation d'ordre politico-juridique, la direction de l'Université par un organisme siégeant aux antipodes avait créé suffisamment de difficultés pratiques pour que ce système ne fût regretté par personne.

Le nouveau texte statutaire prévoyait donc à la tête de l'Université « new-look » un Conseil Supérieur qui comprendrait notamment : le Ministre de l'Education Nationale, en qualité de Président, un représentant du Chef de l'Etat, des personnalités universitaires appartenant au secteur public (la magistrature notamment) et au secteur privé (médecins, ingénieurs, juristes), deux délégués de chacune des deux Universités d'Etat belges et un représentant du Conseil National de la Politique Scientifique. L'ordonnance marquait ainsi la volonté d'imprimer à l'Université un caractère véritablement autochtone tout en lui assurant le concours de compétences académiques étrangères. C'est sur place même que désormais sera dirigée l'Université d'Elisabethville. Qui a tant soit peu l'expérience des affaires, surtout lorsqu'il s'agit des affaires congolaises essentiellement mouvantes, admettra aisément le bien-fondé de pareille mesure. Je ne crois pas inutile de souligner, au passage, l'habilité du système consistant à confier la présidence du Conseil Supérieur au Ministre de l'Education Nationale. De cette manière, en effet, le gouvernement et l'administration étaient automatiquement engagés par les décisions du Conseil. Aucune intervention extérieure à l'Université ne pouvait dès lors remettre ces décisions en question ou même les modifier. La souplesse et l'efficacité d'un tel système doivent faire envie à ceux qui, comme c'est le cas à l'heure actuelle, voient les mesures prises par l'Université rester sujettes à révision ou à modification par les autorités gouvernementales de Léopoldville.

En tant qu'Université d'Etat, l'Université de Liège était donc invitée à envoyer le plus rapidement possible deux membres de son personnel académique pour siéger au Conseil Supérieur. L'Université de Gand avait reçu la même invitation et le Conseil National de la Politique Scientifique devait également envoyer un représentant à Elisabethville.

Le C. N. P. S. ne put que décliner l'invitation, ses statuts ne lui permettant pas d'exercer des activités en dehors de la Belgique. Gand de son côté, n'opposa jamais de fin de non-recevoir formelle mais n'envoya pas non plus de délégués au Conseil Supérieur. J'appris plus tard, de la bouche de son recteur, les motifs de cette abstention. Les autorités académiques de l'Université de Gand croyaient de leur devoir de demander au gouvernement belge l'autorisation d'accéder à l'offre d'Elisabethville. Le gouvernement préféra ne pas répondre...

Jusqu'où peut aller l'autonomie des Universités d'Etat? Liège et Gand eurent à cette occasion, des opinions différentes sur la réponse à donner à cette question. Je ne crois pas me tromper en avançant que l'idée de consulter le gouvernement sur l'opportunité d'envoyer au Congo deux délégués de l'Université de Liège n'effleura même pas notre recteur. Peu de liégeois lui en feront grief...

Invitation reçue, invitation acceptée. C'était d'ailleurs dans la logique des choses : ayant, pour une large part, contribué à maintenir ou à ressusciter l'Université d'E'ville, notre Alma Mater ne pouvait se dérober au moment où, des principes, on passait aux actes.

En conséquence de quoi, mon collègue, le Professeur Paulus et moi-même, nous retrouvâmes le 17 novembre 1960 dans l'avion qui nous emmenait à Elisabethville. Je dois à la vérité de dire qu'à ce moment je me demandais encore ce que j'allais faire en cette galère et pourquoi j'avais accepté pareille mission. M. Paulus, lui, connaissait déjà le Congo et plus particulièrement le Katanga. Il avait notamment participé, avant l'indépendance, à la mission organisée par notre Université dans le Haut Katanga. Rien de tel en ce qui me concerne. Ni de près, ni de loin, je n'avais jamais été en contact avec les choses de l'Afrique en général et du Congo en particulier. Lorsqu'en 1960, l'opinion publique belge commençait à être secouée par ce qui se passait dans la colonie, j'avoue ne pas avoir été autre chose qu'un spectateur plutôt amusé par les palabres de la Table Ronde et plutôt surpris par les événements de juillet 1960. C'est dire qu'en aucune façon, je ne m'étais jamais intéressé ni à la politique congolaise ni, a fortiori, aux avatars universitaires de ce pays.

Alors, pourquoi ce départ? Tout simplement parce qu'il n'est pas dans mes habitudes de refuser une mission que me confie mon Université. Lorsqu'à l'invitation de notre recteur, je volais vers l'Université d'Elisabethville, j'étais à cent lieues d'entrevoir que j'y passerais les trois années peut-être les plus mouvementées de mon existence. Mais ceci, comme dit Kipling, est une autre histoire.

La délégation de l'Université de Liège se trouvant sur place, le Conseil Supérieur entama immédiatement ses travaux, secondé, d'ailleurs, d'une façon admirable par les quelques professeurs et agents demeurés sur place. Le temps pressait. L'année académique aurait dû s'ouvrir au mois d'octobre et, faute d'enseignants, les cours n'avaient pas encore commencé. La vacance des chaires fut publiée et les anciens professeurs invités à faire acte de candidature.

Que cette mesure fut ou non vexatoire, je n'ai pas à me prononcer à ce sujet. Par contre ce que je puis affirmer c'est que *jamais* la candidature posée par un professeur de l'Université « ancienne formule » n'a été écartée pour des raisons politiques et que tous ces anciens furent mis en mesure de poser leur candidature puisque chacun d'eux fut personnellement invité à faire acte de postulation. Bien

plus, ils jouissaient statutairement d'une priorité absolue et se voyaient garantir tous les droits d'ancienneté acquis sous le régime de l'Université Officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

Ce que je sais aussi c'est qu'un grand nombre d'entre eux rejoignirent l'Université. Qui, dès lors, resta sur le carreau ? En premier lieu, les titulaires de chaires non réouvertes : celles du régime néerlandais et d'autres appartenant à certaines licences dont l'existence ne se justifiait pas (absence d'inscriptions ou inscriptions d'Européens uniquement). Ceux, ensuite, qui refusèrent de rentrer à Elisabethville, les uns pour des raisons politiques — lesquelles, grands dieux ? —, les autres parce que la retraite relativement dorée qui leur était assurée en Belgique, ou du moins les espérances qu'ils nourrissaient à ce sujet, leur avait fait préférer le rôle de proscrit, persécuté par « les sécessionnistes réactionnaires du Katanga ».

Ce que je sais enfin, c'est qu'une fois la légalité congolaise rétablie, les autorités de l'Université Officielle du Congo réservèrent aux « proscrits » les chaires qu'ils occupaient avant le 30 juin 1960 et les invitèrent avec insistance à rejoindre leur poste. A une ou deux exceptions près, ils se sont tous abstenus...

Mais revenons à la situation de 1960. Le personnel enseignant permanent était en nombre insuffisant. La seule solution était de faire appel au système du « visiting » et, pour les cours moins importants, aux suppléances. Et où trouver ces professeurs visiteurs indispensables disposés à voyager au beau milieu de l'année académique et ayant obtenu l'accord des autorités académiques ? Mais, évidemment, à l'Université de Liège. A l'Université de Liège dont le Recteur et le Conseil d'Administration facilitèrent au maximum le départ pour E'ville de plusieurs de nos professeurs qui devaient fournir à leurs collègues d'Afrique la collaboration indispensable au redémarrage de l'Université.

Grâce à cette aide et au dévouement inlassable du corps enseignant permanent, les cours reprirent dès le mois de décembre et l'année académique put s'achever sans perturbation majeure à l'époque normale. Ce résultat ne fut évidemment acquis qu'au prix d'un effort de travail supplémentaire fourni par les étudiants.

Entretemps, l'organisation administrative et académique de l'Université avait été mise en place. C'est au mois de janvier 1961 que le Conseil Supérieur proposa unanimement au Chef de l'Etat ma nomination en qualité de recteur. Dois-je préciser qu'une fois de plus l'Université de Liège souscrivit au désir ainsi exprimé en consentant à détacher au Congo pour un temps assez long l'un de ses professeurs ordinaires, responsable d'ailleurs d'un service important.

L'une des tâches les plus difficiles qui m'attendaient au rectorat consista évidemment à assurer à l'Université le cadre enseignant et scientifique que son bon fonctionnement exigeait. Je savais qu'en vue de cette tâche, je pouvais compter sur mon Université d'origine. Son Conseil d'Administration avait accepté d'examiner les candidatures ainsi que le prévoyait l'ordonnance statutaire du 14 septembre

1960. Elle avait, d'autre part, déjà fait suffisamment la preuve de sa bonne volonté au point de vue de l'envoi de personnel enseignant. Néanmoins, je pensais, à l'époque, que nous ne pouvions abuser de cette assistance généreuse. Le Conseil d'Administration avait d'autres chats à fouetter et il ne pouvait être question de perturber trop profondément l'organisation des enseignements à Liège. Il me paraissait donc indispensable d'obtenir le concours des autres Universités belges et même celui d'Universités étrangères.

Ce dessein allait d'ailleurs dans le sens du désir exprimé par le Conseil Supérieur de conférer au corps enseignant un caractère plus international. Dans cette perspective, au début d'août 1961, nous réunîmes le corps consulaire d'Elisabethville afin de lui faire part de nos besoins en personnel et de lui demander son concours pour assurer le recrutement. Le Représentant de l'ONU à E'ville accepta d'intervenir auprès de l'UNESCO dans le même sens.

Tous les Consuls présents à cette assemblée accueillirent extrêmement bien notre démarche et prirent contact sans délai avec les autorités compétentes de leurs pays. En ce qui concerne l'UNESCO, le résultat fut beaucoup moins favorable. Sa réponse fut que pour être prise en considération notre requête devrait être introduite par le Ministre de l'Education du Gouvernement Central Congolais. Cela équivalait à une fin de non recevoir car, en pleine « sécession », il était absolument impensable que l'Université dont le Conseil Supérieur était présidé par le Ministre katangais de l'Education puisse entamer une procédure auprès des autorités centrales considérées comme étrangères.

La suite des événements établit d'ailleurs que l'Université d'E'ville devait chercher ailleurs qu'à l'UNESCO les moyens d'assurer son recrutement. En effet, en 1963, l'Université étant rentrée dans la légalité congolaise sous le vocable d'Université Officielle du Congo, la procédure en question fut mise en œuvre. L'UNESCO nous fit alors savoir que ses moyens financiers ne lui permettaient pas de prendre à sa charge les émoluments du moindre professeur étranger.

Pour ce qui est des pays contactés par l'intermédiaire de leurs Consuls, à Elisabethville, le personnel qu'ils nous envoyèrent ne répondit pas, en quantité, à ce qu'on avait pu espérer. Un Grec, un ou deux Italiens, un Français, tels furent les résultats de notre campagne. Il y eut aussi une Américaine. Elle avait accepté une charge d'enseignement chez nous et sa nomination était chose faite. Les fluctuations de la politique de son gouvernement à l'égard du Katanga la mirent dans l'impossibilité de s'acquitter de ses engagements... L'analogie des attitudes adoptées par l'UNESCO et les Etats Unis était troublante... mais là n'est pas notre sujet.

Qu'en était-il des Universités belges autres que celle de Liège ? Des contacts directs furent pris avec chacune d'entre elles et même avec chaque Faculté pour susciter des candidatures à nos chaires vacantes. De Louvain, nous ne pouvions attendre de résultats spectaculaires : il est en effet évident que notre Alma Mater catholique

a suffisamment à faire avec sa filiale de Lovanium. Toutefois, nous pûmes accueillir un professeur visiteur de cette Université et nous avons toujours bénéficié de l'appui moral de son Recteur Magnifique.

Gand, tout en ne se départissant pas de son attentisme vis-à-vis de sa participation directe à la gestion de l'Université d'Elisabethville fit cependant d'importants efforts pour lui envoyer le personnel souhaité. Quelques professeurs et chargés de cours visiteurs vinrent à E'ville et parmi eux, l'actuel recteur, M. le Professeur Dhondt.

La position de Bruxelles était plus délicate. Certes, nos démarches reçurent le meilleur accueil de la part du Président du Conseil d'Administration et du Recteur mais il n'en reste pas moins vrai que les cercles intrigants dont nous parlions tout à l'heure étaient particulièrement actifs à l'ULB et découragèrent certaines bonnes volontés. Toutefois, ils furent impuissants contre la détermination de certaines personnalités marquantes sur qui les mesquines intrigues n'ont aucune prise. C'est ainsi que nous eûmes l'honneur d'accueillir à E'ville, en 1962, mon éminent collègue le professeur Brien. Celui-ci, non seulement se chargea d'un *visiting*, mais prononça, dans le cadre des conférences publiques à l'Université, une conférence particulièrement brillante qui reste dans toutes les mémoires à Elisabethville.

Néanmoins, il n'en demeure pas moins vrai que le gros de la troupe, que l'effort principal et décisif ne put être trouvé qu'à Liège. Et cela nonobstant les événements tragiques que chacun connaît et qui n'étaient pas de nature à encourager les départs. La dernière année de mon rectorat, c'est-à-dire en 1962-1963, nous ne reçûmes pas moins de seize professeurs et chargés de cours visiteurs venus de Liège, sans compter les chefs de travaux et assistants. De plus l'Université de Liège accepta d'établir entre les deux institutions un système régulier d'échanges d'enseignants. Deux de nos professeurs profitèrent dès cette même année de cette mesure de collaboration particulièrement constructive.

Mais, me direz-vous, en échange de cette aide, que recevait l'Université de Liège ? Sans doute, exerçait-elle des droits privilégiés dans la gestion de sa protégée d'E'ville ?

Certes, l'Université de Liège était-elle représentée par deux délégués au Conseil Supérieur. Mais d'abord, elle partageait ce droit avec Gand qui s'abstint de l'exercer pour les motifs que nous connaissons. Deux membres sur une dizaine de personnes, nous voilà loin d'une majorité. Et les autres membres du Conseil Supérieur étaient soit des Africains soit des Européens établis de longue date au Katanga et issus d'autres Universités que celle de Liège. Conscient d'ailleurs de ce soupçon d'ingérence de notre Alma Mater, ce Conseil prit un soin scrupuleux à écarter tout ce qui pouvait être de nature à fournir des arguments aux accusateurs.

Ainsi dans le domaine du recrutement, il a, maintes fois, écarté des candidats liégeois au profit de candidats d'autres Universités

même si les titres des premiers étaient supérieurs. Les membres katangais du Conseil étaient particulièrement chatouilleux dans ce domaine.

Le seul geste de l'Université d'E'ville à l'égard de l'Université de Liège fut d'octroyer, lors de la rentrée académique d'octobre 1962, le titre de docteur honoris causa à M. le Recteur Dubuisson. Ce geste, est-il besoin de le souligner, était purement une marque de gratitude et n'impliquait, en aucune manière, une quelconque allégeance.

Dois-je, au surplus, préciser que si le Conseil d'Administration de l'Université de Liège avait reçu le droit, comme celui de Gand, d'exprimer son avis sur les candidatures introduites à l'Université d'E'ville, il s'agissait bien là d'un simple avis. Le Conseil Supérieur n'était, en aucune façon, tenu de le suivre et j'ai, d'ailleurs, dit, il y a quelques instants, quelle était la politique du Conseil à ce point de vue.

Bref, pendant trois ans, notre Université supporta pratiquement seule la charge de l'aide effective à l'Université de l'Etat à Elisabethville. Seule et sans contre-partie si ce n'est la satisfaction d'avoir fait « de la belle ouvrage ». C'est, en effet, la chance de notre Alma Mater d'avoir à sa tête des hommes pour qui le mot « Université » a conservé toute sa portée. Des hommes qui ont compris que dans le monde où nous vivons, la vocation « universelle » de la Science à l'échelon de l'enseignement supérieur possède une chance inouïe de se réaliser : la chance de se concrétiser dans l'aide apportée aux nations moins favorisées.

Sans parler des nombreuses initiatives prises en ce domaine à titre personnel, par maints de ses professeurs, notre Alma Mater avait déjà à son actif la fondation de FULREAC. Elle vient à présent de mettre au service de cette cause l'ensemble de son potentiel scientifique en créant le CEDEV, c'est-à-dire le Centre d'Etude des Problèmes des Pays en Développement. Elle avait, entre-temps, sauvé une Université Congolaise de l'anéantissement et contribué, seule, à la maintenir à flot au cours d'une période où tout paraissait se liguer pour la faire sombrer. Il s'agit là de l'œuvre la plus méritoire et la plus malaisée qu'elle ait eu à accomplir pour répondre à l'idéal que ses dirigeants lui ont assigné. C'est de cela qu'elle a le moins parlé au risque de paraître donner raison aux détracteurs de son action.

Il m'a paru que l'aimable invitation que vous m'avez adressée constituait, pour l'ancien recteur de l'Université d'E'ville qui est aussi membre du corps enseignant de celle de Liège, une occasion unique de donner aux Anciens de l'U. Lg. un nouveau motif de fierté à propos de leur Alma Mater.

Toutefois, ma formation (ou ma déformation) d'ingénieur est telle qu'il me serait difficile de faire un exposé uniquement dans le but de tresser des couronnes. J'ai dit, je crois suffisamment tout le bien qu'il fallait penser de l'aide apportée par notre Université

à celle d'Elisabethville. Mon propos sera, pour terminer, d'en tirer les leçons pour l'avenir, voire pour l'action immédiate. Une telle expérience me semble, en effet, extrêmement riche d'enseignements au point de vue de la politique à suivre en matière d'assistance universitaire.

Mais, me direz-vous, comment tirer des conclusions générales d'une entreprise, certes intéressante, mais née de conjonctures très particulières telles que l'indépendance du Katanga et les divergences politiques belges ?

Les origines de l'entraide Liège-E'ville sont en réalité des éléments très secondaires. Elles constituèrent seulement l'occasion favorable de mettre en pratique une formule et d'en démontrer la validité. Je veux parler de la formule d'aide bi-latérale d'une Université à une autre Université. L'expérience que nous avons faite entre 1960 et 1963 n'a fait, en effet, que confirmer la prescience que l'on pouvait avoir des motifs se trouvant à la base de réussites comme celles de Lovanium et de Dakar.

Si ces deux Universités constituent des réalisations aussi dignes d'admiration, elles le doivent certes au dynamisme et à la clairvoyance de leurs dirigeants mais il est également troublant de remarquer que toutes deux sont patronnées et solidement épaulées par une Université Européenne : Louvain pour Lovanium, Bordeaux pour Dakar. Si Elisabethville a pu traverser trois gusres et les multiples convulsions politiques d'un pays en pleine effervescence, si elle a pu assurer ses enseignements en l'absence de toute aide étrangère — le Gouvernement belge versait régulièrement ses subsides à Lovanium mais avait suspendu toute aide à Elisabethville — c'est à l'Université de Liège qu'elle le doit.

De tout quoi, il me paraît ressortir clairement qu'une assistance vraiment efficace à une jeune Université en pays sous-développé, ne peut se concevoir en dehors d'une sorte de jumelage avec une Université Européenne jouissant d'un solide équipement et d'une longue tradition académique. C'est ce que j'appelle l'aide bi-latérale par opposition notamment à la formule multi-latérale inaugurée sous le régime de l'Université Officielle du Congo belge et au Ruanda-Urundi et réinstaurée d'ailleurs sous celui de l'Université Officielle du Congo c'est-à-dire après 1963.

Ce dernier système, en effet, porte en lui-même les causes de son inefficacité comme c'est le cas pour toute direction collégiale. La lourdeur, la lenteur des aréopages, où la divergence des opinions et des intérêts postule la règle de l'unanimité, ne sont un secret pour personne. Le fonctionnement de certaines instances internationales est suffisamment explicite à cet égard. Les membres de tels conseils sont plus préoccupés de multiplier les freins et les moyens de contrôle que d'aller de l'avant. Des organismes solidement structurés, ayant atteint leur pleine maturité peuvent peut-être s'accommoder de pareil mode de gestion. Une institution au berceau lorsqu'en outre ce berceau est un pays en voie de développement ne peut qu'en mourir à plus ou moins brève échéance.

Pour être complet en ce qui concerne le cas particulier de l'Université d'Elisabethville, il faut ajouter que, parfois, les délégués choisis par les Universités assistantes, n'exercent guère voire pas du tout d'influence auprès de leurs mandants. Ce qui, évidemment, n'est pas fait pour augmenter l'efficacité du système...

Mais, dira-t-on, en supposant résolu le problème de l'aide financière qui, évidemment, ne peut être trouvée qu'à l'étranger, le cadre académique local ne peut-il suffire, seul, à la tâche de gestion ? Je suis, quant à moi, convaincu de ce que ces enseignants dont j'ai appris à connaître la compétence et le dévouement à l'institution, n'ont vraiment aucun besoin d'une forme quelconque de tutelle : les cadres de l'Université d'Elisabethville sont parfaitement aptes à prendre toutes les décisions qui sont du ressort de toutes les autorités académiques.

Il n'en est cependant pas moins vrai que pour faire face à toutes les tâches qu'implique la gestion d'une Université en développement, le personnel sur place ne se trouve pas en nombre suffisant. Chaque membre de ce personnel a, sur les bras, un ou plusieurs services qui se créent. Il doit s'occuper de tout, y compris des problèmes matériels et ils sont légion. L'insécurité et l'instabilité du pays compliquent encore ce travail. Bref, l'effort quotidien l'absorbe à ce point qu'il lui devient humainement impossible de se consacrer comme il le faudrait à des devoirs moins immédiats mais au moins aussi urgents. Si, donc, le cadre local n'a que faire d'une tutelle, il a, par contre, un pressant besoin d'aide et d'appui.

Le recrutement constitue certainement l'un des principaux domaines où une assistance extérieure s'avère indispensable. Il n'est pas le seul. Conscient de l'espèce d'isolement où il est enfermé, le professeur d'Afrique recherche l'interlocuteur valable, celui qui le maintiendra dans la grande famille universitaire dont il se sent parfois coupé, chez qui il trouvera l'expérience académique et les traditions qu'il lui incombe à lui d'établir à partir de rien.

A ces remarques, doit encore venir s'ajouter une préoccupation d'ordre plus matériel mais qui revêt une importance capitale aux yeux de ceux qui œuvrent là-bas : le problème du reclassement. La situation troublée au Congo a pour effet de créer, pour les Européens qui y travaillent, l'angoissante obsession de l'avenir. Ceci est particulièrement vrai pour les professeurs d'université qui peuvent, du jour au lendemain, se voir dans l'impossibilité de poursuivre leur carrière en Afrique sans, pour autant, avoir les moyens d'exercer leur profession en Europe. Inutile de préciser que cette incertitude sur l'avenir freine encore davantage un recrutement déjà difficile, sans parler des défections dont elle est responsable.

Or, tous ces problèmes peuvent, j'en suis convaincu, recevoir une solution dans le cadre d'une assistance bi-latérale mais dans ce cadre seulement. A partir du moment, en effet, où une Université de vieille tradition prend personnellement à sa charge l'aide à une jeune institution analogue en Afrique, le problème psychologique

de l'isolement est résolu : l'interlocuteur valable est trouvé. Un dialogue est établi entre gens qui se comprennent et dont la formation et les préoccupations sont analogues.

Le problème du recrutement notamment, perd, du même coup, son caractère angoissant. L'Université africaine fait connaître à son homologue d'Europe l'état de ses besoins et celle-ci, sur place, constituera un outil de prospection et de sélection particulièrement adapté et efficace. Il est d'ailleurs bien entendu que cette recherche de candidats ne se limiterait pas aux seules ressources de l'Université « assistante ». Celle-ci se trouve, de toute manière, mieux placée que sa consœur lointaine pour procéder à un recrutement même en dehors de ses murs, même à l'étranger. Personnellement engagée, elle mettra tout en œuvre pour satisfaire aux desiderata de sa consœur et, au besoin, mettra provisoirement son propre personnel à contribution pour parer au plus pressé.

En toute hypothèse, les responsables de l'Université africaine se voient déchargés de tout le poids des multiples problèmes matériels inhérents au recrutement. Il ne leur restera qu'à prendre les décisions de nomination en disposant, si j'ose dire, d'une matière première de choix. Il s'agit là d'un exemple particulièrement frappant de ce que doit être l'assistance bi-latérale universitaire : une aide telle que loin de porter atteinte aux prérogatives de l'Université aidée, elle lui permette, au contraire, d'exercer ces prérogatives dans les meilleures conditions possibles d'efficacité.

Il est à noter, en ce qui concerne la Belgique, qu'un recrutement et une sélection effectués par une université nationale présentent un intérêt tout particulier au point de vue de l'assistance technique. C'est en effet le Gouvernement belge qui prend à sa charge une importante partie de la rémunération du personnel belge enseignant au Congo. Il est certain que cette forme d'assistance s'effectuerait dans les conditions optima de garantie pour l'Etat si le personnel envoyé au Congo n'était désigné qu'après avoir pris l'avis des seules autorités compétentes : l'Université. J'ajouterai que ce que nous avons dit des inconvénients de la collégialité s'applique également ici et que l'intervention d'une seule Université est un facteur de souplesse et de rapidité, qualités essentielles d'un recrutement efficace.

Par ailleurs, depuis la création, en Belgique, des postes de chargés de cours associés, une Université comme celle de Liège dispose même des moyens de faire beaucoup plus si elle était assurée du concours du Gouvernement. Les postes d'associés pourraient, en effet, être prévus au sein de l'Université, en nombre suffisant pour permettre à celle-ci, non seulement de faire face à ses besoins immédiats mais en outre d'encourager quelques titulaires de ces postes à entamer leur carrière dans l'Université assistée. Ce système permettrait donc de fournir à cette dernière de jeunes éléments de valeur tout en résolvant, en ce qui les concerne, le problème de l'avenir, autrement dit du reclassement.

L'assistance bi-latérale interuniversitaire aurait aussi pour effet de faciliter sensiblement la recherche des solutions de reclassement pour le personnel déjà en place et ne faisant pas partie de la catégorie envisagée plus haut. Il ne fait pas de doute qu'en multipliant les contacts notamment par les échanges de professeurs, les « visiting », etc... cette formule permettra une meilleure connaissance de ces éléments œuvrant en Afrique, leur valeur sera appréciée, leurs problèmes perdront leur caractère lointain et par là même abstrait. Bref, les contacts humains joueront à pur et à plein. A l'occasion et dans le cadre des échanges précités, voire dans l'hypothèse du retour forcé, il n'est pas impossible que l'Université assistante veuille s'attacher certains de ces enseignants. Une autre possibilité existe à Liège depuis la création du CEDEV (Centre d'Etude des problèmes des Pays en Développement) : la possibilité, pour ce Centre, de reclasser ces enseignants dans d'autres Universités ou institutions analogues en Belgique ou ailleurs. A conditions, toutefois, que les pouvoirs publics compétents prennent en charge les intéressés durant une période suffisante pour permettre au CEDEV de trouver les postes à pourvoir.

Ainsi donc sur le plan de l'appui moral, du recrutement et du reclassement, notre formule bi-latérale semble bien être la plus adéquate. Il paraît non moins évident que sur le chapitre essentiel de la recherche des appuis financiers, une telle formule présenterait des avantages au moins aussi importants; dans le souci de nous limiter nous ne nous attarderons pas ici sur cet aspect de la question.

Enfin, l'assistance bi-latérale rencontre adéquatement les préoccupations des étudiants africains, ces préoccupations que nous avons évoquées au début de cet exposé et qui ont trait à l'équivalence des diplômes, aux stages de perfectionnement, aux études post-universitaires. Il est évident en effet que ces questions ne se posent plus à partir du moment où l'Université d'Europe est liée à sa correspondante en Afrique. Echange d'enseignants et d'étudiants se font tout naturellement, les programmes sont analogues entraînant l'équivalence des titres, l'admissibilité se fait d'emblée. Bref, une véritable communauté est établie.

Ceci entraîne une conséquence particulièrement heureuse tout en étant, à première vue, surprenante : celle de maintenir plus facilement les étudiants africains dans leur Université d'Afrique. Déchargés de leurs soucis d'avenir et apaisés quant à la validité de leurs titres, ils seront beaucoup moins enclins à s'expatrier pour aller chercher ailleurs ce qui leur est assuré sur place : à savoir des grades dûment reconnus qui leur permettront notamment d'effectuer sans difficulté, en Europe, des études et stages de perfectionnement et de spécialisation.

Je sais que l'instauration de ce système bi-latéral implique de nombreuses mises au point pratiques et qu'il ne manquera pas de soulever l'ire de ceux pour qui une action belge à l'étranger ne peut être entreprise qu'en mettant « tout le monde dans le coup », fran-

cophones et flamands, socialistes, libéraux et chrétiens, Universités libres et d'Etat, etc...

Il n'en reste pas moins vrai que c'est dans cette voie qu'il faudra s'engager tôt ou tard — et mieux vaut que ce soit tôt — si réellement on veut faire œuvre utile et concrète d'assistance. Celle-ci mourra de nos stupides querelles de clocher et que l'on s'en souvienne : les candidats à la relève ne manquent pas.

En sauvant, seule, une des plus belles réalisations belges au Congo, notre Université a montré la voie. Nous autres qui lui sommes attachés, nous avons le droit non seulement d'en être fiers, mais également celui de désigner la route qu'il faut prendre. Ce droit, c'est notre œuvre en Afrique qui nous le confère.

J. FRENKIEL,

Professeur ordinaire à l'Université de Liège,
ancien Recteur de l'Université d'Elisabethville.

Un centenaire : le Congrès International des Étudiants Liège 1865

L'importante étude que M. le Professeur L.-E. Halkin a consacrée à la première rencontre internationale des étudiants passionnera tous ceux qu'intéressent l'histoire des idées et le passé de notre Université.

L'Association est très reconnaissante au Professeur Halkin d'avoir bien voulu lui en confier la publication.

En 1865, se tint à Liège le Premier Congrès International des Étudiants. Ce fut un événement original et considérable qui ébranla profondément l'opinion, bien au-delà des frontières de la Belgique. Le centenaire de ce Congrès nous incite à en retracer l'histoire et à en proposer une explication (1).

Après un siècle, il est difficile de reconstituer un phénomène d'une pareille complexité, car nombre de documents sont disparus à jamais. Par contre, des archives se sont ouvertes et des correspondances ont livré leurs secrets. Le temps écoulé nous apporte autant de lumière que d'ombre. Le Congrès de Liège appartient à une série de faits que les contemporains distinguaient mal, mais dont nous voyons aujourd'hui le déroulement inscrit dans notre histoire sociale.

* * *

Aucun historien n'a fait une étude particulière du Congrès de Liège, bien qu'il en soit question parfois dans les ouvrages scientifiques les plus divers. Une première information nous résume les points de vue liégeois, belge et français.

Quatre ans après le Congrès, l'historien de la jeune Université de Liège, Alphonse Le Roy, consacre quelques lignes dédaigneuses aux « influences malsaines, venues de l'étranger », qui « avaient exalté une partie des élèves au nom de théories qu'ils ont été les premiers à répudier, lorsque le torrent est rentré naturellement dans son lit (2) ».

Henri Pirenne prend plus de hauteur pour situer le Congrès dans l'évolution des idées politiques en Belgique : « Dans la jeunesse,

(1) Nous tenons à remercier ici Mlles Cl. Closset et M. Martens; MM. J. Bartier, M. Dommanget, R. Demoulin, M. Tougouchi, H. Guillemain, G. de Froidcourt, P. Gérin, J. Willequet, P. Hanquet, Ph. Thiollier, R. Bonaventure, L. Linotte et J. Cleynen.

(2) Le Roy est d'opinion libérale. Cfr A. LE ROY, *Liber memorialis. L'Université de Liège depuis sa fondation*, p. LVI, Liège, 1869. — Jugement moins impartial encore du chanoine J. DARIS, *Le diocèse de Liège sous l'épiscopat de Mgr Théodore de Montpellier*, p. 62-63, Liège, 1892. (Daris y affirme qu'aucun étudiant de Liège ne prit la parole au Congrès !)

dans la jeunesse des grandes écoles surtout, ces tendances [anticléricales] excitées par l'amour des nouveautés, le besoin d'activité et la hardiesse des tempéraments, vont à l'extrême radicalisme. Le Congrès des Étudiants tenu à Liège au mois d'octobre 1865 a été effrayant. Des étudiants parisiens y sont venus, un crêpe au chapeau; on y a exalté la république, insulté Napoléon III, pourfendu l'Église et la religion (1). »

C'est la répercussion du Congrès en France que Charles Seignobos a retenue presque exclusivement : « Les libéraux belges convoquèrent à Liège un Congrès de la jeunesse pour que la jeunesse pût dire tout haut ce qu'elle pense tout bas. Quelques étudiants de Paris allèrent y parler; à leur retour, ils furent cités devant le Conseil académique, et condamnés à l'exclusion de la Faculté (cinq en médecine, deux en droit). On leur reprochait, aux uns, d'avoir insulté le drapeau de la France, glorifié la Terreur et le drapeau rouge (ils s'étaient montrés avec un drapeau tricolore en deuil); aux autres, d'avoir outragé la religion, attaqué violemment les principes sur lesquels repose l'ordre social, fait appel à l'insurrection. Les étudiants irrités firent du tapage au cours des professeurs qui avaient pris part au jugement, et empêchèrent pendant un jour de faire les cours (2). »

Ces trois extraits évoquent bien les remous provoqués par le Congrès : ils ne nous renseignent guère sur le Congrès lui-même. Nos auteurs semblent ignorer (3) la pièce maîtresse de notre documentation, le compte rendu publié en un volume épais, — aujourd'hui rarissime, — par les étudiants eux-mêmes sous le titre (4) : *Congrès International des Étudiants. Compte rendu officiel et intégral de la première session, tenue à Liège les 29, 30, 31 octobre et 1^{er} novembre 1865.*

Il est d'autres sources plus malaisément accessibles encore. Au rapport inédit, plutôt rassurant, du bourgmestre Piercot (5) répondent les notes sévères, — inédites aussi, — rédigées par Boittelle (6), Préfet de Police de Paris, à l'intention du gouvernement de Napoléon III. D'autre part, des brochures oubliées et des lettres inconnues,

(1) H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. 7, p. 192, Bruxelles, 1932.

(2) Ch. SEIGNOBOS, *Le déclin de l'Empire et l'établissement de la Troisième République (1859-1875)*, dans E. LAVISSE, *Histoire de France contemporaine*, t. 7, p. 42, Paris, 1921.

(3) Ignorance voulue chez Le Roy.

(4) Nous le citerons : *Compte rendu officiel*. Le volume compte 462 pages in-12, Bruxelles, Imprimerie Beauvais, 1866. La préface est datée du 1^{er} février 1866; l'introduction est signée Joseph Mestreit, secrétaire du Congrès. Il doit exister de ce volume un tirage portant le nom de l'éditeur Sazonoff, à Liège, à moins que Sazonoff n'ait été que le dépositaire liégeois du volume; cfr *Almanach des Étudiants de l'Université de Liège*, p. 161, note 2, Liège 1868. — Le *Compte rendu officiel* est d'une rédaction soignée, mais plusieurs erreurs le déparent, même dans les dates des séances. Un utile complément nous est donné par E. SERRIR, *Histoire du Congrès des Étudiants*, dans l'*Almanach*, cité plus haut, p. 150-177.

(5) ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A BRUXELLES, A. É. F., IX, pièce 1713.

(6) ARCHIVES NATIONALES A PARIS, *Papiers Rouber*, A. B., XIX, 1527. — Boittelle utilise des renseignements dus à des indicateurs de police, et ces renseignements sont parfois erronés. Ce document sera cité ici : *Rapport de Boittelle*.

CONGRÈS INTERNATIONAL
DES
ÉTUDIANTS.

Compte rendu officiel et intégral

DE LA PREMIÈRE SESSION,

TENUE A LIÈGE LES 29, 30, 31 OCTOBRE ET 1^{er} NOVEMBRE 1865.

Publié par les soins de la

COMMISSION PERMANENTE DES ÉTUDIANTS DE LIÈGE.

BRUXELLES.

IMPRIMERIE BAUVAIS ET C^{ie}, RUE ALLARD, 20.

1866.

—particulièrement celles de Chapey (1), vice-consul de France à Liège, — éclairent en plus d'un point ce chapitre de notre histoire universitaire. Enfin, nous avons choisi quelques passages caractéristiques dans la presse du temps, de gauche comme de droite.

Les journaux se sont beaucoup intéressés au Congrès, les uns pour le louer, les autres pour le maudire. La presse libérale, d'abord favorable aux étudiants, ne tarda pas à regretter leurs exagérations verbales; ses comptes rendus demeurèrent souvent élogieux, mais ils se firent de plus en plus sommaires. A côté de *La Meuse*, organe du libéralisme traditionnel, et du *Journal de Liège*, plus doctrinaire, une place de choix doit être réservée à l'*Écho de Liège*, journal progressiste et radical, qui ne cessa de célébrer les mérites du Congrès. La *Gazette de Liège*, au contraire, eut l'habileté d'ouvrir largement ses colonnes aux délibérations du Congrès. Trois de ses rédacteurs prenaient fiévreusement des notes. Leurs comptes rendus, farcis de réflexions parfois peu chrétiennes, furent reproduits par toute la presse catholique et souvent même par la presse indépendante. Réunis en une brochure de 80 pages, — qui connut quatre éditions en quelques semaines, — ces comptes rendus sont importants encore que tendancieux (2). Dans chaque discours, la *Gazette* épingle les phrases les plus exaltées, — les plus incompatibles avec la conservation de l'ordre social, — et ses condamnations sont sans appel.

Comme on le voit, nos sources traduisent des sentiments et des opinions souvent inconciliables (3). Elles nous apportent les éléments d'une connaissance dialectique du Congrès, sans que nous puissions toujours surmonter leurs contradictions (4).

* * *

Le Congrès des Étudiants ne pourrait bien se comprendre si nous ne le replaçons d'abord dans son contexte idéologique. Un minis-

(1) MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A PARIS, *Correspondance politique. Belgique*, vol. 55. — Chapey est un témoin direct, mais il doit aussi quelques traits aux congressistes français déçus. Ses lettres sont dures pour les orateurs socialistes.

(2) *Congrès international des Étudiants (29 octobre-1^{er} novembre 1865). Compte rendu par la rédaction de la Gazette de Liège*, Liège 1865. — Critiques de la *Gazette de Liège*, par *La Meuse*, 2 novembre; le *Journal de Liège*, 4-5 et 8 novembre; et l'*Écho de Liège* 4-5, 7 et 8 novembre. — Riposte de la *Gazette de Liège*, 10 novembre 1865. — Le socialiste Lafargue louera l'impartialité de la *Gazette*; cfr *Compte rendu officiel*, p. 270.

(3) A noter encore : Pierre-O. TILKIN DE RABOSÉE, *L'Avenir. Première étape : le Congrès des Étudiants*, 26 p. in-8°, Liège, 1865; — E. H., *Le Congrès des Étudiants. Réponse à la calomnie et à la diffamation*, 36 p. in-12, Liège, 1865. — La première de ces brochures a été attribuée à G. Clermont ou à Eugène Hackin. Ce dernier, auteur certain de la seconde brochure, serait aussi responsable de divers pamphlets antibonapartistes publiés la même année à Liège.

(4) Un exemple entre cent : Lafargue fait au Congrès l'éloge de Proudhon. La *Gazette de Liège* des 31 octobre-1^{er} novembre mentionne alors une « triple salve d'applaudissements », tandis que le *Journal de Liège* de la même date parle d'un « silence glacial ». Le *Compte rendu officiel*, qui signale les applaudissements comme les interruptions, rapporte bien (p. 150) que Lafargue « demande une triple salve d'applaudissements pour Proudhon », mais ne dit rien de la réponse faite par l'assemblée à cette demande. On peut penser qu'une partie applaudit et qu'une autre se tut, sans pouvoir préciser davantage.

tère libéral, avec Rogier et Frère-Orban, gouvernait alors la Belgique. C'était l'époque victorienne de la bourgeoisie conquérante, le temps de Bismarck et de Cavour, mais aussi de Proudhon et de Marx, du *Syllabus* et de l'Association Internationale des Travailleurs (1).

Les étudiants qui organisent le Congrès appartiennent à la bourgeoisie, grande, moyenne ou petite. Il y a parmi eux peu de représentants du milieu rural et, sans doute, aucun fils d'ouvrier. La majorité de ces étudiants est libérale (2).

Quels sont les maîtres de cette jeunesse ? Nous pouvons le deviner en consultant la liste des douze personnalités invitées au Congrès (3). Trois Belges, — dont deux n'ont même pas répondu à la politesse qui leur était faite, — trois vedettes du parti au pouvoir : Jules Anspach, bourgmestre de Bruxelles, Charles Thiéfry, membre du Conseil d'Administration de l'Université de Bruxelles, et le député Auguste Couvreur, le seul qui ait envoyé aux étudiants une lettre d'excuse. Un Allemand, le professeur de droit de Heidelberg, Karl Mittermaier. Huit Français, dont le choix paraît extrêmement révélateur des intentions du Comité liégeois, quatre de gauche et quatre de droite. Tous sont connus ; déclinant l'honneur qui leur était fait, ils ont tous répondu avec une parfaite correction, parfois dans des termes particulièrement savoureux. Les invités de droite sont Guizot, Thiers, Dupanloup et Duruy, ministre de l'Instruction Publique de Napoléon III. Peuvent être classés à gauche Littré, Eugène Pelletan, Jules Simon et Victor Hugo, ce dernier alors en exil à Bruxelles. Thiers, Pelletan et Simon venaient d'être élus députés de l'opposition à Paris. En fait, cependant, aucun, parmi ces douze personnages, n'est socialement à gauche.

Il semble qu'un souci d'équilibre politique ait dicté le choix des étudiants. Ce même souci a écarté quelques maîtres prestigieux mais

(1) Pour mémoire, Marx est alors à Londres où il a fondé l'Association Internationale des Travailleurs en 1864, l'année du *Syllabus*.

(2) LE ROY (*op. cit.*, p. LVI) écrit : « A Liège donc règne un libéralisme très décidé. [...] Il y a d'autre part à Liège une minorité catholique-politique très respectable. » — Un étudiant français, revenu du Congrès, publiera dans *Le Siècle* un compte rendu, non signé, reproduit par *Le Bien public* du 17 novembre 1865 : « L'auditoire devant lequel allait être porté le débat était on ne peut mieux disposé à y prêter une calme et bienveillante attention. Parmi les quinze cents étudiants réunis à Liège, il n'y avait guère ni catholiques intolérants ni protestants rétrogrades, l'immense majorité se composait de libres penseurs. » — Plus modérée, et sans doute plus juste, l'appréciation de la *Gazette de Liège* du 7 novembre, précisant que l'Université de Liège est la plus modérée des « trois Universités libérales » du pays.

(3) Voici le passage principal de la lettre d'invitation reproduite par la presse, avec les noms des douze invités : « Le talent et le dévouement que toujours, Monsieur, vous avez mis au service de la cause de l'enseignement, nous ont engagés à vous prier d'honorer de votre présence cette réunion de la jeunesse studieuse de tous les pays. Nous osons même espérer, Monsieur, que vous consentirez à rehausser cette solennité de tout l'éclat de votre éloquent et persuasive parole. Ce sera pour nous une preuve nouvelle de l'intérêt et de la sympathie que vous avez toujours témoignés à la jeunesse et à son développement intellectuel et moral. » — Le *Compte rendu officiel* (p. 19) ne cite ni Anspach, ni Thiéfry, parce qu'il ne peut donner leurs réponses...

trop discutés, comme Blanqui, Marx, Renan, Michelet, Veuillot ou Montalembert (1).

D'autre part, en lisant les actes du Congrès, on constate rapidement que les deux autorités invoquées le plus souvent par les orateurs les plus radicaux sont Auguste Comte et Pierre-Joseph Proudhon (2). Le premier était mort depuis quelques années, le second depuis quelques mois, mais leurs doctrines avaient conquis l'audience de la jeunesse.

Le positivisme des ténors de Liège est un mélange de libre-pensée, d'anticléricalisme et de matérialisme à prétentions scientifiques (3). Le proudhonisme, professé par les mêmes ou par d'autres, apporte au Congrès des préoccupations sociales et des formules athées ou anarchiques.

Non moins profonde est l'influence de Blanqui, encore que le nom de « l'éternel prisonnier » soit curieusement absent des délibérations de Liège. Auguste Blanqui s'était précisément évadé de Sainte-Pélagie et réfugié à Bruxelles le 27 août 1865 (4). Il ne vient pas au Congrès (5), mais il y est en quelque sorte représenté par un groupe fervent de disciples, à qui le Congrès devra son caractère le plus audacieux et le plus vif (6).

* * *

Combien de participants réunit le Congrès de Liège ? Les réponses les plus fantaisistes ont été faites à cette question.

Boittelle, le Préfet de Police de Paris, parle de deux mille. Le journal *Le Siècle*, de Paris, descend à quinze cents, et le *Compte rendu officiel* à quatorze cents. C'est ce chiffre que nous retiendrons, en observant qu'il constitue un maximum et qu'il comprend tous les congressistes étudiants et anciens étudiants.

Dans cette immense assemblée, les étudiants liégeois gardent la majorité. Ils sont sept cent cinquante au Congrès sur sept cent quatre-vingt-six inscrits à l'Université, ce qui manifeste une participation presque unanime de la population universitaire. Les étudiants de Bruxelles sont cent quatre-vingt-dix, ceux de Gand quatre-vingt-

(1) On pourrait facilement allonger cette liste. Pour la Belgique, les noms de Ducpétiaux, d'Edmond Picard et de César De Paepc auraient pu être cités, parmi d'autres.

(2) J. BARTIER, *Proudhon et ses amis belges*, dans le *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, t. 53, p. 13-16, Paris, 1954. — Ch. LEFÈVRE, *Socialistes belges et français de la fin de l'Empire au début de la Troisième République*, dans la *Revue du Nord*, t. 37, p. 191-198, Lille, 1955. — E. JELOUBOUSKALA, *La chute du Second Empire et la naissance de la Troisième République*, Moscou, 1959. — J. DHONDT, *De socialistische beweging (1856-1875)*, dans *Geschiedenis van de socialistische arbeidsbeweging in België*, n° 8, p. 227-246, Anvers, s. d.

(3) La *Gazette de Liège* du 16 novembre 1865 stigmatise la présence d'ouvrages de Taine à la Bibliothèque Communale.

(4) M. DOMMANGET, *Blanqui et l'opposition révolutionnaire à la fin du Second Empire*, p. 100 sv., Paris, 1960.

(5) Malgré ce qu'affirme V. P. VOLGUINE, *Auguste Blanqui*, p. 60, Paris, 1955.

(6) Tout cela est bien démontré par DOMMANGET, *op. cit.*, p. 49 sv.

quinze et ceux de Louvain trente-sept seulement (1). Une centaine d'étrangers, dont soixante-douze Français et vingt Hollandais (2). En tout, douze cent trente étudiants et cent soixante-dix anciens.

Parmi les anciens étudiants, il y en a qui n'auront reçu qu'à la veille du Congrès leur diplôme de fin d'études : c'est le cas du président, Napoléon d'Hoffschmidt. D'autres, parmi lesquels Victor Arnould, Louis-Désiré Legrand, Georges Janson, Emmanuel Desoer, Optat Scailquin, Jean et Léon Fontaine, sont des journalistes ou des avocats, plus ou moins connus, plus ou moins expérimentés.

Quelques hommes mûrs se joindront aux congressistes dans un esprit de solidarité et de sympathie, comme le comte Foucher de Careil, historien de la philosophie allemande, le baron Michel de Sélys-Longchamps, membre du Conseil Administratif de l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales (3), et Paul Robin, ancien professeur au Lycée de Brest, auxquels il faut ajouter les délégués de la jeune Ligue de l'Enseignement, Jules Tarlier, professeur à l'Université de Bruxelles, Charles Buls et quelques autres (4). A côté des invités officiels et des représentants de la presse, nous voyons des curieux, attirés par l'imprévu de la réunion, et aussi des réfugiés français, sans doute des proscrits du 2 décembre, dont le nom ne nous est pas donné (5).

* * *

C'est le 16 février 1865 que la première idée d'un Congrès d'Étudiants est lancée par Hector de Backer, élève de l'École des Mines, président de l'Association Générale des Étudiants de Liège (6). Ce projet est accueilli « avec une certaine tiédeur (7) », mais, dès le 18 mars, de Backer revient à la charge et fait connaître un vibrant manifeste adressé à tous les étudiants liégeois. On peut y lire ceci : « Pendant que de toutes parts on édifie l'avenir de notre pays, pendant que savants, fonctionnaires, négociants, ouvriers, tous se réunissent dans des Congrès et des meetings pour manifester leurs idées,

(1) Dont Marguery, Huysmans et Raghenon. Odilon Perier et H. Gondry venaient de Gand. Il y en avait douze de Mons et quarante d'Anvers. Cfr *Compte rendu officiel*, p. 19.

(2) Les étudiants prussiens n'avaient pas obtenu l'autorisation de leur gouvernement, d'après le rapport de Chapey. Voir aussi le *Compte rendu officiel*, p. 16.

(3) *La Meuse*, 31 octobre-1^{er} novembre 1865.

(4) SERRIER, *op. cit.*, dans *Almanach des Étudiants de l'Université de Liège*, p. 164, Liège, 1868.

(5) Leur présence est attestée par le *Rapport de Boittelle*, p. 37. — Sur ces Français de Liège, voir A. SAINT-FERRÉOL, *Les proscrits français en Belgique*, t. 1, p. 137, 143, 189; t. 2, p. 188, Bruxelles, 1870; — G. DOUTREPOIN, *Les proscrits du coup d'État du 2 décembre 1851 en Belgique*, p. 13, Bruxelles, 1938.

(6) Hector de Backer (1843-1925), originaire de Malines, devint ingénieur, membre fondateur de la section liégeoise de la Ligue de l'Enseignement, président de la Société de Bibliophiles et Iconophiles de Belgique.

(7) Sur tous les préparatifs du Congrès, le *Compte rendu officiel* doit être complété par SERRIER, *op. cit.*, p. 150.



Un étudiant liégeois
par Léon Philippet
(*Almanach des Étudiants, 1868.*)

leurs vœux et quelquefois leurs volontés, nous, étudiants, nous, jeunes, en présence d'un immense avenir qui nous appartiendra et auquel nous appartenons, nous nous endormons dans l'inaction. [...] Il faut que les étudiants de nos quatre Universités se connaissent et s'unissent. Il faut qu'à une époque donnée ils puissent se communiquer leurs idées, leurs sentiments, leurs désirs; qu'ils puissent, dans une sorte de Congrès périodique, discuter entre eux toutes les questions vitales qui intéressent le sort des jeunes générations et l'avenir du pays (1). »

Quelques jours plus tard, la Commission Permanente des Étudiants (composée d'un délégué par cours) décide de « fonder un Congrès périodique » et prend contact avec le recteur François Kupfferschlagger (2). Celui-ci se méfie et le bureau de la Commission Permanente se réunit désormais en dehors des locaux universitaires.

Le comité, qui jouera le rôle principal dans la préparation et dans la direction du Congrès, est alors constitué de la façon suivante : président, Napoléon d'Hoffschmidt (3), étudiant en droit; vice-président, Pierre Desguin (4), élève de l'École des Mines; premier secrétaire, Joseph Soubre (5), étudiant en droit; second secrétaire, Joseph Mestreit (6), étudiant en droit; trésorier, Émile Picard (7), élève de l'École des Mines (8).

La Commission Permanente provoque, le 7 mai, une assemblée de près de six cents étudiants pour fixer le programme définitif du Congrès. Victor Arnould, président-fondateur de l'Association Générale, est venu tout exprès d'Anvers pour diriger la réunion. Il est décidé que le Congrès sera international, périodique, ouvert aux anciens étudiants. La réforme de l'enseignement sera son objet, mais comment concevoir cette réforme sans empiéter sur le terrain poli-

(1) Ses signataires sont de Backer et Florent Selb, dont les noms n'apparaîtront jamais dans les délibérations du Congrès. Selb, d'Anvers, sera docteur en sciences politiques en 1867. Ce manifeste, qui ne figure même pas dans le *Compte rendu officiel*, est dans SERRIER, *loc. cit.*

(2) Mort le 19 octobre 1866. Les étudiants l'appelaient « le Prussien ». Cfr LE ROY, *Liber memorialis de l'Université de Liège*, col. 693.

(3) Napoléon d'Hoffschmidt (1841-1912), de Bastogne, est docteur en droit le 11 août 1865. Conseiller à la Cour d'Appel de Liège, il présidera les assises dans le fameux procès des anarchistes. Fondateur des *Pandectes belges* avec Edmond Picard.

(4) Pierre Desguin (ou Desguins), de Bruxelles, est ingénieur en 1867.

(5) Joseph Soubre (1845-1920), de Bruxelles, fils du compositeur Étienne Soubre, est docteur en droit en 1866, docteur en sciences politiques en 1867. Il fait carrière à Verviers dans l'enseignement communal.

(6) Joseph Mestreit (1845-1902), d'Arlon, est docteur en droit et en sciences politiques en 1867, conseiller provincial, bâtonnier de l'Ordre des Avocats. Il épousera la nièce de Frère-Orban.

(7) Émile Picard (à ne pas confondre avec Edmond Picard) est né à Bruxelles où à Ostende. Il est ingénieur en 1867.

(8) Il convient de souligner que pas un membre de ce comité n'est né dans la province de Liège, pas plus que de Backer et Selb qui ont signé le premier manifeste... Auguste Gobert et G. Demanet, qui deviendront aussi vice-présidents, sont respectivement de Malines et de Bruxelles. Optat Scailquin est de Braine-le-Comte et Adelm Burke de Saint-Omer, tous étudiants à Liège.

tique ? Des discussions serrées opposent des formules contradictoires (1). Enfin, un programme uniquement consacré à l'enseignement est adopté par 526 voix contre 37 (et 23 abstentions).

Pour que les organisateurs puissent parler au nom de tous les étudiants du pays, des délégations sont ensuite envoyées aux associations universitaires de Gand, de Bruxelles et de Louvain. Aucune susceptibilité linguistique n'est à craindre, mais les divisions religieuses sont irréductibles.

Le 31 mai, les étudiants de l'Université Catholique de Louvain, semoncés par le vice-recteur (2), rejettent la participation au Congrès par 301 voix contre 41 : l'abstention volontaire de la plus grande Université du pays aura une profonde répercussion sur les débats du Congrès où le radicalisme a désormais le champ libre. Par contre, à Bruxelles et à Gand, l'accueil est enthousiaste et sans réserve. Néanmoins, le refus des Louvanistes oblige la Commission Permanente de Liège à signer seule, le 21 juin, le manifeste qui tiendra lieu d'invitation « aux étudiants de tous les pays ».

Pour obtenir le concours des étudiants français, Auguste Gobert, récemment nommé vice-président, se rend à Paris où un comité de patronage est constitué sous la présidence de Henri Wallon. Les étudiants français placent à leur tête Paul Giraud-Cabasse (3).

Le vice-consul de France à Liège écrit que l'on attend 750 étudiants français (4), mais ce chiffre est dix fois trop élevé ! En fait, l'obstruction gouvernementale freine le zèle de la jeunesse française. Presque seuls, les blanquistes de Paris répondent à l'appel de Liège. Boitelle les désigne comme « la coterie du *Candide* et de *La Rive Gauche* », journaux progressistes bien connus et mal notés par la police. Parmi ces étudiants, ou anciens étudiants, plusieurs ont un nom dans la politique socialiste : Paul Lafargue, Gustave Tridon, Eugène Protot, Aristide Rey, Albert Regnard, Ernest Granger et

(1) Il y a contradiction dans les témoignages conservés sur les auteurs de ces divers projets. SERRIER (*op. cit.*, p. 155) cite Charles Van Marcke, Adelm Burke et Victor Arnould, en précisant que ce dernier l'emporte. Le *Compte rendu officiel* (p. 10) ne connaît que deux projets, dont il ne cite pas les auteurs. Le *Rapport de Boitelle* (p. 3) affirme que c'est le programme de Gobert qui est adopté; Boitelle est plutôt mal informé, mais il nous fait connaître le texte du projet de Burke.

(2) SERRIER (*op. cit.*, p. 156) donne le texte de l'avis de Mgr Namèche : « Des démarches sont faites en ce moment auprès de MM. les Étudiants pour les engager dans des projets qui ne paraissent pas suffisamment mûris et dont l'utilité est fort problématique. Nous connaissons trop l'esprit de la jeunesse universitaire de Louvain, elle nous a donné des preuves trop nombreuses et trop éclatantes de ses sentiments pour que nous ne soyons pas convaincus à l'avance qu'elle saura cette fois encore écouter les conseils de voix amies et dévouées et se soustraire à des excitations tout au moins peu réfléchies et intempestives. » — Comme il a été dit plus haut, trente-sept étudiants de Louvain paraissent au Congrès. Les noms de vingt et un d'entre eux sont reproduits dans le *Journal des Étudiants*, du 20 mars 1867. — Voir aussi la *Gazette de Liège* du 30 octobre 1865.

(3) Ce modéré deviendra avocat à Marseille. Cf. JELOUBOUSKAIA, *op. cit.*, p. 384.

(4) MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A PARIS, *Correspondance politique. Belgique*, vol. 55, f^o 134 (Liège, 11 octobre 1865).

quelques autres ⁽¹⁾. La présence à Liège de Raoul Rigault a été maintes fois affirmée, bien que le rôle de ce célèbre blanquiste se soit borné, en ce cas, à organiser le départ de ses compagnons ⁽²⁾. L'agitation du Quartier Latin est extrême et l'on s'explique l'ironie de Pierre de la Gorce : « De Paris, arrivèrent à Liège des étudiants en rupture de cours, et aussi plusieurs autres qui, de leur vie, n'avaient rien étudié ⁽³⁾ ».

En Belgique aussi, les préparatifs du Congrès sont commentés par la presse. Les étudiants de Liège doivent se défendre contre les critiques des journaux. « Si l'idée du Congrès a été accueillie froidement dès l'abord, proclame Auguste Gobert, c'est qu'elle n'a pas été comprise : elle a même été attaquée. On a dit que le Congrès serait stérile ou révolutionnaire. Stérile, il ne peut l'être, car des rapports surgiront des discussions qui, à coup sûr, jetteront quelque lumière sur des points relatifs à l'enseignement. Révolutionnaire, il ne peut l'être non plus. On ne fait de révolution que pour conquérir l'indépendance, la liberté que nous possédons, ou les richesses; — mais la jeunesse n'a-t-elle pas en partage toutes les richesses de la nature et, pour acquérir les autres, n'a-t-elle pas le travail ? Malgré toutes les attaques, l'idée du Congrès est restée debout, inébranlable, et elle a continué à marcher ⁽⁴⁾ ».

Pour se ménager l'opinion catholique, la Commission Permanente fait élire un nouveau vice-président, G. Demanet, mais celui-ci donnera bientôt sa démission ⁽⁵⁾.

La question du local est alors posée. L'Université refuse la Salle Académique; elle n'accepte même pas de donner congé aux étu-

(1) DOMMANGET, *op. cit.*, p. 51, 71, 111. — Citons aussi les noms de Charles Jaclard, Germain Casse, Albert Joly, Edouard Losson, Paul Dubois, Paul Robin, Antoine Armain-gaud, Besson, Bigourdan, Sibrac, Delbois, Henri Villeneuve, Edmond et Léonce Levraud, Eugène Ténot, Antonin Dubost, A. Pallier, Louis-Désiré Legrand et Paul Giraud-Cabasse (ces deux derniers n'appartenant pas à la « coterie »). Tridon, Villeneuve et les frères Levraud, de la prison de Sainte-Pélagie, écriront une lettre rappelant leur présence à Liège; cfr *Annales du Congrès International des Étudiants. Deuxième session tenue à Bruxelles, les 14, 15, 16 et 17 avril 1867*, p. 183, Liège, 1867. — La présence de Granger est attestée par lui-même; cfr W. MARTEL, *Mes entretiens avec Granger, lieutenant de Blanqui*, p. 37, Paris, 1939. — Charles LONGUET est cité comme présent à Liège par J. CLERE, *Les hommes de la Commune*, p. 107, Paris, 1871. — Nous reparlerons de l'étrange destin de plusieurs de ces jeunes gens.

(2) G. LARONZE, *Histoire de la Commune*, p. 31, 601, Paris, 1928. — Ch. RIHS, *La Commune de Paris*, p. 134, 157, etc., Genève, 1955. — Ch. PROLÈS, *Raoul Rigault*, p. 12, Paris, 1898. — J. FORNI, *Raoul Rigault*, p. 15, Paris, 1871. — H. PESSARD, *Mes petits papiers*, p. 137, Paris, 1887. — Le document décisif se trouve dans le dossier Rigault aux ARCHIVES DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS, B, 9, 892 : « Raoul Rigault était très connu dans le Quartier Latin, dont il fréquentait constamment les établissements publics, jouant et y parlant beaucoup. Après avoir pris une part active à toutes les agitations de ce quartier, il fut un des organisateurs du Congrès de Liège. »

(3) P. DE LA GORCE, *Histoire du Second Empire*, t. 5, p. 376, Paris, 1900.

(4) Assemblée générale du 25 octobre. Cfr l'*Écho de Liège* du 27 octobre 1965. — Voir aussi le même journal à la date du 16 octobre.

(5) *La Meuse* du 25 octobre 1865. — *Rapport de Boittelle*, p. 22. — Ceci manque curieusement au *Compte rendu officiel*.

dians pour le Congrès : le ministre, plus habile, accorde ce qu'il ne peut refuser (1).

Le 28 octobre, les étudiants français arrivent à la gare de Liège, en grand arroi. Un correspondant du *Bien public* les décrit sans tendresse sinon sans malice : des jeunes gens à l'allure excentrique, coiffés de chapeaux à larges bords, la barbe au menton et le sac au dos, réclamant « du pecket » à grands cris (2)...

Le chant de la *Marseillaise* accueille les Parisiens et les accompagne jusqu'au centre de la ville. Le cortège des étudiants est long et bruyant, comme il se doit.

Le groupe français choisit ensuite son comité. Giraud-Cabasse, — trop modéré, — ayant donné sa démission, Rey lui succède comme président, assisté de Regnard en qualité de vice-président.

Le Congrès s'ouvre enfin, le dimanche 29 octobre, « ce Congrès de jeunes Européens (3) », « pèlerins de la liberté (4) »...

À l'Hôtel de Ville, le bourgmestre libéral Piercot harangue les congressistes et répond en leur nom aux reproches formulés par leurs adversaires : « Le Congrès des Étudiants que j'ai qualifié tout à l'heure de grande fête de l'intelligence, a été apprécié, vous le savez tous, de différentes manières. Les uns, et je le proclame avec bonheur pour mon pays, c'est le plus grand nombre, les uns y ont vu une libre et grandiose manifestation des précieuses libertés inscrites dans notre Constitution. Ici la pensée n'est pas seulement libre, sa manifestation par toutes les formes que l'esprit humain peut inventer est libre aussi, et pour couronner cette grande liberté, vous avez le droit de vous réunir en quelque nombre que ce soit pour proclamer en face de tout le monde les grands principes à la défense desquels vous marcherez toujours avec nous. Le droit d'association est en effet la plus précieuse des garanties que nous puissions invoquer pour féconder les institutions présentes et pour préparer dans l'avenir leur perfectionnement. Les autres, et je le dis également avec une légitime satisfaction, c'est le très petit nombre, les autres ont cru voir dans ce Congrès je ne sais quel danger pour l'ordre social; quelques-uns ont affecté de voir en vous des apôtres de bouleversement, alors que vous êtes, à notre avis, les représentants les plus dignes et les plus autorisés par l'étude, de tous les sentiments d'ordre, de tous les principes de conservation sociale. [...] Vous réaliserez ces espérances. Les réunions universelles d'étudiants sont un excellent stimulant pour y parvenir. Usez-en avec fermeté et avec modération ! Nous applaudirons à vos efforts, et l'avenir vous appartiendra (5) ! »

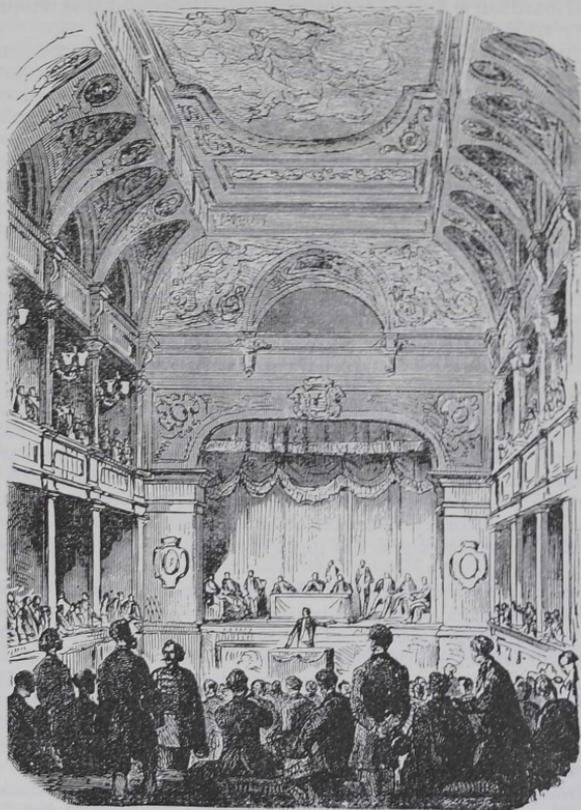
(1) SERRIR, *op. cit.*, p. 164. — *Journal de Liège* du 26 octobre 1865.

(2) *Le Bien public* du 1^{er} novembre 1865.

(3) J. FONTAINE, *La vérité sur le Congrès des Étudiants*, p. 14, Liège, 1866.

(4) *L'Écho de Liège* des 28-29 octobre 1865.

(5) *Compte rendu officiel*, p. 23-31.



Le Congrès de Liège
d'après *L'Illustration* du 18 novembre 1865.

De l'Hôtel de Ville au Casino Grétry du boulevard d'Avroy, — aujourd'hui le Lycée Léonie de Waha, — les étudiants se reforment en un cortège enthousiaste, drapeau vert en tête.

Quelques étudiants français attachent un crêpe à un bâton, « remplaçant par ce signe de deuil le drapeau tricolore (1) ». Un peu avant d'arriver à la salle des séances, Giraud-Cabasse arbore, de son côté, un drapeau français, sans aigle, et plusieurs étudiants se rassemblent derrière lui.

On entre au casino. Avant même que la séance ne soit ouverte, Rey demande que le drapeau tricolore soit exclu, « le drapeau rouge étant seul celui de la France ». Un grand vacarme suit cette proclamation; au milieu des interpellations véhémentes qui se croisent, Napoléon d'Hoffschmidt, président, fait retirer de la salle tous les drapeaux, même le drapeau vert des étudiants liégeois.

La première séance (2) sera brève. Elle est ouverte par un discours du président du Congrès, entouré des deux vice-présidents, Gobert et Desguin. Adroitement, d'Hoffschmidt essaie de prévenir les digressions politiques : « Il faut que, circonscrivant l'horizon immense que nous avons, et à juste titre, la prétention d'embrasser du regard, nous concentrons momentanément sur un seul point nos travaux et nos pensées. C'est pourquoi nous avons cette année proposé au Congrès la question de l'enseignement. Je n'anticiperai pas sur les travaux du Congrès en essayant de développer devant vous cet immense problème. D'autres mieux que moi en feront ressortir la largeur et la fécondité. Dans ces recherches, nous apporterons l'expérience du corps enseigné, qui jusqu'à présent n'a guère été consulté dans la matière (3) ».

Après diverses interventions souvent confuses, un ancien étudiant, l'avocat Scailquin, demande aux congressistes de se préoccuper aussi de l'éducation populaire : « Oui, Messieurs, ce que vous voulez, c'est combattre l'ignorance, le fanatisme et la tyrannie sous quelque forme qu'ils se produisent; c'est faire pénétrer la lumière à travers toutes les couches sociales; c'est hâter la venue de ce temps idéal où la rédemption des intelligences fera proclamer le droit de tous à la souveraineté, à la science qui fait la grandeur et la dignité humaines, au pain qui nous nourrit (4). »

Cette première réunion déborde « d'enthousiasme et de félicitations réciproques (5) » plus que d'échanges idéologiques. La deuxième, le lendemain 30 octobre, commence l'étude des problèmes de l'enseignement, non sans quelques discussions préalables (6).

(1) Rapport de Boittelle, p. 27. — *Compte rendu officiel*, p. 33, 34.

(2) *La Meuse* et le *Journal de Liège* du 30 octobre 1865.

(3) *Compte rendu officiel*, p. 38.

(4) *Compte rendu officiel*, p. 38. — D'autres reviendront sur ce sujet, mais le Congrès applaudit sans prendre aucune résolution dans ce sens.

(5) *Compte rendu officiel*, p. 54.

(6) *La Meuse*, le *Journal de Liège*, la *Gazette de Liège* et l'*Écho de Liège*, du 31 octobre 1865.

Les étudiants en droit et, après eux, les étudiants en médecine parlent le plus souvent, le plus longuement. Parmi eux, les Français sont les plus éloquents, même s'ils ne sont pas les plus écoutés.

Un jeune Lyonnais, Dubost, conjure les membres du Congrès de ne point justifier par avance les mesures arbitraires dont ils pourraient devenir les victimes. On lui coupe la parole, mais il récolte des applaudissements lorsqu'il affirme que l'instruction seule « conduira à la liberté ⁽¹⁾ ».

Un Anglais lui donne la réplique, mais c'est un étudiant en médecine de Liège, Adelm Burke, fervent adepte du matérialisme. Selon lui, la réforme de l'enseignement vaudra ce que vaudront ses principes de base ⁽²⁾.

Un étudiant français, Armaingaud, qui se dit positiviste, parle dans le même sens, mais avec plus de brutalité : « La science positive est la seule source de toute foi moderne; les intérêts seuls retiennent encore les hypocrites et les timides aux pratiques du culte, et quand la loi sera indifférente, quand il n'y aura plus ni budget des cultes, ni budget universitaire, nous verrons tous ces faux croyants brûler tout ce qu'ils ont adoré ⁽³⁾ ».

Un de ses compatriotes, Delbois, s'abandonne à un plaidoyer emphatique pour l'instruction universelle. Il invoque Fénelon et Talleyrand, aussi bien que Fourier, Comte et Proudhon. Il est le seul à citer l'Association Internationale des Travailleurs ou, du moins, « le Congrès international des ouvriers qui devait s'ouvrir aussi dernièrement dans ce pays ⁽⁴⁾ ».

Le comte Foucher de Careil, — orateur du premier Congrès catholique de Malines ⁽⁵⁾, — fait alors l'éloge de la liberté de la science en Allemagne. Il cite Kant et salue le nom glorieux de Renan ⁽⁶⁾.

L'avocat Louis Legrand, de Valenciennes, fait profession de spiritualisme et suggère que les étudiants fassent des conférences aux ouvriers ⁽⁷⁾.

Germain Casse, étudiant en droit de Paris, dénonce le régime bonapartiste qui vincule la liberté de réunion. Lui aussi, il invoque

⁽¹⁾ *Compte rendu officiel*, p. 60 sv. — *Rapport de Boittelle*, p. 30 (Dubost). — Il s'agit sans doute d'Antonin Dubost, de Lyon (1844-1921), ami de Raoul Rigault. Dans l'opposition sous le Second Empire, il quitte Paris en ballon après Sedan, devient député puis sénateur. Cfr G. LARONZE, *Histoire de la Commune*, p. 40, 443, 444, Paris, 1928.

⁽²⁾ *Compte rendu officiel*, p. 63 sv., 106, 109, etc.

⁽³⁾ *Compte rendu officiel*, p. 67.

⁽⁴⁾ *Compte rendu officiel*, p. 80. — En fait, ce Congrès se tint à Genève du 3 au 8 septembre 1866. Cfr L. BERTRAND, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique*, t. 2, p. 207, Bruxelles, 1907. — K. MARX et F. ENGELS, *Correspondance*, t. 7, p. 229, 235, Paris, 1933.

⁽⁵⁾ *Assemblée générale des catholiques en Belgique*. Première session à Malines, t. 2, p. 106 sv., Bruxelles, 1864. — *La Gazette de Liège* des 4-5 novembre en fait un éloge réservé.

⁽⁶⁾ *Compte rendu officiel*, p. 90, 92. — Foucher de Careil est un bon historien de la philosophie allemande et l'éditeur de Leibniz. Son activité politique a fait de lui un ambassadeur de France à Vienne.

⁽⁷⁾ *Compte rendu officiel*, p. 93 sv., 107, 296.

les « grands principes » : « Il y a eu deux grands principes dans le monde : le principe divin jusqu'à 1789; depuis lors, le principe humain. Nous devons savoir si à l'avenir les bases de l'enseignement reposeront sur le principe divin ou sur le principe humain. Il s'agit de savoir si enfin reconnaissant la dignité humaine nous viendrons dire que nous sommes quelque chose. On voudra peut-être me dire que je suis orgueilleux. Oui, j'ai la noble fierté de sentir que je suis homme et je veux que tous ceux qui me ressemblent le sentent comme moi. Voilà pourquoi je brise toutes les entraves. Je veux que la discussion roule sur la question de principe entre l'homme et Dieu, entre le principe divin et le principe humain (1). »

Ce discours virulent est la première affirmation nette du radicalisme antireligieux qui marquera le Congrès.

L'avocat liégeois Jean Fontaine lui répond en condamnant toutes les déviations politiques de la discussion. « Dans une lettre (2), dit-il, que Victor Hugo vous a envoyée il y a quelques jours il disait : le cœur humain a un recto sur lequel est inscrit jeunesse et un verso sur lequel est écrit sagesse. Je suis arrivé à la page du verso sur laquelle il faut écrire sagesse; à côté j'y sais inscrire au besoin le mot jeunesse. Je suis donc jeune comme vous par le cœur, par les idées, par les sympathies qui m'attirent vers le grand courant du progrès. Ici je voudrais répondre un mot au sujet du fâcheux épisode qui vient de surgir. Dans une réunion aussi vaste, aussi solennelle et qui a porté au premier article de son programme l'enseignement à tous les degrés, l'enseignement supérieur, l'enseignement moyen, l'enseignement populaire dans toutes ses nuances, il est fâcheux que des discussions politiques d'outré-Quiévrain viennent jeter le désaccord ici : messieurs les Républicains, gardez votre drapeau; vous appartenez à un grand parti, au parti de l'avenir; messieurs les Napoléoniens ou Impérialistes... »

A ce moment fusent des interruptions de toutes parts : « Il n'y en a pas ici ! » Fontaine reprend : « Vous êtes intolérants. Tantôt l'on vous disait qu'en France toutes les bouches étaient scellées; je ne suis pas Français, mais, dans l'intérêt de la vérité, je dis que cela est inexact. M. Duruy, dans une statistique publiée par le Ministère de l'Instruction Publique et qui n'a été contestée ni par le *Journal des Débats*, ni par *Le Siècle* (Bryante interruption). J'aperçois des gens qui se fâchent... Je vous donne ma parole d'honneur qu'en venant ici je ne songeais nullement à prendre la parole, mais en voyant hier deux jeunes Français entrer dans une voie fautive et diamétralement contraire au but du Congrès, je n'ai pu m'empêcher de demander la parole pour protester contre ces brandons de discorde qui sont de nature à jeter le plus grand discrédit sur notre assemblée. Voici ce que je voudrais. Je vous propose de décider que tous les

(1) *Compte rendu officiel*, p. 102.

(2) Chose curieuse, la lettre connue de Victor Hugo ne s'exprime pas de cette façon. Cfr *Compte rendu officiel*, p. 103 et 451.

discours de longue haleine où seraient amassées des idées vagues doivent rentrer dans la poche ou dans la mémoire de ceux qui voudraient nous les servir. Je demande surtout que chaque jeune homme, qu'il appartienne à la France, à la Belgique, à la Néerlande, à l'Allemagne ou à tout autre pays, descende sur le terrain pratique, scientifique, s'occupe de l'enseignement supérieur, de l'enseignement moyen, mais surtout de l'enseignement des masses, des phalanges populaires. C'est là qu'il faut jeter la lumière, les bons exemples. C'est là qu'il faut vous rappeler les paroles du grand poète Goethe : De la lumière ! De la lumière ! Il faut en jeter à pleines mains. Mais, pour cela, pas de souvenirs rétrospectifs capables d'envenimer les esprits. Ici il faut se rapprocher (1). »

Une longue leçon de philosophie positive, par Adelm Burke, ouvre la réunion de l'après-midi. Les « trois états » sont minutieusement rappelés, au nom de l'histoire, et proposés comme les relais nécessaires de l'éducation de l'homme (2).

Foucher de Careil réfute ou du moins repousse le positivisme de Burke. Après un nouvel éloge de Kant, il raille le vieillissement de la science universitaire : « Vous le savez aussi bien que moi, vous tous qui vivez ou qui avez vécu sur les bancs de l'école : cet obstacle [à la réforme des Universités], c'est que la science, pour quelque chose veut en scruter les profondeurs, veut dire progrès, éducation progressive, et que l'Université le plus souvent a voulu dire routine, éducation routinière (3). »

Regnard, de Paris, se déclare positiviste et matérialiste. Il rend hommage à Comte, à Littré, à Kant et à Hegel. Il glorifie « le drapeau de la démocratie », qui « porte dans ses plis la devise des temps modernes : le progrès par la science (4) ».

Armaingaud attaque vigoureusement Foucher de Careil, lui déniaut toute compétence en histoire de la philosophie. Puis, il regrette que son condisciple Regnard ait associé matérialisme et positivisme : « Au nom de la doctrine positiviste qui dirige ma vie intellectuelle depuis trois ans, je déclare que M. Regnard est en pleine contradiction avec lui-même; si M. Regnard est matérialiste, il n'est pas positiviste; la philosophie positive ne sait rien des causes premières et des causes finales; elle prouve que personne n'en peut rien savoir; elle n'est ni athée ni déiste (5). »

Eugène Robert, de Bruxelles, s'efforce de ramener ses camarades au programme du jour, tout en exposant sa philosophie personnelle : « De même que je porte un ardent amour à la liberté, de même, je porte une haine profonde au principe autoritaire. Je hais l'autorité

(1) *Compte rendu officiel*, p. 103 sv. — C'est ce Jean Fontaine qui publiera la brochure citée : *La vérité sur le Congrès des Étudiants*. — Ses publications mériteraient une étude.

(2) *Compte rendu officiel*, p. 109-116.

(3) *Compte rendu officiel*, p. 118-130.

(4) *Compte rendu officiel*, p. 133-137.

(5) *Compte rendu officiel*, p. 137-140.

dans les questions religieuses, je la hais dans les questions politiques, je la hais dans les questions sociales. C'est l'autorité qui pèse sur nous; c'est le principe autoritaire qui est le mauvais génie du monde. » Après une interruption de l'assemblée, l'orateur conclut : « Il faut que la science puisse s'élever jusqu'au ciel, il faut qu'elle puisse escaler la voûte du ciel et la crever comme un plafond de papier (1). »

Jean Fontaine se rallie aux conceptions de Foucher de Careil et pourfend l'athéisme au nom de Socrate, de Platon, de Descartes, de Bossuet et de Cousin : « Avec votre positivisme, avec vos doctrines athées, vous n'aurez jamais la liberté vraie, vous n'aurez jamais de morale vraie, de charité vraie. [...] Je réponds par l'affirmation de mes doctrines spiritualistes à l'affirmation de vos doctrines athées qui sont fatales à la famille, fatales aux mœurs, fatales à l'homme (2). »

Ces thèses suscitent de vives réactions dans l'assemblée. Lafargue, de Bordeaux, s'élance vers la tribune : « Vous attaquez le matérialisme ! Mais que verrions-nous sans lui ? Vous l'accusez de n'avoir pas de morale ? Mais il n'y a au monde qu'une morale, la morale matérialiste qui n'est basée sur aucune hypothèse, et avec votre spiritualisme vous ne pouvez avoir aucune morale. (Cris, interruption). Messieurs, ne vous récriez pas tant, car je suis dans la question. Qu'est-ce que nous cherchons en ce moment ? La méthode que l'on doit suivre dans l'enseignement, n'est-ce pas ? Or il y a deux méthodes en présence : la méthode catholique du spiritualiste et la méthode matérialiste du positiviste. [...] Tous ceux qui admettent Dieu sont au nom de la logique forcés d'arriver au catholicisme. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir l'éclectique Cousin pencher vers le catholicisme après l'avoir combattu; le protestant Guizot s'incliner plein de vénération devant la hiérarchie catholique. Oh ! le catholicisme est la plus forte et la seule machine que l'on puisse construire sur l'idée de Dieu. Il y a 400 ans que nous la sapons et elle est solide encore, malheureusement. Mais son heure sonnera. Il le faut, car le catholicisme est contraire à la science et surtout à la morale. » Et de conclure en citant un passage de « notre grand maître à tous, Proudhon (3). »

Legrand reprend la parole pour déplorer les digressions de ses prédécesseurs et pour montrer que tout n'est pas mauvais dans l'enseignement supérieur : « Les Universités sont des corporations se rapprochant facilement des coteries, ayant l'esprit de conservation et de stabilité à un degré qui devient facilement de l'exagération. Pourtant elles ont du bon; elles excellent à conserver ce qui doit être conservé. Voilà, je crois, à peu près le seul rôle des Universités (4). »

(1) *Compte rendu officiel*, p. 140-142.

(2) *Compte rendu officiel*, p. 142-145. — Dans *La vérité sur le Congrès*, p. 55, 109, Jean Fontaine développe ses idées sur le même sujet.

(3) *Compte rendu officiel*, p. 145-150. — Sur la diversité des comptes rendus à ce propos, voir plus haut, p. 4, note 4.

(4) *Compte rendu officiel*, p. 150-154.

Jaclard, de Paris, revient à la question qui irrite mais qui intéresse tout le monde : les rapports de l'enseignement avec la religion. Avec lui, le ton monte encore lorsqu'il dénonce « la prostitution cléricale » (1). Le président d'Hoffschmidt le rappelle à l'ordre au milieu des protestations (2).

Le secrétaire, Joseph Mestreit, tire l'amère leçon de ce débat long, violent et sans conclusion valable : « Je demande pardon à l'assemblée si je dois lui dire quelque chose de désagréable, mais je trouve que nous assistons à un triste spectacle. On a voulu porter aujourd'hui la question sur le terrain des principes. Mais on ne s'est pas borné à discuter les principes qui doivent présider à l'enseignement; on a discuté des principes qui importent grandement, mais pas ici. Je propose donc de clôturer la discussion générale pour aborder demain des questions plus pratiques. La question de principes importe peu au fond, pourvu que nous arrivions demain à des résultats pratiques convenables. Je dis demain, car j'ose dire que cette première journée n'a abouti à rien (3). »

Ainsi s'achève la première journée de travail du Congrès. Nous imaginons sans peine l'immense salle de Casino, — avec son éclairage au gaz, — pleine de cris et de fumée, son public estudiantin très excité, très divisé, mais bien décidé à dire demain ce qui n'a pu être dit aujourd'hui.

La journée du 31 octobre est la plus importante du Congrès, la plus mouvementée aussi (4). Par motion d'ordre, Legrand souhaite que les délégués viennent exposer à leurs condisciples l'état de l'instruction publique dans les divers pays, mais ce vœu n'a pas de succès (5).

Léon Fontaine, journaliste bruxellois de gauche (6), se proclame matérialiste, socialiste, membre des Solidaires et de la Libre-Pensée, « apôtre de Proudhon ». Il prône, à sa façon, la liberté d'enseignement : « Je voudrais, dit-il, voir des chaires de spiritualistes dans ce coin-ci; des chaires de matérialistes dans ce coin-là; des chaires de catholiques de ce côté; des chaires de Solidaires en face d'elles; des chaires de toute espèce dans tous les coins du pays. » Il nie ensuite que la liberté de l'enseignement soit réelle en Belgique et il est persuadé que le gouvernement refuserait de rémunérer les ministres

(1) *Compte rendu officiel*, p. 154-160.

(2) Le *Journal de Liège* des 31 octobre et 1^{er} novembre précise que l'assemblée conspu l'orateur.

(3) *Compte rendu officiel*, p. 161.

(4) *La Meuse*, la *Gazette de Liège*, l'*Écho de Liège* et le *Journal de Liège* du 2 novembre.

(5) *Compte rendu officiel*, p. 165.

(6) Léon Fontaine (sans parenté avec Jean Fontaine) est, en 1865, éditeur de *La Rive gauche* et directeur de *La Cloche*. C'est lui qui présidera le meeting républicain de Bruxelles le 3 novembre 1865. Il est correspondant de Karl Marx et participe à la constitution d'une section belge de l'Association Internationale des Travailleurs. Cf. M. RUBEL, *Bibliographie des œuvres de Karl Marx*, p. 208, Paris, 1956; — A. LEHNING, *Michel Bakounine et l'Italie*, t. 2, p. 463, Leyde, 1963.

du « culte de l'athéisme ». Il est plusieurs fois interrompu mais, imperturbable, il continue sur sa lancée : « Ce n'est que par l'anarchie des séances qu'on arrivera à faire quelque chose. » Puis il oppose l'Université de Bruxelles à l'Université de Louvain comme le jour à la nuit. Les clameurs augmentent encore quand le tribun conclut : « Dans l'ordre moral, nous voulons, par l'anéantissement de tous les préjugés de religion et d'église, arriver à la négation de Dieu et au libre examen. Dans l'ordre politique, nous voulons, par la réalisation de l'idée républicaine, arriver à la fédération des peuples et à la solidarité des individus. (Chut ! Allons donc !) Dans l'ordre social, nous voulons, par la transformation de la propriété, par l'abolition de l'hérédité, par l'application du principe d'association, par la mutualité, arriver à la solidarité des intérêts et à la justice (1). »

Emmanuel Desoer, docteur en droit de Liège, fait l'apologie de la Constitution belge qui garantit la liberté publique et la liberté individuelle (2). Il est longuement applaudi (3).

Georges Janson (4), de Bruxelles, ne croit qu'en la Révolution. Il invoque Saint-Just et Marat, il salue le drapeau rouge et termine en proclamant « qu'il n'y a qu'une chose qui mérite d'être enseignée à la jeunesse par la jeunesse : c'est la république et le socialisme » (5). Jean Fontaine bondit à la tribune, mais il en est écarté. Le désordre est à son comble (6).

L'assemblée est fatiguée par l'emphase et la prolixité des orateurs. Victor Arnould, docteur en droit de Liège, dénonce leur sectarisme (7) mais Germain Casse, de Paris, propose « de déclarer la religion catholique impuissante en fait d'enseignement; de demander l'exclusion complète, totale de tout individu qui représente, à quelque degré que ce soit, l'idée de la religion qui est l'idée de l'intolérance. (À la question !) [...] Aujourd'hui, quand on parle de morale, gare à ma bourse; quand on parle de Dieu, gare à mon échine; quand on parle de liberté, gare à Bonaparte (8). »

Un geste maladroit de cet étudiant, qui venait d'attaquer nommé Napoléon III, provoque un incident. Le vice-consul de France, Chapey, quitte la salle. Les journaux interpréteront diversement le fait (9).

(1) *Compte rendu officiel*, p. 167-183.

(2) La *Gazette de Liège* du 10 novembre montre que le *Journal de Liège* a inexactement rapporté les paroles de Desoer, un des rédacteurs du Journal ! — Cfr J. STIENNON, *Une dynastie d'éditeurs-imprimeurs liégeois : Les Desoer*, dans *La Vie Wallonne*, t. 24, p. 25, Liège, 1950.

(3) *Compte rendu officiel*, p. 183-187.

(4) Frère de Paul Janson (qui ne vient pas au Congrès, quoi qu'en dise DOMMANGER, *op. cit.*, p. 129); c'est un avocat doué mais un peu extravagant (1841-1903). Cfr L. DELANGE-JANSON, *Paul Janson*, p. 12, 41, Bruxelles, 1962.

(5) *Compte rendu officiel*, p. 189-203.

(6) *Gazette de Liège* du 2 novembre. — Ce détail manque au *Compte rendu officiel*.

(7) *Compte rendu officiel*, p. 202-213. — Victor Arnould est un journaliste de talent.

(8) *Compte rendu officiel*, p. 214-215.

(9) L'*Écho de Liège* du 8 novembre écrit : « M. Casse écrit à la *Gazette* pour protester contre quelques inexactitudes du compte rendu de ses discours. « Quant à mon geste

La séance continue dans un tapage grandissant. Un étudiant de Bruxelles, Albert Peemans, appelle de ses vœux une manière de pluralisme dans l'enseignement de l'Université libre : « Nous trouverons des professeurs de droit qui enseigneront le droit au point de vue positiviste, et d'autres au point de vue spiritualiste, et la jeunesse pourra juger où est la vérité (1). »

La discussion reprend l'après-midi avec une égale vivacité. Jean Fontaine veut « venger le drapeau tricolore ». Rappelé à la question, il propose que les professeurs de l'enseignement moyen et supérieur soient nommés au concours, et que des chaires libres s'élèvent à côté des chaires officielles. Puis, il se laisse emporter par son éloquence et attaque ouvertement le socialisme ; « Qu'est ce que le capital ? C'est une providence... (2) ».

Auguste Gobert revient au rajeunissement des programmes et suggère la généralisation du *privat docent* (3). Burke appuie ce vœu avec la vigueur qui caractérise tous ses propos : « Faisons donc une pétition pour réclamer l'enseignement libre, pour demander que, même dans les Universités de l'État, des jeunes gens de talent et de cœur puissent eux aussi professer leur foi et leurs doctrines. Pourquoi repousserait-on une telle demande ? Ces jeunes gens ne seraient point payés par le budget de l'État ; dès lors pourquoi le bourgeois protesterait-il ? » (Rires et applaudissements) (4).

Paul Robin, ancien élève de l'École Normale Supérieure de Paris, s'exprime avec la conviction d'un futur pédagogue : « Réduire dans l'enseignement l'autorité, autant qu'il est possible, et y introduire la liberté. A priori, on pouvait prévoir ce que l'expérience m'a prouvé : rien à tenter dans mon malheureux pays où un savant despotisme sait écraser dans son germe toute initiative personnelle. Trouverai-je ailleurs ce qui m'a manqué là ? Je suis venu à Liège pour le savoir, pour avoir votre sympathie et peut-être votre appui, de vous, amants passionnés de la liberté, résolu dans tous les cas à poursuivre sans relâche la réalisation d'une idée qui est désormais le but de ma vie (5). »

en arrière, dit-il, évidemment il s'adressait à la France. En disant : c'est ce monsieur qui est là-bas, je désignais M. Bonaparte et nullement le consul français que je ne connais pas et que je ne savais pas être dans la salle. C'est exactement ce que nous avons dit. La *Gazette* s'exécute cette fois, mais en grommelant. Elle insinue que son interprétation a été celle « d'une bonne partie de l'auditoire ». Nous nions cela formellement. Nous ne connaissons que la *Gazette* qui ait voulu voir une chose qui n'a pas eu lieu. — Le compte rendu publié en brochure par la *Gazette de Liège*, p. 42, fera la rectification.

(1) *Compte rendu officiel*, p. 218-224.

(2) *Compte rendu officiel*, p. 230-238. — Ce compte rendu, une fois de plus, corrige les improvisations des orateurs, leur enlevant de la vie. Jean Fontaine a dit alors, d'après la *Gazette de Liège* du 2 novembre : « Ce que je demande, c'est que vous étudiez chez vous et qu'aussi vous jetiez de temps en temps un regard sérieux et attendri sur les classes pauvres qui sont à côté de vous. »

(3) *Compte rendu officiel*, p. 239-244.

(4) *Compte rendu officiel*, p. 244-248.

(5) *Compte rendu officiel*, p. 248-254. — On connaît par ailleurs les idées pédagogiques de l'orateur. Cf. G. GIROUD, *Paul Robin*, Paris, 1937.

Scailquin revient à la tribune pour déclarer inconstitutionnelle la loi belge de 1842 sur l'enseignement primaire. Cette profession de foi suscite des « applaudissements prolongés » et des « bravos frénétiques ⁽¹⁾ ».

Fidèle à la lettre du proudhonisme, Eugène Robert évoque « la véritable ère sociale, où le gouvernement n'existera plus et où l'homme n'aura plus besoin de lumières ⁽²⁾ ».

Édouard Losson, de Paris, glorifie la Commune de 1793, non sans susciter de vives protestations. Il insiste : « Oui, nous sommes l'avenir, et ce cri retentira dans les échos des Tuileries et du Vatican, dans tous les échos de tous les palais; nous aurons dit une bonne fois : la jeunesse est révolutionnaire, l'avenir est socialiste... ⁽³⁾ ». Des signes non équivoques de dénégation sur certains bancs saluent cette péroraison.

L'intervention finale d'Eugène Protot, de Paris, n'est pas moins radicale dans ses développements. L'orateur condamne l'instruction obligatoire dont le coût retombera sur le peuple. Pour lui, c'est d'abord le niveau de vie des classes laborieuses qui doit être relevé. Enfin, « le peuple n'a de salut que dans la révolution ⁽⁴⁾ ».

Ainsi s'achève cette fiévreuse journée au cours de laquelle les idées générales se sont exprimées avec audace et se sont heurtées avec bruit, laissant aux travaux plus austères des sections le soin de formuler des projets précis.

Le matin du 1^{er} novembre est réservé à ces réunions de sections, dont voici un rapide aperçu ⁽⁵⁾. Cette fois, ce sont les élèves de l'École des Mines de Liège, — que l'on avait à peine entendus jusque-là, — qui l'emporteront par la qualité de leur effort.

Dans la section de Philosophie et de Droit, on entend le Liégeois Soubre se plaindre du cours d'histoire moderne ⁽⁶⁾, arbitrairement réduit à l'étude du règne de Louis XIV. Le Bruxellois Léon Vanderkindere prône un enseignement plus judicieux de la philosophie grâce à la suppression de l'examen pour les « cours dogmatiques », — tels que la logique, la morale et la psychologie, — leur remplacement par des cours libres ainsi que par des cours obligatoires d'histoire de la philosophie ⁽⁷⁾.

Le Français Delbois veut que « l'élève intervienne dans le choix des professeurs » et « qu'il y ait deux ou trois professeurs pour

(1) *Compte rendu officiel*, p. 257-269. — A comparer avec les *Mémoires des Loges belges sur l'instruction obligatoire*, p. 330 sv., Bruxelles, 1863.

(2) *Compte rendu officiel*, p. 273-282.

(3) *Compte rendu officiel*, p. 282-287.

(4) *Compte rendu officiel*, p. 287-289.

(5) Section de Philosophie et de Droit (*Compte rendu officiel*, p. 295-362), de Médecine (p. 359-362), des Sciences (p. 362-405). — L. HYMANS, *Hist. parlém.*, t. 41, p. 342.

(6) *Compte rendu officiel*, p. 326. — J. G. MACOIRS enseigne alors l'histoire moderne.

(7) *Compte rendu officiel*, p. 331-339. — En ce qui concerne les cours libres, Vanderkindere est fortement appuyé par Charles Van Marcke, étudiant en droit de Liège, appartenant à la famille des peintres Van Marcke de Lummen.

chaque cours (1) ». Le Belge Paul Timmermans souhaite la création d'un cours d'histoire contemporaine (2). Pour le Maestrichtois Gustave Tripels, il importe surtout de délivrer les étudiants de la contrainte des examens à date fixe : « Que le gouvernement nomme un jury permanent qui soit toujours à la disposition de l'élève, sauf d'accorder à ce jury le droit d'ajourner le récipiendaire après un ou deux échecs dans un délai fixé d'avance pour prévenir les abus (3). » Après tant de palabres, il est convenu, selon l'avis d'Oscar Van Goidtsnoven, de ne pas rédiger de pétition en ce qui concerne les études de philosophie et de droit.

Burke, à la section de Médecine, fait l'éloge du professeur Schwann, réclame des laboratoires et des microscopes pour les étudiants, ainsi que la création de « chaires libres » pour les « docteurs spéciaux (4) ».

La section des Sciences aborde les problèmes des Écoles spéciales avec une minutie qui montre le zèle des rapporteurs. La majorité veut mettre fin au régime des interrogations (5). Théophile Dubiez demande la publicité des délibérations du jury d'examen et l'ouverture de la Bibliothèque universitaire après les heures de cours (6). Gobert voudrait que tous les professeurs fussent obligés de faire imprimer leurs cours (7). Enfin, Adolphe Greiner propose des cours de langues vivantes pour les futurs ingénieurs (8), Victor Heuschling un cours pratique de physique (9) et Gobert un « cours de chemins de fer » (10). Après discussion, toutes ces résolutions sont acceptées par les membres de la section. Elles entreront pour une part importante dans les conclusions du Congrès.

La séance de clôture, — singulièrement orageuse et confuse, — couronne les débats d'une assemblée infatigable (11). Le Congrès fait siens les vœux des Commissions et décide de transmettre les principaux d'entre eux, sous forme de pétitions, aux autorités publiques. Legrand propose ensuite au nom de « la démocratie libérale et spiritualiste française », de mettre à l'ordre du jour de la prochaine session du « Congrès permanent » « la question de l'amélioration de la classe ouvrière (12) ». Au milieu de l'ouragan soulevé par ces paroles, Jean Fontaine veut s'emparer de la tribune : il est contraint d'en

(1) *Compte rendu officiel*, p. 351.

(2) *Compte rendu officiel*, p. 354.

(3) *Compte rendu officiel*, p. 355.

(4) *Compte rendu officiel*, p. 359-362.

(5) *Compte rendu officiel*, p. 363-373.

(6) *Compte rendu officiel*, p. 377, 397.

(7) *Compte rendu officiel*, p. 385, 386.

(8) *Compte rendu officiel*, p. 396.

(9) *Compte rendu officiel*, p. 397.

(10) *Compte rendu officiel*, p. 401. — Le compte rendu publié par la *Gazette de Liège* est parfois plus détaillé.

(11) Après-midi du 1^{er} novembre. Cfr *La Meuse* du 2 novembre; le *Journal de Liège* des 3 et 4 novembre; l'*Écho de Liège* des 3 et 4 novembre; la *Gazette de Liège* des 3 et 4 novembre (donnant maints détails nouveaux).

(12) *Compte rendu officiel*, p. 419-423.

descendre; les commissaires en retirent aussi Armaingaud. Longtemps, Germain Casse attend que le tumulte s'apaise. Enfin, il peut parler au nom de ses camarades « révolutionnaires, socialistes, athées (1) ».

Jean Fontaine entend répliquer, mais son intervention est couverte par le tapage de l'assistance. Le calme revenu, Gobert peut jeter les bases, — toutes théoriques, — d'une « Fédération des Étudiants de tous les pays (2) ». L'assemblée l'approuve, sans plus, et revient aux questions brûlantes qui l'intéressent davantage. Il est décidé que les congressistes se retrouveront à Bruxelles dans dix-huit mois pour reprendre leurs délibérations (3). Les étudiants étrangers adressent ensuite des remerciements aux organisateurs et le président, après avoir vanté « la force impérissable » du Congrès, lève la séance au milieu des hurrahs.

Le Congrès est clos, du moins ses réunions officielles. La fête se prolonge, bien tard, dans les chants et dans les cris de joie. Un banquet, suivi d'un bal, réunit les étudiants dans la grande salle de la Renommée. Pour la première fois, retentissent les accents de la *Marseillaise des Étudiants*, composée à l'occasion du Congrès par le poète liégeois Joseph Demoulin (4). Repris en chœur par la foule, le refrain remplit les rues de la ville :

« Allons, Étudiants ! le drapeau du Congrès
Enfin (bis) a rallié les soldats du Progrès (5) ».

* * *

Le Congrès est fini, mais tout le monde en parle. Les journaux se passionnent. Les chancelleries s'inquiètent. Des demandes de renseignements descendent par la voie hiérarchique. Des rapports suivent, avec les mêmes détours. De Bruxelles, Charles Rogier exige un compte rendu du gouverneur qui se retourne vers le bourgmestre de Liège. Les dépêches du vice-consul de France seront transmises au ministre français des Affaires Étrangères et, par l'intermédiaire de ce dernier, au ministre de l'Intérieur et au ministre de l'Instruction publique.

(1) *Compte rendu officiel*, p. 423-426.

(2) *Compte rendu officiel*, p. 428-431.

(3) Sur ce Congrès de Bruxelles de 1867, aucune étude encore. Il eut beaucoup moins de participants, moins de succès et surtout moins de retentissement que le Congrès de Liège. Toutefois, ses comptes rendus (*Annales du Congrès International des Étudiants. Deuxième session tenue à Bruxelles les 14, 15, 16 et 17 avril 1867*, in-8°, Liège, 1867) montrent que cette assemblée, — prise en mains par Hector Denis, César De Paepé et Maurice Van Meenen, — sut profiter de l'expérience durement acquise à Liège. Ses débats furent corrects et ses conclusions remarquables.

(4) SERRIR, *op. cit.*, p. 171 et 199. — Joseph Demoulin (1825-1879) est un personnage. Poète, romancier et journaliste de second ordre, il eut son succès et son prestige. Il était à Paris en 48 et en 70, du côté de la révolution. Expulsé deux fois, il revient dans sa ville natale où il fait figure de barde de la liberté. Cfr C. DEMBLON, *Joseph Demoulin*, Liège, 1883. — C'est Mlle Riset, du Pavillon de Flore, qui entonne la *Marseillaise des Étudiants*. Cfr l'*Almanach des Étudiants*, p. 15, Liège, 1868.

(5) *Almanach*, p. 199.

D'autre part, la frontière française est fermée pendant huit jours aux journaux belges qui rendent compte des délibérations du Congrès (1). La France officielle prend mal le Congrès, mais elle en parlera quand même. Dupanloup dénonce, devant ses collègues du Sénat, les théories révolutionnaires professées à Liège. *L'Illustration* du 18 novembre publie un article prudent, orné d'une lithographie représentant la séance d'ouverture (2). *Le Siècle* fait l'éloge du Congrès tout en regrettant la « maladresse » des orateurs français. *La Rive Gauche* reproduit les principaux discours.

En Belgique, l'opinion conservatrice est effarouchée. Le *Journal de Liège* ne cache pas sa déception, qui est celle des journaux libéraux en général, et même des progressistes (3). *L'Écho du Parlement*, par crainte du socialisme, ne souffle mot des dernières journées du Congrès ! A Liège, le bourgmestre Piercot se tait. A peu près seul, *L'Écho de Liège* reste fidèle aux étudiants, mais la *Gazette de Liège* triomphe en décrivant la « bacchanale universitaire » comme « une mystification à laquelle les professeurs liégeois n'accordent que peu de crédit et les étudiants catholiques moins encore (4) ».

Le pro-recteur Spring, dans son rapport annuel, supplie les étudiants de ne pas « céder trop facilement à des entraînements qui viennent du dehors » et menacent « une dignité vraie (5) ».

De tels propos s'expliquent par les écarts de langage de certains orateurs lors du Congrès et, surtout, au lendemain du Congrès, à l'occasion d'un meeting républicain réuni à Bruxelles le 3 novembre (6). Là, sans contradiction sérieuse, les thèses révolutionnaires

(1) *Gazette de Liège* du 16 novembre 1865.

(2) Article signé : J. Dottez.

(3) Edmond Picard critique les « fâcheuses exagérations » du Congrès ; cfr J. BARTIER, *Le mouvement démocratique à l'Université de Bruxelles*, dans *Socialisme*, t. 7, p. 147, Bruxelles, 1960. — Voir aussi L. DELANGE-JANSON, *Paul Janson*, p. 93. — Baudelaire même, à Bruxelles alors, est sans pitié pour les « parleries politiques » de Liège ; cfr *Œuvres complètes*, t. 2, p. 909, Paris, 1955.

(4) *Gazette de Liège* des 28-29 octobre et du 7 novembre. — Écho de ces appréciations sévères dans toute la presse catholique ; cfr *Journal historique et littéraire*, t. 32, p. 397, Bruxelles, 1865 ; *Revue générale*, t. 2, p. 526, Bruxelles, 1865 ; *Revue universitaire*, t. 1, p. 7, Liège, 1868. — Sur l'antisocialisme à Liège à cette époque, voir P. GÉRIN, *Catholiques liégeois et question sociale (1833-1914)*, p. 43 sv., Bruxelles, 1959.

(5) *Journal des Étudiants* du 12 décembre 1866. — Encore en mars 1867, à l'annonce d'un second Congrès à Bruxelles, le Conseil Académique de Liège déplore le « retentissement si déplorable » du Congrès de 1865.

(6) Ce meeting mériterait d'être étudié. — *Le Bien public* du 8 novembre reproduit la convocation envoyée aux militants par Désiré Brismée, secrétaire de la Société *Le Peuple* : « Citoyen, je me hâte de vous informer que les étudiants français qui ont assisté au Congrès de Liège ayant manifesté le désir de serrer la main aux démocrates bruxellois avant d'aller se replacer sous le joug odieux qui pèse sur la malheureuse France, il a été décidé qu'une réunion aurait lieu ce soir, à 9 heures, au local de notre association, le *Lion belge*, rue de la Tête d'Or. J'espère, Citoyen, que loin de manquer à ce rendez-vous, malgré le peu de temps qu'il vous restera entre la cessation de votre travail et l'heure de la dite réunion, vous vous ferez un devoir de communiquer la présente à tous vos amis libres-penseurs et socialistes. » — *La Rive Gauche* du 5 novembre donne

ont pu se faire entendre; des étudiants socialistes ont « pactisé » avec des ouvriers socialistes (1) : il n'en fallait pas davantage pour refaire l'union des libéraux et des catholiques sur ce point.

Et, cependant, les étudiants de Liège gardent le mérite de quelques projets excellents dans le domaine des études. Malgré une fâcheuse tendance à confondre le libre-examen et la liberté des examens, ils ont obtenu d'utiles réformes : les cours à certificat transformés en cours à examen; des laboratoires plus nombreux; des cours nouveaux, théoriques ou pratiques : langues vivantes, histoire contemporaine, exploitation des chemins de fer, etc.

En somme, si l'on excepte ce que le Congrès eut parfois de négatif, de grandiloquent et même de grossier, il faut reconnaître à ses membres plus de violence que de malice et plus de candeur que de cabotinage. Quelle joie pour ces débutants que ces assises internationales qui leur donnent un auditoire immense et fraternel ! On comprend que le Congrès ait entendu plus de professions de foi que de projets de loi et, surtout, plus de déclarations que de démonstrations.

Le Congrès « a été ce qu'il devait être », affirmait son président (2). En tout cas, on ne peut lui refuser le courage politique et le courage académique, car le Congrès a tenu tête aux deux grands partis et il n'a cessé de dénoncer l'inertie universitaire. On peut déplorer l'absence de préoccupations sociales précises dans ses conclusions, mais la sincérité et la générosité (3) sont visibles à travers tous les discours de cette jeunesse trop heureuse de choquer ses maîtres.

Une place particulière doit être faite aux étudiants français. Leurs interventions agressives ne peuvent se compter. Ils se sont servis du Congrès pour publier leurs griefs compréhensibles contre Napoléon III. Ils ont trouvé à Liège la tribune que la police leur refusait en France.

Il est vrai, d'autre part, que ces étudiants, de retour à Paris, furent durement traités par leur gouvernement. Sept d'entre eux, — Bigourdan, Casse, Jaclard, Lafargue, Losson, Regnard et Rey, — furent expulsés de l'Université (4). Tous étaient surveillés par la police,

un compte rendu de cette réunion présidée par Léon Fontaine et marquée par les interventions de Tridon, Casse, Sibrac, Lafargue, Rey, Losson, Jaclard, Pellerin, De Paeppe, Moyson et Brismée. — Autre compte rendu, et d'un autre esprit, dans la *Gazette de Liège* des 6 et 8 novembre 1865. — Voir aussi DOMMANGET (*op. cit.*, p. 111 sv.) qui raconte la visite des étudiants à Blanqui. — *Rapport de Boittelle*, p. 38.

(1) La section bruxelloise de l'Internationale, — la première en Belgique, — date d'août 1865; cfr H. COLLIN-DAJCH, *Contribution à l'étude de la Première Internationale à Bruxelles*, dans les *Cahiers bruxellois*, t. 1, p. 127, Bruxelles, 1956.

(2) *Compte rendu officiel*, p. 444.

(3) Et sans doute aussi la générosité dans le financement du Congrès. Nous sommes très mal renseignés à cet égard, mais nous notons que l'Assemblée générale des Étudiants a dû faire un emprunt en 1866; cfr le *Journal des Étudiants* du 12 décembre 1867.

(4) DOMMANGET, *op. cit.*, p. 113 sv. — Marx fait allusion à cette exclusion dans une lettre à Engels le 26 décembre 1865; cfr M. RUBEL, *Karl Marx devant le bonapartisme*,

plusieurs arrêtés l'année suivante, et ce n'est pas sans raison que Blanqui plaçait ses espoirs « dans le petit noyau de Liège (1) ».

Quatre ans plus tard, ces jeunes révolutionnaires applaudiront à l'effondrement du régime impérial et les plus ardents passeront au service de la Commune de Paris. Rigault, procureur général de la Commune, devait être abattu par les Versaillais; Émile Levraud et Protot condamnés à mort par contumace. Tridon, Rey, Regnard, Granger, Jaclard, Villeneuve, Robin, Lafargue et Longuet joueront un rôle important, souvent au péril de leur vie, dans les débuts de la Première Internationale (2).

En comparaison, la carrière des principaux membres belges du Congrès paraît terne et, pour tout dire, bien bourgeoise. La plupart terminent leurs études, — parfois avec un léger retard, rançon de leur dévouement au Congrès, — ils deviennent avocats, médecins ou ingénieurs. Ils rentrent dans la grisaille d'une vie rangée et se souviendront à peine d'avoir pu, un jour, passer pour révolutionnaires.

D'Hoffschmidt et Desoer seront magistrats; Gobert, inspecteur général des chemins de fer; Gondry (3), gouverneur général intérimaire de l'État Indépendant du Congo; Greiner, directeur général de la Société John Cockerill; Optat Scailquin, Eugène Robert, Victor Arnould et Léon Vanderkindere (4) entreront au Parlement où ils représenteront les électeurs libéraux progressistes; dans un rang plus modeste, les avocats Odilon Perier (5), Van Goidtsnoven, Mestreit, Van Marcke et Huysmans (6) serviront la même cause (7).

* * *

Si l'on considère dans leur ensemble les événements que nous venons de retracer, il apparaît que le Congrès de Liège fut une grande manifestation universitaire et internationale, la première du genre dans un monde que n'avait pas encore blasé la prolifération des

p. 118, note 4, La Haye, 1960. — De ces sept, Casse seul est connu pour avoir rompu avec les idées socialistes : il finira comme trésorier-payeur de la Troisième République. — Voir aussi A. BOULOUÏÉ et P. THOINET, *Les étudiants à Liège et les mesures universitaires*, Paris, 1865.

(1) DOMMANGET, *op. cit.*, p. 137. — Pour la même raison, si l'on peut ainsi dire, Émile OLLIVIER (*L'empire libéral*, t. 7, p. 512, Paris, 1903) appelle les mêmes étudiants « ces précoces scélérats ». — Seront arrêtés en 1866, pour l'affaire du café de la Renaissance, Dubois, Villeneuve, Tridon et les Levraud; cfr DOMMANGET, *op. cit.*, p. 126; *Gazette des tribunaux*, 5-8 janvier 1867.

(2) Pour mémoire, Léon Fontaine est un correspondant de Marx dès 1865. Lafargue et Longuet ont épousé les deux filles de Marx. Le Français Paul Robin sera le délégué de Liège à l'Internationale.

(3) Henri Gondry (1845-1889) représentait les étudiants de Gand au bureau du Congrès.

(4) Léon Vanderkindere (1842-1906) sera surtout un historien, professeur à l'Université de Bruxelles.

(5) Odilon Perier (1845-1918), écrivain, directeur des services flamands de la Chambre.

(6) Louis Huysmans, ancien élève de Louvain, beau-frère de Paul Janson.

(7) Seul, ou à peu près, le docteur Burke reste résolument et farouchement à gauche, mais sa carrière est mal connue.

Congrès (1). Sa signification dépasse la chronique locale ou l'histoire anecdotique. Nous pouvons y observer une montée de l'anticléricalisme, voire de la déchristianisation(2). D'autre part, ses débats permettent de constater le glissement du positivisme au proudhonisme et du blanquisme au marxisme.

Tel fut l'étrange destin du Premier Congrès International des Étudiants. Il eut une audience énorme, un succès de scandale sans précédent. Il restera dans l'histoire comme une prise de conscience de la jeunesse intellectuelle, confrontée avec les graves problèmes politiques et idéologiques de 1865.

Léon-E. HALKIN.

(1) *Les Congrès Internationaux de 1681 à 1899. Liste complète*, p. 15, Bruxelles, 1960.

(2) Nous connaissons mal l'évolution idéologique, — politique ou religieuse, — de ce temps. L'influence de l'Église, des partis et des Loges est d'une appréciation délicate. On consultera l'ouvrage cité de P. Gérin et notre article complémentaire des *Mélanges Guillaume Jacquemyns* (Bruxelles, 1966) sur *La section liégeoise de la Ligue de l'Enseignement en 1865*.

De la lecture sous l'Ancien Régime

Répondant à l'appel que nous avons lancé à différentes reprises, et plus spécialement dans le dernier Bulletin, M. J. M. Paisse, licencié en Philologie et Lettres de 1957 et diplômé de la Sorbonne, nous envoie une étude inédite que nous avons le très grand plaisir de publier. Nous remercions vivement ce nouveau collaborateur pour ce texte très intéressant et nous espérons que son exemple sera bientôt suivi.

L'invention de l'imprimerie, si elle contribua à propager les idées humanistes de la Renaissance — qu'aurait été l'œuvre d'un Erasme sans cette merveilleuse technique de diffusion?... — fut cependant très loin de les répandre aussi puissamment qu'on le croit d'ordinaire.

Il existait certes au XVI^e siècle de nombreux ateliers d'imprimerie (quelques-uns, montés sur chariots, se déplaçaient d'une bourgade à l'autre...), leurs propriétaires ne cultivaient point cependant l'amour des « belles lettres », si chères au cœur de l'humaniste, mais ils se bornaient à enrichir — autant que faire se pouvait — leurs escarcelles : loin d'imprimer Platon, Horace ou Virgile (qu'un public fort réduit désirait lire), la plupart d'entre eux édaient ce qu'ils vendaient le plus : psautiers, bréviaires, recueils de prédications, manuels de procédure, almanachs ou romans de chevalerie... (1).

Si nous passons aux XVII^e et XVIII^e siècles, le catalogue d'une bibliothèque populaire de cette époque (2) nous montre en toute clarté que le plus grand nombre de lecteurs s'intéressait non pas à

(1) Nous ne devons cependant point nous faire d'illusion : le nombre d'illettrés demeurait énorme; certains nobles, entre autres, se faisaient une gloire de leur ignorance. Ils craignaient (et sans doute n'avaient-ils pas tort...) que l'adolescent, à force d'étudier, n'acquière le goût des choses de l'esprit et ne s'amollisse, perdant ainsi toute sa virilité, si utile à la guerre... Une *Historiette* de Tallemant des Réaux illustre à merveille ce que nous voulons dire : parlant du maréchal de Biron — Charles de Gontault —, ce délicieux chroniqueur déclare : « Il n'étoit pas ignorant et on dit que Henri IV, estant à Fresnes, » vers Meaux, demanda l'explication d'un vers grec qui estoit dans la galerie. Quelques » maîtres des Requestes qui, par malheur (apprécions l'humour de ces trois syllabes...) » se trouvèrent là, ne firent pas semblant d'entendre ce que Sa Majesté disoit; le » Mareschal, en passant, dit ce que le vers vouloit dire et s'enfuyt tant il avoit honte » d'en sçavoir plus que des gens de robe; car pour s'accommoder au siècle, il falloit » avoir plustost la resputation de brutal que celle d'homme qui avoit connoissance des » bonnes lettres. » (TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, t. I, p. 16, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1960).

(2) R. MANDROU, *De la culture populaire aux XVII^e et XVIII^e siècles — La « Bibliothèque bleue » de Troyes*, Paris, 1964.

la pensée aristotélicienne ou à l'œuvre de Cicéron, mais aux Contes de Fées (*Cendrillon, Barbe-Bleue, Histoire d'Ali-Baba et des quarante voleurs*), aux récits d'aventures (*Les Grandes Chroniques, Till Ulespiègle*), aux histoires de brigands (*Cartouche*), aux refrains d'amour, tendres ou paillards, précurseurs des ritournelles de notre époque.

Loin de vouloir se mettre au diapason de la culture scientifique de leur temps, les lecteurs de la *Bibliothèque Bleue* ne s'intéressaient qu'aux recettes purement empiriques capables de résoudre les problèmes de la vie quotidienne. Ils lisaient — ou se faisaient lire... — *La petite Arithmétique* pour y apprendre quelques rudiments de calcul ou pour y découvrir, toute préparée, la solution d'un problème courant tel celui, entre autres, de l'intérêt à payer sur telle ou telle somme déterminée selon le taux de 2, 3 ou 5 % exigé. Ils feuilletaient *L'Apothicaire charitable, L'Opérateur des pauvres* pour y rechercher les remèdes efficaces aux maladies les plus communes, pour y apprendre, entre autres, que porter sur soi une dent de blaireau prévenait les pertes de mémoire tandis qu'un œil de loup, enchâssé dans une monture d'or raffermissait la vue..., remèdes magiques s'il en fût, est-il besoin de le préciser ! Ces lecteurs s'intéressaient en outre — et qui s'en étonnera ? — aux prières souveraines contre les rages de dents, les écorchures, les rhumatismes, les fièvres tierce et quarte, les coliques, les esprits mauvais... Ils recherchaient encore les livres de piété, les catéchismes (*L'enfant sage à trois ans*), les hagiographies souvent légendaires, ce qui ne les empêchait nullement d'ailleurs de s'intéresser aux méthodes les plus adéquates en vue de conquérir l'amour d'une belle... (1).

Ceci ne peut nous surprendre s'il est vrai qu'au cours « des deux » premiers siècles qui suivirent l'invention des caractères mobiles » de l'imprimerie, le désir de voir édités des livres anciens ou médiévaux domina celui d'écrire et de lire de nouvelles œuvres. » Jusqu'en 1700, plus de la moitié des ouvrages publiés appartenaient » à l'Antiquité ou au Moyen âge. Ce n'est point seulement l'œuvre » de la Grèce et de Rome mais aussi celle de l'époque moyenâgeuse » qui constituèrent les premiers livres imprimés. Et les textes médié- » vaux furent, de loin, les plus populaires. » (2).

Cette dernière phrase résume à merveille ce que nous voulons souligner. Elle nous servira de conclusion.

Jean-Marie PAISSE,

Licencié en Philosophie et Lettres (U. Lg.),
D. E. S. de Philosophie (Sorbonne).

(1) Titre révélateur d'un gros volume traitant de la question : « *Le secrétaire guide et conseiller des amants, enseignant aux deux sexes les vrais moyens de réussir dans les affaires de cœur. Déclaration d'amour du galant avec ou sans l'offre de sa main. Réponses de la personne courtisée, fille, femme ou veuve, appropriées à tous les cas, à toutes les positions. Modèles de lettres pour toutes les circonstances : brouilles, raccommodements, abandons, ruptures définitives.* (Cité par R. MANDROU, *op. cit.*, p. 119.)

(2) THE TIME LITERARY SUPPLEMENT, *Printing and the Mind*, n° 3.203, Friday, July 19, 1963, p. 507 (art. non signé).

A la recherche des Anciens de l'Université de Liège

I. — Réunion de promotion

Dixième anniversaire

Les docteurs en médecine sortis en 1955 ⁽¹⁾ de l'Université de Liège ont fêté, le samedi 25 septembre 1965, le dixième anniversaire de leur promotion.

Un banquet fut organisé dans les salons du traiteur Halut et réunit 29 participants. Le menu soigné, arrosé à profusion de vins réputés, l'ambiance musicale, les discours et chansons firent régner une très cordiale atmosphère pendant toute la soirée qui se prolongea tard dans la nuit.

Il fut convenu de ne plus attendre 10 ans pour se revoir mais de recommencer tous les deux ans. De plus, une fois par an, la promotion sera spécialement conviée à se joindre, cette fois en compagnie des épouses, à une manifestation récréative de l'A. M. L.g.

Signalons pour terminer qu'une collecte au bénéfice des œuvres de notre consœur M. P. Goudman fut organisée au cours du banquet. Le produit lui fut remis par notre ami F. Herman en novembre à l'occasion d'un voyage au Congo où M. P. Goudman se dévoue inlassablement depuis 10 ans. Elle a remis à l'intention de ses amis de promotion une bande enregistrée qui est à la disposition de tous chez F. Herman. Il se fera un plaisir de la faire circuler.

G. MERCHIE,
Chef de Travaux à l'Université.

II. — Promotion 1955 ⁽²⁾

Les listes reprises ci-dessous ont été établies grâce à l'aimable concours de M. et Mme Bontriau-Philippe, de M. et Mme Letargex-Waxweiler, de M. et Mme Michel-Michot, de Mmes E. Daglinckx-Frère et C. Gotth-Mersch, de MM. Gaston Cuvelier, Jacques Delneville, Francis Denis, Michel Doutreloux, Pierre Guiaux, Jean-Marie Hanquin, Léo Houziaux,

⁽¹⁾ La liste complète de cette promotion est reprise en pp. 60-62 de ce *Bulletin*.

⁽²⁾ La qualité de membre de notre Association est indiquée par le signe * placé devant le nom du diplômé.

Georges Merché, Emile Merenne. Henri Naus, Louis Teller, Julien Tilkin et Joseph Viliber.

Nour leur adressons un cordial et chaleureux merci.

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Licenciés en Histoire

- *Chot, Suzanne, épouse Stassart, 93, avenue de l'Agriculture, Grivegnée, Professeur, Lycée Léonie de Waha, Liège.
Deprez, René, Professeur, Ecole communale et provinciale d'Instituteurs et de Régents, Liège.
Goffin, Marie-Ange, épouse Krzemien, 19, rue Rouleau, Liège, Professeur, Ecole abbatiale de la Paix Notre-Dame, Liège.
*Leclercq, Jean, 24, rue du Trône, Bruxelles 5, Professeur, Athénée royal, Saint-Gilles.
Massaut, Jean-Pierre.
Nihotte, Noël, 190, Grand'Rue, Trooz, Professeur, Ecole normale Jonfosse (Section Moyenne), Liège.
Noiroux, Jeanne-Marie.
Paye, Michel, Professeur, Institut provincial d'Enseignement technique, Seraing.

Licenciés en Philologie classique

- Dejaive, Marcelle, épouse Wartigues, 31, rue Duquesnoy, Bruxelles.
Duquenne, Anne, 14, rue Etienne Soubre, Liège, Professeur.
Galloy, Marie-Rose, épouse Beadelot, 75, rue Philippe Baucq, Bruxelles 4.
Remy, Charlinne, épouse Brosgol, 37, Grand Place, Mouscron.
Troisfontaines, Monique, 59, rue des Martyrs, Herve, Professeur, Pensionnat du Sacré Cœur, Embourg.
Van Haelst, Joseph (Abbé), 7, rue de Tirlémont, St-Trond, Professeur, Collège Notre-Dame, Herstal.

Licenciés en Philologie Romane

- Christiaen, Yves, 281, rue Insevaux, Malonne, Professeur, Athénée royal, Florennes.
Dumont, Eugène, 81, rue Th. Massart, Nimy-lez-Mons, Professeur, Athénée royal, Mons.
Duvivier, Roger, 12, rue du Parc, Verviers, Professeur, Athénée royal, Malmédy, Assistant, Faculté de Philosophie et Lettres, Université de Liège.
Jockin, Yvette.
Lambert, Robert.
Lekeu, Francine, épouse Bustin, 98, rue Wazon, Liège (actuellement aux U. S. A.).
*Mersch, Claudine, épouse Gothot, 22, avenue Dejardin, Fayembois, Jupille, Chef de travaux, Faculté de Philosophie et Lettres, Université de Liège.

- Patigny, Christiane, épouse Trifoy, 13, rue Nolden, Alleur.
Pieltain, Paul, avenue Louis Chainaye, Huy, Assistant, Faculté de Philosophie et Lettres, Université de Liège.
Rorive, Marie-Louise, épouse Mordant, 15, rue Bleurmont, Embourg.
Rubens, Eugène.
*Saint-Viteux, Marie-Jeanne, épouse Jeuris, 31, avenue Albert 1^{er}, Embourg, Professeur, Athénée royal, Chênée.
Trifoy, José, 13, rue Nolden, Alleur, Professeur, Collège Saint-Louis, Liège.

Licenciés en Philologie germanique

- Bay, Lydia, Professeur, Athénée royal, Schaerbeek.
Breny, Huguette, Professeur, Lycée royal, Arlon.
Debaye, Gaby, épouse Hougardy, 87, chaussée de Tirlemont, Hannut.
Delhaye Gilles, 49, rue du Faubourg, Comines, Professeur, Athénée royal, Comines
Dery, Rosa, épouse Burniar, 57, rue Naveau, Jupille, Professeur, Ecole normale communale d'Institutrices, Liège.
Duyssens, Camille, 33, avenue Tasiaux, Bastogne, Professeur, Athénée royal, Bastogne.
*Ernotte, André, 35, avenue Maréchal Ney, Braine-l'Alleud, Professeur, Athénée royal, Bruxelles.
Fassotte, Marie, B. P. 660, Luluabourg (Congo), Préfète des Etudes, Athénée Luluabourg (Congo).
*Gennen, Jean, 13, Klosterstrasse, Saint-Vith, Professeur, Bischoffliche Schule, Saint-Vith.
*Gralinger, Jeannine, épouse Rosen, 26, rue St Gilles, Liège, Professeur, Lycée Léonie de Waha, Liège.
Guilmain, Georgette, épouse Michot, Campagne de la Motte, Archennes (par Grez-Doiceau), Professeur, Athénée royal, Jodoigne.
Haugen, Cécile, épouse Beddegenoodts, Professeur, Ecole normale primaire, Jodoigne.
Hermans, Jean, 20, place Delcour, Liège, Professeur, Ecole provinciale et communale d'Instituteurs et de Régents, Liège.
*Letargez, Joseph, 19, rue Monulphe, Liège, Professeur, Athénée royal, Herstal.
*Michot, Paulette, épouse Michel, 113, rue de la Charrette, Tilff, Assistant, Faculté de Philosophie et Lettres, Université de Liège.
Neuforge, Claire, Professeur, Athénée royal, Chênée.
*Teller, Louis, 18, avenue Albert Brachet, Bruxelles 2, Professeur, Institut technique de l'Etat, Bruxelles 18.
Valkeners, Léon, Professeur, Ecole normale secondaire de l'Etat, Hasselt.
*Waxweiler, Rosine, épouse Letargez, 19, rue Monulphe, Liège, Professeur, Lycée Léonie de Waha, Liège.

INSTITUT SUPÉRIEUR D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

Licenciés en Histoire de l'Art et Archéologie

- Beguïn, Jean, 36, rue A. Borgnet, Liège, Attaché, Musée d'Archéologie, Liège.
Cloes, Marcel.
Potier, Roger.

INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES PÉDAGOGIQUES

Licenciés en Sciences pédagogiques

- Kagiranza, Jean.
Piette, Alexandrine.
Van Ouwerkerk, François.

Licenciés en Orientation et Sélection professionnelles

- Bastin, Georges, 43, quai de la Dérivation, Liège, Conseiller Directeur, Centre Psycho-Médico-Social, Huy.
*de Caux, Michelle, 4, rue L. Frédéricq, Liège, Psychologue-dyslexicopède, Hôpital de Bavière, Liège.
*Frère, Elyane, épouse Daglinckx, 1, rue de la Procession, Rosières-St-André (par Rixensart), Psychologue au service du personnel, Glaverbel, Bruxelles.
Geraerts, Jean.
Houyez, Marie-José, épouse Bare, 4, avenue de la Porte de Hal, Bruxelles.
Wattier, Eveline, épouse Benrubi, 29, rue du Château Massart, Liège, Psychothérapeute.

FACULTÉ DE DROIT

Docteurs en Droit

- *Begasse de Dhaem, Philippe, 37, chaussée de Tongres, Rocourt, Notaire.
*Bribosia, Albert, 20, rue Dartois, Liège, Directeur de la S. A. IPPA (Siège de Liège).
Chaineux, Joseph, 39, Mont-Saint-Martin, Liège, Avocat.
*Deleixhe, Gérard, 20, avenue Kleertbos, Beersel, Fondé de pouvoir, Banque de Bruxelles.
del Marmol, José, 56, avenue de l'Opale, Bruxelles 4, Chef de Service, S. A. Fina.
*Delrée, Guy, 3, rue Linette, Plainevaux, Avocat.
*Denoël, Jean-Pierre, 10, quai Godefroid Kurth, Liège, Notaire.
*de Pierpont, Marc, 13, rue Darchis, Liège, Avocat.
Derricks, Philippe, 57, Tentoonstellingslaan, Antwerpen, Collaborateur du Notaire Istas.

- Detry, Robert, 6, route de Gembloux, Namur, Avocat.
de Ville de Goyet, François, 161, route de Barvaux, Bomal-sur-Ourthe, Notaire.
- *Devillers, René, 125, rue de Hesbaye, Liège, Chef du Service « Sinistres », Assurances Ménage et Jowa.
- Doutrelepont, Léon, 22, rue Abbé Peters, Malmédy, Avocat.
- Dufays, Philippe, 25, avenue des Cerisiers, Bruxelles 4, Secrétaire général, Etablissements Hollebecq.
- Dumonceaux, Robert, 41, rue Defoin, Dinant, Substitut du Procureur du Roi.
- Fonsny, André, 14, rue Bois-l'Evêque, Liège, Attaché à la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre.
- *Gabriel, Pierre, 109, avenue Orban, Bruxelles 15, Directeur-adjoint, Banque de Bruxelles.
- Geubelle, Alex, 55, rue Paténier, Namur, Avocat.
- Goblet, Nicolas, 6, rue Pasteur, Liège, Avocat.
- *Hinnisdaels, Françoise, 5, avenue Rogier, Liège, Conseiller Juridique, Assurances Liégeois.
- Houssa, André, 58, Résidence des Remparts, Huy, Secrétaire de direction, Société d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie.
- Jolibois, Micheline, épouse Massin, rue Cordemont, Slins.
- Lambert, Marie-Thérèse, 42, Mont-Saint-Martin, Liège, Professeur.
- Lechanteur, Charles, 33, rue Félix Paulsen, Angleur, Avocat.
- *Libion, Paul, 44, rue Dartois, Liège, Secrétaire d'administration, Université de Liège.
- Lombard, Jean-Marie, 15, rue du Mambourg, Liège, Secrétaire-adjoint, O. N. A. F. T. S.
- Maertens de Noordhout, Baudouin, 24, drève Saint-Lambert, Cortil Tilff, Assureur-conseil, Sadac.
- *Malmendier, Roger, 24, rue du Centre, Verviers, Avocat.
- Masset, Josée, 29, rue Darchis, Liège, Professeur.
- Meunier, Michel, 2, rue André Pascal, Paris, O. C. D. E.
- Morgenthal, Léopold, 64, rue Gustave Renier, Waremme, Secrétaire rapporteur, Commission d'appel de P. A. M. I.
- Nagelmackers, André, La Roche aux Faucons, Plainevaux, Directeur général, Banque Nagelmackers.
- *Neukermans, René, 30, rue de Verviers, Liège, Assurances « Le Foyer ».
- Pirotte, Henri, 70, rue Tilmont, Bruxelles 9, S. N. C. I.
- Polet, Georges, 85, rue Charlemagne, Jupille.
- *Pottier, Jean, 20-30, boulevard Frère Orban, Liège, Délégué du Groupe « Assubel » pour les provinces de Liège et Luxembourg.
- Ramackers, Roger, 265, avenue de Broqueville, Bruxelles 15, Secrétaire général, Société Générale Coopérative, Bruxelles.
- Regout, Bernard, 26, rue Fabry, Liège, Fabrique Nationale d'Armes de Guerre.
- Reynardts, Marc, 48, rue du Centre, Verviers.

- Robinet, Claude, B. P. 746, Elisabethville, Katanga (Congo), Chef de division, Administration SOGELEC.
- Servais, Jenny, épouse Willemaers, 16, rue Agimont, Liège, Bibliothécaire, Palais de Justice, Liège.
- *Speeckaert, Jean, 145, rue Vinàve, Engis, Conseiller juridique, Société coopérative CREDIVIT, Namur.
- Stokart, Roger, 71, rue de la Dodane, Namur, Avocat.
- Streel, Henri, 58, rue Ernest Malvoz, Waremme.
- Timmermans, André, 67, rue Saint-Nicolas, Saint-Nicolas-Liège, Notaire.
- *Valkenborgh, Henri, 15, place Emile Dupont, Liège, Assurances Phœnix Belge.
- *Van Campenhout, Jacqueline, épouse Deleixhe, 20, avenue Kleetbos, Beersel.
- Velge, Marc, 19, rue Victor Cordon I, Lisbonne, ou 6, rue Royale, Bruxelles.
- *Wéry, Léo, 4, rue de l'Evêché, Liège, Conseiller-adjoint, Service d'information, Université de Liège.

Licenciés en Notariat

- Auguster, Gaston.
- Coeme, Lucien.
- Dehalu, Léon.
- de Ville de Goyet, François, 161, route de Barvaux, Bomal-sur-Ourthe, Notaire.
- Gérardy, Laurent.
- Godin, Arnold, 8, rue Darchis, Liège, Notaire.
- Henry, Jacques, 2, rue Charles Morren, Liège, Avocat.
- *Jacob de Beucken, Pierre, 15, place du Centenaire, Warsage, Notaire.
- *Knapen, François, 28A, avenue du Jardin Botanique, Liège, Directeur provincial, Crédit Mutuel Hypothécaire, Liège.
- Knaepen, Pierre.
- Labe, Emile, 25, rue Hemricourt, Liège, Notaire.
- Lienaux, André.
- Masset, Josée.
- Patte, Marcel.
- Reynardts, Marc, 48, rue du Centre, Verviers.

Licenciés en Sciences diplomatiques

- Godefroid, Guy, 139, avenue Speeckaert, Bruxelles, Secrétaire d'administration, Ministère de la Santé publique, Bruxelles.
- Wilmotte, Marcel.

Licenciés en Sciences administratives

- Choffray, Marcel.
- Petit, Armand, 33, rue de la Chapelle, Stembert, Secrétaire, Caisse de Pension pour Travailleurs Indépendants, Verviers.

Licenciés en Sciences sociales

- Benoit, Jacqueline.
Chevremont, Anne-Marie.
*Duvivier, Jeanine, épouse Goffin, 76, rue Fr. Lapierre, Fléron.
Faelès, Michel.
Faider, Claire.
*Goffin, Edouard, 76, rue Fr. Lapierre, Fléron, Délégué commercial,
I. B. M., Liège.
Gothot, Elisabeth, épouse de Hollain, 151, avenue de Péville,
Grivegnée.
Laurent, Monique, épouse Jacques, 16, rue Bergerue, Liège,
Disquaire.
Merry, Monique.
*Minet, Pierre, 53, rue Louis Jamme, Liège, Mandataire de 1^{er} rang,
Banque de Paris et des Pays-Bas, Liège.
*Pahaut, André, 21, allée de la Cense Rouge, Angleur, Chargé d'étude
principal, Sabena, Bruxelles.
Portugaels, Roger, 1, quai Vercour, Sclessin-Ougrée, Chef du
Service des achats et direction des magasins Malherbe-Tomsin,
Sclessin.

Licencié en Sciences économiques et fiscales

Rassel, Willy .

Licenciés en Sciences économiques et financières

- de la Haye, Thierry, 12, rue Edouard Wacken, Liège, Juriste
d'entreprise.
*Stassart, Joseph, 93, avenue de l'Agriculture, Grivegnée, Chargé de
cours associé, Faculté de Droit, Université de Liège.

ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Licenciés en Criminologie

- Geubelle, Alexandre, 55, rue Patenier, Namur, Avocat.
Hotton, Maurice, 10, rue Charles Magnette, Liège, Avocat.
Laurenty, Jean.
Leclercq, Suzanne.
Levaux, Pierre.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE SCIENCES COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES

Licenciés en Sciences économiques

- *Baeyens, André, 183, avenue des Croix du Feu, Bruxelles 2.
Beauduin, Zénon, 98, rue de la Station, Fexhe-le-Haut-Clocher,
Chef de service, Grand-Bazar de la place Saint-Lambert, Liège.

- Boutemans, Oscar, Fonctionnaire, Ministère des Affaires économiques, Bruxelles.
- *Brouwir, Solange, épouse Langer, 17, rue de Haccourt, Heure-le-Romain, Assistante, Ecole d'Administration des Affaires, Université de Liège.
- *Catoul, Joseph, 17, Vekestraat, Malines, Conseiller en études de marché, Union Cotonnière, Gand.
- Crahay, Francine.
- Cuitte, July.
- Degueldre, Joseph.
- *Delforge, Joseph, 124, rue du Palais, Verviers, Assistant, Ecole Supérieure de Sciences commerciales et économiques, Université de Liège.
- Derwael, Roger, rue Chermont, Vaux-sous-Chèvremont.
- Dessy, Arille.
- Dubois, Alexis, 1, avenue H. Dietrich, Woluwé-Saint-Lambert, Délégué médical, Laboratoires Sandoz, Bruxelles.
- Ebertzheim, René, 139, rue du Roi Albert, Ivoz-Ramet, Professeur, Athénée Royal, Liège.
- Fequer, Roger, 53, rue de la Chartreuse, Grivegnée, Attaché au Service commercial, S. A. Phenix-Works, Flémalle-Haute.
- Franquet, Marcel, 2, rue des Croisiers, Liège.
- Goossens, Jean-Pierre, 10, rue Auguste Hock, Liège.
- Joris, Albert, B. P. 1599, Elisabethville (Congo).
- *Langer, Edmond, 17, rue de Haccourt, Heure-le-Romain, Chef de Travaux, Faculté de Droit, Université de Liège.
- *Leblanc, Jacques, 48, Whister Road, Scarsdale, New-York (U. S. A.), Fondé de pouvoir, détaché aux U. S. A., Compagnie maritime belge, New-York.
- Leclercq, Marcelle.
- *Lieben, Raymond, 30, rue de l'Agriculture, Grivegnée, Attaché, B. P. Belgium.
- Livin, Aimé, 130, rue Alfred Laboulle, Tilff.
- Mairlot, Pierre, 24, rue Bouillenne, Fléron, Acheteur, Grand-Bazar, Liège.
- *Marcink, Jean, 50, voie des Steppes, Romsée, Professeur, Athénée royal, Chênée.
- Marissiaux, Jean-François, 248, place de Meuse, Jupille, Chef de vente, Métal-Autogène, Liège.
- Merchie, Raymond.
- Planchar, Robert, 48, rue des Clarisses, Liège, Membre de la Direction générale des Transports, C. E. E., Bruxelles.
- Renaud, Pierre, 37, rue Naimette, Liège.
- *Renier, Georges, 72, avenue de Péville, Grivegnée.
- Schmitz, Colette, épouse Frère, Casa do Pinhol, 57, avenue des Combérios, Voluntaris, Estoril (Portugal).
- Speicher, Adolphe, 24, rue Forestière, Bruxelles 5, Gérant, Comptoir de vente et de représentants, Bruxelles.

- Thunus, Charles, 77, rue de Liège, Verviers.
Vanandroye, Jean, 19, avenue du Progrès, Seraing-sur-Meuse,
Professeur, Enseignement technique provincial.
Wauters, Marthe, épouse Speicher, 24, rue Forestière, Bruxelles 5,
Professeur, Institut communal d'Enseignement normal technique
Fernand Cocq, Bruxelles.
Wilkin, Gilbert, 70, avenue de Poplimont, Bruxelles 6.
Willem, Germaine, épouse Pirlot, 5, allée Monfoyt, Ham-sur-Meuse.

Licenciés en Sciences commerciales et consulaires

- Dolgocheeff, Irène, 22, rue Archimède, Bruxelles 4, Attaché, Banque
Nationale de Belgique, Bruxelles.
*Genicot, Angèle, c/o O. C. D. E., 2, rue André Pascal, Paris (France),
Administrateur, Organisation de Coopération au Développement
Economique.
*Viliher, Joseph, 45, rue des Vingt-Deux, Liège, Directeur régional,
Belgomazout, Liège.

Licenciés en Sciences commerciales et financières

- *Bonjean, Francis, 109, rue Peltzer de Clermont, Verviers, Assureur-
conseil, Administrateur, Comptoir Commercial de Crédit, Liège.
Disière, Charles, 14, rue Charles Demeur, Bruxelles 2.
Lange, Nicolas, 5, « Les Dignes », Theux.
Léonard, Francis.
Thonet, Marcel.
Van Vaerenbergh, Paul, route de Dison, Chaineux.

Licenciés en Sciences commerciales et coloniales

- Bialaszczyk, Georges.
Van Vaerenbergh, Paul, route de Dison, Chaineux.

FACULTÉ DES SCIENCES

Licenciés en Sciences mathématiques

- *Boutriau, Jacques, 152, avenue du Château, Mouscron, Professeur,
Athénée royal, Mouscron.
Counson, Jules, 32, rue des Bruyères, Liège, Professeur, Collège
Saint-Servais, Liège.
Decloux, Corneille, 189, rue du Fond, Malonne, Professeur, Institut
Saint-Berthuin, Malonne.
*Denis, Francis, 5, Bout de Rotheux, Rotheux-Rimièrre, Professeur,
Athénée royal, Liège I.
Elsen, Henri, 112b, avenue Jean Tasté, Heusy, Professeur, Institut
Saint-Michel, Verviers.
Fontenoy, Suzanne, épouse Mathieu, 19, faubourg de Namur,
Nivelles, Professeur, Athénée royal, Châtelet.

- Gohimont, Robert, 56, avenue Ingendaël, Alseberg, Professeur, Athénée royal, Enghien.
- †Keppenne, Lucien, décédé en 1961, anciennement Professeur, Ecole normale de la ville de Liège.
- Lievens, Joseph, 33, rue Bovy, Liège, Professeur, Ecole provinciale et communale d'Instituteurs et de Régents, Liège.
- Masy, Louis, 6, sentier Cavenaille, Mons, Professeur, Athénée royal, Mons.
- Namur, Colette, épouse Amant, 72, chemin des Rossignols, Montignies-le-Tilleul, Professeur, Lycée royal, Charleroi.
- Philippe, Eliane, épouse Boutriau, 152, avenue du Château, Mouscron, Professeur, Athénée royal, Mouscron.
- *Poncelet, Jeanne, 11, faubourg de France, Bouillon, Professeur, Athénée royal, Virton.

Licenciés en Sciences physiques

- *Gaspard, Denise, épouse Bindler, 169, avenue du Diamant, Bruxelles 4, Chargé d'études, Sabena, Bruxelles.
- Grosjean, Denise, Professeur, Lycée royal, Verviers.
- *Houziaux, Léo, 25, rue du Chéra, Liège, Maître de conférences, Université de Liège.
- Longe, Pierre, 3/190, rue Hector Chainaye, Liège, Chercheur, Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires (I. I. S. N.).
- *Peeters, Guy, 34, rue Pasteur Buse, La Bouverie, Professeur, Ecole normale de l'Etat, Mons.
- *Plumier, René, 61, rue du Cardinal Lemoine, Paris (France), Ingénieur, Centre Nucléaire, Saclay (France).
- *Robinet, Yvette, épouse Baudinet, 13, rue Marneffe, Liège, Chercheur agrégé, Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires (I. I. S. N.), Liège.
- *Saubain, Alfred, 16, avenue de Gerlache, Liège, Professeur.

Licenciés en Sciences chimiques

- Bastin, Jacques.
- Delplace, Nicole, 73, rue H. Lemaitre, Namur.
- Devaleriola, Michel, 10, rue M. Remy, Grivegnée, Assistant, Faculté des Sciences, Université de Liège.
- Dewigne, Yvette, épouse Martin, 4, rue de la Paix, Mont-sur-Marchienne, Professeur, Lycée royal, Charleroi.
- Hancart, Jules, 15, rue du Cerisier, Jumet.
- Hubert, André, 50, avenue de l'Aulne, Bruxelles.
- *Lembourg, Ghislain, 20, allée de la Cense Gain, Mons, Professeur, Institut supérieur de chimie du Borinage.
- Martin, Victor, 4, rue de la Paix, Mont-sur-Marchienne, Chargé de recherches, Glaverbel, Bruxelles.
- Mullers, Suzanne, épouse Manette, 29, rue Blès, Liège, Professeur, Ecole normale provinciale et communale d'Institutrices, Liège.

Natalis, Paul, 16, rue Laurent de Koninck, Liège, Chercheur qualifié, Fonds National de la Recherche Scientifique (F. N. R. S.), Liège.
Passagez, Bernadette, 25, rue de Chaudfontaine, Liège, Chercheur, Institut de Recherche Scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture (I. R. S. I. A.), Bruxelles.

*Piron, Pierre-André, 51, rue S. Radoux, Liège, Assistant, Faculté des Sciences, Université de Liège.

Simon, Yvette, épouse Dalem, 12, rue de la Paix, Esneux, Professeur, Institut Marie-Thérèse, Liège.

Wilkin, Geneviève, épouse Helin, 4, via Brozzi, Rosignano-Solvay (Italie).

Winand, Martial, 63, Compellaan, Mol, Chercheur, Centre d'Etude de l'Energie Nucléaire, Mol.

Licenciés en Sciences géographiques

*Bacquelaine, Henri, 17, rue Courte, Grivegnée, Professeur, Ecole provinciale et communale d'Instituteurs et de Régents, Liège.

Bernard, Pol, 18b, Burnenville, Malmedy, Professeur, Athénée royal, Malmedy.

Cerfontaine, Francis.

Defrance, Marie-Jeanne .

Dupon, Elisabeth.

*Merenne, Emile, Arville (Saint-Hubert), Professeur, Athénées royaux, Namur et Saint-Hubert.

Montrieux, Marie-Claire, épouse Fagnoul, 85, rue de Fétinne, Liège.

Montulet, Marius, rue du Roi Chevalier, Theux, Professeur, Institut Saint-Michel, Verviers.

Nihard, André, 13, quai Mativa, Liège, Assistant, Facultés Notre-Dame de la Paix, Namur.

Pierard, Luc, 2, avenue Piedbœuf, Embourg, Professeur, Ecole normale secondaire, Liège.

Pirotton, Simone, épouse Lejeune, 78, Beau-Site, Lambermont, Professeur, Lycée royal, Verviers.

Licenciés en Sciences géologiques et minéralogiques

Gerards, Jacques.

Hermans, Nelly.

Licenciés en Sciences botaniques

Gillet, Claude, 41, rue Château Massart, Liège, Chercheur qualifié, Fonds National de la Recherche Scientifique (F. N. R. S.).

Ledoyen, Madeleine, épouse Mascar, 20, rue Fusch, Liège, Professeur, Lycée Saint-Jacques, Liège.

*Lewalle, José, 362, rue Saint-Gilles, Liège, Professeur, Ecole provinciale et communale d'Instituteurs et de Régents, Liège.

Theunissen, Anne-Marie, épouse Brouchart, 11, rue Charles Magnette, Liège, Professeur, Lycée Léonie de Waha, Liège.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Docteurs en Médecine, Chirurgie et Accouchements

- Bihet, Michel, 4, rue H. Daco, Herstal.
Booz, Georges, 279, rue de la Belle Jardinière, Angleur.
Brigg, Mirosław.
*Colmant, Jean, 26, rue des Brantignies, Ath, Médecin ophtalmologiste.
Comeliau, Jean, 2, route de Sart, Sart-lez-Spa.
Compère, Jean.
Conreur, Janine, épouse Content, 27, rue Sohier, Jumet.
Content, Michel, 27, rue Sohier, Jumet.
Damas, Jean-Marie, 15, rue Edmond Jaminé, Tongres, Gynécologue obstétricien.
*Daminet, Marcel, 72, Mosselerlaan, Genk, Médecin anesthésiste.
*Daxhelet, André, 106, chaussée de Tirlemont, Antheit, Capitaine-Médecin, Ministère de la Défense nationale, Cologne.
Decortis, Ginette, épouse Thomas, 58, rue de la Station, Ans, Médecin ophtalmologiste, Clinique « Relève-toi », Herstal.
Dejoie, Pierre, rue Jacques Desira, Villers-l'Évêque.
*Delneuville, Jacques, 11, rue du Calvaire, Malmédy, Chirurgien, Clinique Reine Astrid, Malmédy.
Delsemme, Léopold, 17, place G. Etienne, Jupille.
Delvaux, Victor, 158, rue de la Vallée, Vaux-sous-Chèvremont.
Demoulin, Jacques, 115, rue Vaudrée, Angleur, Médecin pédiatre.
Dessily, Jean, 140, rue Chatqueue, Seraing.
Devroye, Ivan, rue des Cenelles, Chênée.
Dierickx, Jean.
Drisket, Léon, 93, rue Joseph Wauters, Verviers, Médecin radiologue.
†Duchâteau, Henri, décédé.
Duperroy, Franz, 117, rue de Marchiennes, Montigny-le-Tilleul, Gynécologue-obstétricien.
El Houry, Louis, B. P. 1778, Léopoldville (Congo).
El Omeiri, Jaffar.
El Omeiri, Ghassan.
Etienne, Luc, 9, rue de Battice, Aubel.
Faidherbe, Jacques, 23, rue A. Donnay, Liège.
Fievez, Raymond, 18, rempart de la Vierge, résidence du Parc, Namur, Médecin anesthésiste.
Fourny, Jacques, 134, rue Visé Voie, Oupeye.
Franck, Jacques, 73, rue de l'Orphelinat, Seraing.
François, Camille, 80, Oxford Street, Cambridge, U. S. A., Research Associate, Harvard University, Boston (U. S. A.).
Geelens, Antoine, 54, rue Moligneaux, Ghlin.
Gérardy, Jean, 24, rue de l'Armistice, Bressoux.
Giels, Pierre, 11, rue des Volontaires, Esneux, Médecin chirurgien.
*Gilot, André, Cortenbos, Saint-Trond.
*Gilson, Gabriel, 83, rue Charlemagne, Jupille.

- Goldstein, Mona, épouse Nicolas, 163, rue Hayeneux, Herstal.
Goudman, Marie-Pierre, Burundi.
Gralingier, Jacques, 25, rue de la Casquette, Liège.
Halleux, Joseph, 19, rue O. Philippet, Marchin.
Hardy, Paul, 1, rue A. Gilles, Aywaille, Physiothérapeute, Clinique Reine Astrid, Malmedy.
Hariga, Jacques, 35, rue du Chéra, Cointe-Ougrée.
Haubursin, Paul, rue de Wemmel, Strombeck-Bever.
Herman, Ferdinand, 31, avenue D. Lambrecht, Liège.
Herpin, André, 2, rue de la Légia, Liège.
Humblet, Léon, 7, rue de Plainevaux, Seraing.
Jones, Richard, 17, rue de Liège, Verviers.
Kuetgens, Jacques, 85, Am Klosler, Eupen, Médecin pédiatre.
Kunel, Etienne, 8, place Coronmeuse, Herstal.
Ledent, Antoine, 548, rue de la Briqueterie, Retinne.
† Lempereur, Henri, décédé.
Lewalle, Jean, rue du Roi Albert, Ottignies, Chirurgien.
Lombard, Gérard, 188, rue de Campine, Liège, Médecin anesthésiste.
Lorent, Ivon.
Malaise, Edmond, Institut Gustave Roussy, Service du Professeur Tubiana, Villejuif-Seine (France), Médecin radiothérapeute.
Mathy, Willy, 298, rue Lhoneux, Saint-Nicolas.
*Merchie, Georges, 54, quai Mativa, Chef de travaux, Faculté de Médecine, Université de Liège.
Milcamps, Jean, 195, rue du Chêne, Seraing.
Monami, André, 54, rue des Hospices, Verviers.
Mouillard, Michel, 81, rue Ambiorix, Liège.
Moutschen, Jean, Olne, Chargé de cours associé, Faculté des Sciences, Université de Liège.
Muraille, Victor, 20, rue Jean Jaurès, Grâce-Berleur.
Nicolas, Roger, 163, rue Hayeneux, Herstal, Médecin cardiologue.
Paredis, Georges, 9, rue Commandant Marchand, Liège.
Partoune, Paul, 311, rue F. Delhaes, Dalhem.
Pepinster, Roger, 42, rue Grande, Hollogne-aux-Pierres.
Philippe, Jean, 64, rue Léon Bernus, Charleroi, Médecin oto-rhino-laryngologiste.
Pierret, Jean, 28, avenue Gilson, Izel.
Piette, Fernand, 22, avenue Albert 1^{er}, Embourg.
Popov, Michel (voir Mouillard, Michel).
Scherber, Fernand, 29, rue de Verviers, Liège.
Scutnaire, Maurice, 28, rue Moucheron, Pâturages.
Servais, René, 18, rue de l'Académie, Liège, Médecin stomatologiste.
Stock, Philippe, 14, rue Borgnet, Namur, Médecin stomatologiste.
Taziaux, Pierre, 5, quai de Maestricht, Liège.
Thomas, Pierre, 58, rue de la Station, Ans, Médecin urologue.
*Tilkin, Julien, B. P. 239, Coquilhatville (Congo), Médecin directeur, Clinique Reine Elisabeth, Coquilhatville (Congo).
Tilquin, Fernand, 6, place de la Liberté, Grivegnée.

Toussaint, Raymond, 22, Mont-Saint-Martin, Liège, Médecin stomatologiste.
Ueten, Lucien, 11, rue des Foulons, Huy.
Van Cleve, Jacques, 18, avenue des Lucioles, Bruxelles.
Van de Berg, Léon, 47, rue Louvrex, Liège, Médecin chirurgien.
Van Erck, Albert, 27, chaussée des Alliés, Flémalle-Haute.
Vrancken, Joseph, rue du Village, Barchon.
Wallon, Pierre, 2, rue Sart Haut, Rèves, Médecin radiologue.
Willeme, Jules, 16, place Joseph Charlotte, Namur, Médecin chirurgien.
Winants, Henri.

Pharmaciens

Bicheroux, Léopold, 31, avenue de l'Aulne, Bruxelles 18, Délégué médical.
Bouille, Mélina.
Box, Jean, 62, rue de l'Eglise, Roelenge-sur-Geer.
Bustin, Louis, 426, chaussée de Liège, Hollogne-aux-Pierres.
Clares, Jeanne.
Colinet, Anne-Marie.
Collard, Huguette, épouse Frère, Binche.
Coppens, Nelly.
Cornet, Suzanne, épouse Brison, 41a, chaussée de Liège, Huy.
Courtois, Ivonne, épouse Chaidron, 2, Grand'rue, Aubange (Luxembourg).
Crahay, Servais, 63, rue Grétry, Liège, Pharmacies Mosanes.
Delbrouck, Jeanne.
Dubois, Monique, épouse Gloesener, 30, avenue de Versailles, Bruxelles 2.
Duchateau, Marie.
Durieux, Monique, épouse Demaret.
Dussaussois, Jean-Marie, 38, rue Vandervelde, Chapelle-lez-Herlaimont.
*Ensch, Alphonse, 6, rue du Faubourg, Arlon.
Filot, Roger, 13, avenue de Brouckère, Herstal, Pharmacien adjoint, Laboratoires Aerta et Filot, Seraing.
Gloesener, René, 30, avenue de Versailles, Bruxelles 2, Laboratoires Ciba.
Goblet, Paul, 46, avenue J. Wauters, Ben-Ahin.
Grandjean, Mariette, épouse Filot, 13, avenue de Brouckère, Herstal.
Halleux, Marcelle, épouse Douin, 32, avenue Reine Elisabeth, Haccourt.
*Hanquin, Jean-Marie, rue Albert 1^{er}, Hannut.
Lambert, Roger, allée de la Cense Rouge, Angleur.
Merotte, Jocelyne, épouse Goblet, 46, avenue J. Wauters, Ben-Ahin.
*Naus, Henri, 123, rue Haute-Wez, Grivegnée.
Penders, Madeleine, épouse Stassen, place Nicolaï, Pharmacie Hoebaux, Aubel.

- Peters, Simone.
Piro, Gilberte.
Schoy, Paul.
Serry, Georges.
Smal, André, Château de Pouhon, Harzé, Laboratoire Unde.
Troisfontaines, Maurice, 6, Potiérue, Herve.
*Valkenborgh, Marcel, 19, rue de Hombroux, Ans.
*Versie, Raymond, 9, rue Lambert-le-Bègue, Liège.
Weber, Robert.

Licenciés en Science dentaire

- Boniver, André, Wegnaar As, Genk.
Bousmar, Jean-Marie, 21, avenue Jean Derave, Binche.
*Buisseret, Paule, épouse Lemaire, 255, rue de Fontaine, Leval-Trahegnies.
*Corbugy, Jean, 11b, quai Van Beneden, Liège, Médecin stomatologiste.
De Snel, Claudine.
Detaille, Louis, 119, chaussée de Dinant, Wépion.
Everling, Jean, 47, rue Saint-Jean, Arlon.
Grodent, Joseph, 171, rue Sainte-Walburge, Liège.
Henrottay, Jean, 43, rue Elisa Dumonceau, Herstal.
Hubert, Adrien, 88, rue du Calvaire, Gilly.
Jeugmans, Jean, 163, rue de Coppin, Jambes, Médecin stomatologiste.
*Moineau, Maurice, 17, quai de Rome, Liège, Médecin stomatologiste, Société métallurgique d'Espérance-Longdoz, Liège.
*Petré, René, route de la Roche, Hotton, Docteur en Médecine.
Pirnay, Paula, épouse Guillaume, rue du Monument, Lierneux.
Wanectveld, Henri.

INSTITUT SUPÉRIEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Licenciés en Education physique

- Chantraine, Janine.
Deflandre, Christiane.
Delmelle, René.
Gillon, Gilbert, 1, rue Croix-Visé, Beyne-Heusay, Professeur, Athénée royal, Liège I.
Herbillon, Lucie.
Jamart, Charles.
Kohl, Jacques.
Minotti, Camille.
*Pirnay, Freddy, 10, boulevard Chapman, Spa.
Quoibion, Léon, rue Alphonse Gilles, Aywaille, Professeur, Athénée royal, Aywaille.
Simon, Léon.
Verscheval, Maria.

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

Ingénieurs des mines

- Christiaens, Pierre, 31, Steenweg op Beverlo, Beringen, Ingénieur, Charbonnages de Beringen.
- Duquenne, Michel.
- *Fouarge, Louis, 47, Postelarenweg, Mol, Ingénieur, Centre d'étude de l'énergie nucléaire (C.E.N.), Mol.
- Galand, Pierre, 153, chaussée Roosevelt, Montegnée.
- Hamende, André, 13, place Albert 1^{er}, Thuin, Stagiaire, Centre nucléaire, Saclay (France).
- Henry, Michel, 39, rue des Guillemins, Liège, Ingénieur, S.A. Cockerill-Ougrée (Division Ferblatil).
- Loslever, Stéphane, rue Romain Duchâteau, Louvroil, (France), Ingénieur, Fabrique de fer, Maubeuge.
- Mainil, Pierre, 73a, avenue Charles-Quint, Ganshoren, Ingénieur, Administration des mines, Bruxelles.
- Paquot, Philippe, 14, quai Marcellis, Liège, Ingénieur principal, Charbonnage de l'Espérance et Bonne-Fortune, Montegnée-lez-Liège.
- Polet, Marcel, 42, Paterstraat, Turnhout.
- *Sauvenier, Georges, 220, square de Meeus, Bruxelles 4, Ingénieur.
- Thibaut de Maisières, Serge-Xavier.

Ingénieurs des constructions

- Blitz, Louis, Aumonier national de la J. E. C., 23, Boduognat, Bruxelles 4.
- Caprasse, Charles, Quartier Résidentiel, Fléron, Professeur, Institut Saint-Laurent, Liège.
- Colin, Albert, 3, rue Évrard, Jolimont, Haine-Saint-Paul, Ingénieur, Société des Tuyauteries et Constructions, Bruxelles.
- *Cuvelier, Gaston, 8, rue de Barges, Tournai, Ingénieur, Financière belge de l'Asbeste-Ciment, Bruxelles.
- Dalem, Michel, 12, rue de la Paix, Esneux, Ingénieur, S. A. L'Air Liquide, Liège.
- Fortpied, Raoul, 154, rue des Glaces, Auvelais.
- Fossion, Charles, 6, chaussée de Liège, Chaudfontaine, Ingénieur, Compagnie Internationale des pieux armés Frankignoul, Liège.
- Grognard, Léon, 138, avenue de Burbure, Wezembeek, Ingénieur, Sabena, Bruxelles.
- *Guiaux, Pierre, 66, rue Louis Boumal, Liège, Répétiteur, Faculté des Sciences appliquées, Université de Liège.
- Jacques, Roland, 314, rue de la Jardinière, Angleur.
- Lieben, Pierre, 3, rue du Bel-Air, Bellevue-Meudon S.-et-O., (France).
- Marquet, José, 19, avenue Saint-Michel, Esneux.
- Mas, Elie, 107, rue de Koninck, Bruxelles 8, Administrateur-Directeur, Bureau d'Etudes Daniel.

- Michel, Pierre, 175, avenue Winston Churchill, Bruxelles.
Soupart, André, 10b, place des Nations, Liège, Ingénieur, Service des études techniques, Université de Liège.
Willem, Louis, 25, rue Neuve, Jemeppe-sur-Sambre.

Ingénieurs architectes

- *Englebert, Jean, 1, rue du Beau Hêtre, Angleur, Chef de Travaux, Faculté des Sciences appliquées, Université de Liège.
Greisch, René, 10, boulevard Ernest Solvay, Herstal.
Jeunehomme, Henri, 257, rue de la Belle Jardinière, Angleur, Ingénieur-Conseil, Groupement des Ingénieurs-Conseils liégeois.

Ingénieur chimiste

- *Leblanc, Jean-Marie, 38, Retiebaan, Geel, Ingénieur, Chef de service adjoint, Belgo-Nucléaire.

Ingénieurs métallurgistes

- Calberg, Jean, 18, boulevard Piercot, Liège, Ingénieur, S.A. Cockerill-Ougrée, Seraing.
Delobbe, Paul, 110, rue Gustave Baivy, Jemeppe-sur-Meuse, Directeur technique, Armco-Pittsburgh, Wandre.
Driesen, Claude.
Henricot, Paul, « Les Engoulevents » Limoges, Ceroux-Mousty, Ingénieur, Chef de service, Usines E. Henricot, Court-St-Etienne.
Lemaire, René, Résidence Le Parnasse, 11, rue des Carmes, Liège, Ingénieur, Société Safak, Sclessin.
Lhoest, André, 174, rue Roosevelt, Ougrée, Ingénieur, S. A. Cockerill-Ougrée, Seraing.
Mewissen, Dieudonné, 28, rue J. Wauters, Engis, Ingénieur, Société Métallurgique de Prayon.
Pasquasy, Léon, 24, quai Vercour, Sclessin, Ingénieur, S. A. Cockerill-Ougrée, Seraing.
Reuter, Jean, 4, quai Vercour, Sclessin, Ingénieur, S. A. Cockerill-Ougrée, Seraing.
Wurth, Charles, Op Rellent, Dudelange, G.-D., Ingénieur-adjoint, Acieries réunies de Burbach, Eich Dudelange (ARBED).

Ingénieurs mécaniciens

- Beaumecker, Armand, 165, La Mallieue, Hermalle-sous-Huy, Ingénieur, Société Métallurgique de Prayon.
De Corte, Jacques, 82, avenue de Vilvorde, Zaventem, Ingénieur, Sabena, Bruxelles.
Diwan, Albert, 178, avenue Messidor, Bruxelles 18, Ingénieur, Nouveaux ateliers Lebrun, Nimy.
*Doutreloux, Michel, 144, avenue Plantin et Moretus, Antwerpen, Ingénieur, Sabena, Bruxelles.

- Gobert, Georges, 299, rue Louis Jasmin, Bruxelles 15, Ingénieur, Sabena, Bruxelles.
Liénard, Achille, 77, Oeverstraat, Temse, Ingénieur, Chantiers navals Boel Jos. et fils, S. A., Temse.
Martele, Ghislain, Résidence Verhaeren, 71, quai de Rome, Liège, Ingénieur, S. A. Cockerill-Ougrée, Liège.
Pouplier, Alphonse, 15, rue G. Dumont, Sclaigneaux, Ingénieur, Service devis et ventes de la S. A. Dumont Frères, Sclaigneaux.

Ingénieurs électriciens

- Ahn, Albert, 1, Clos de l'Oasis, Bruxelles 14, Ingénieur, Etablissements Vanderheyden.
Antoine, Pol, 138, avenue des Acacias, Jambes, Sous-Directeur, Ateliers d'Electricité et de Bobinage, Jambes.
Beckers, Robert, 20, avenue Jules Destrée, Fayembois, Beyne, Ingénieur, Services généraux de constructions, S. A. Cockerill-Ougrée, Seraing.
Cosse, Jean, 6, Via Ronchetto, Reno (Varèse, Italie).
de Barros, Ruy, 1 avenue de Mars, Bruxelles 3, Ingénieur, Sabena, Bruxelles.
Fassotte, Edmond, 11, sentier Balance, Embourg.
Grandjean, Michel, 16, rue Ferrer, Huy, Attaché de direction, Usines Balteau, Liège.
Herman, Pierre, 249, chaussée de Drogenbos, Drogenbos.
Higny, Gérard, 162, rue Ernest Solvay, Grivegnée, Ingénieur, S. A. Cockerill-Ougrée, Seraing.
Léonard, Maurice, 88, rue Baron de Castro, Bruxelles 4, Ingénieur, Bureau d'études industrielles Fernand Courtoy, Bruxelles.
Leroy, François, 1, Casella Postale, Ispra (Varèse, Italie), Ingénieur, Euratom, Ispra (Italie).
Ludwigs, Hermann, 30, Hascheterweg, Eupen, Ingénieur, Manufactures de câbles électriques et de caoutchouc, Eupen.
Moret, Marcel, 72, avenue de l'Araucaria, Bruxelles, Ingénieur, Bell Telephone Manufacturing Co, Anvers.
Massard, Fernand, 30, place Ferrea, Sclessin, Ingénieur, S. A. Cockerill-Ougrée (Division Ferblatil).
Parikian, Garbis, 93, rue Sans-souci, Bruxelles.
*Parmentier, Paul, 9, Grand Cortil, Embourg, Ingénieur, Centre National de Recherches Métallurgiques (C.N.R.M.), Liège.
Penelle, Gabriel, 30, rue Gustave Baivy, Jemeppe-sur-Meuse.
Prosse, Jacques, 9, rue d'Aubange, Athus, Ingénieur, S. A. Cockerill-Ougrée.
Switalski, Wladyslaw, 116, rue de Serbie, Liège, Ingénieur, S. A. Cockerill-Ougrée, Seraing.
Tahir, Albert, 64, rue Cockerill, Seraing, Ingénieur, S. A. Cockerill-Ougrée, Seraing.
Telloglou, Théodore, c/o Philips, Athènes (Grèce).

Ingénieurs électriciens-mécaniciens

- Bebelman, René, 299, rue du Roi Albert, Oupeye.
Bils, Louis, 198, rue de la Verrerie, Seraing, Ingénieur, S. A. Cockerill-Ougrée, Seraing.
Colon, Pierre, 50, avenue de la Cense Rouge, Ougrée, Sart Tilman, Ingénieur, Sous-Chef de service, S. A. Cockerill-Ougrée (Division Ferblatil).
de Coen, Jean-Pierre, 47, chemin d'Antheit, Huy, Ingénieur, Société Solvay, Bruxelles.
Delrez, Robert, 346, avenue des Pagodes, Bruxelles, Ingénieur, Société Solvay, Bruxelles.
Derclaye, Michel, 2, Flühweg, Ennethaden, Ingénieur, Compagnie d'électricité Brown-Boveri, Bruxelles.
Dresse, Hubert, 146, Becquaertlaan, Mol, Ingénieur, Société intercommunale belge de Gaz et de l'Electricité, Bruxelles.
Duren, Léon, 17, Paulaland, Den Haag (Hollande), Ingénieur-examineur, Institut international des brevets, Scheveningen.
Evrard, Pierre, 20, rue Mahaim, Seraing, Ingénieur, Phenix Works, Flémalle-Haute.
Fischler, Herbert, 27, avenue de l'Araucaria, Bruxelles, Ingénieur, Sofina, Bruxelles.
Francis, Pierre-P., 10, rue E. Verhaeren, Angleur, Ingénieur, Service d'études techniques, Université de Liège.
Lechanteur, Jean, 52, rue E. Freson, Tilff, Ingénieur, Fabrique Nationale d'Armes de Guerre, Herstal.
Maur, Joseph, 1, rue Floréal, Athus, Ingénieur, Sabena, Bruxelles.
Melan, Corneille, 2, rue d'Ostende, Luxembourg.
Munhowen, Jean, 109, rue Clair-Chêne, Esch-sur-Alzette (G.-D.), Ingénieur, Aciéries réunies de Burbach, Eich, Dudelange, ARBED, Luxembourg.
Nullens, Gilles, Ingénieur, Euratom, Ispra, Varèse (Italie).
Octave, Maurice, 13, avenue du Parc, Embourg.
Rion, Arthur, 14, avenue du Sud, Marcinelle, Ingénieur, ACEC (division câbleries), Charleroi.
Steinborn, Eugène, 32, rue de la Gendarmerie, Rodange (G.-D.), Ingénieur-assistant, S. A. Minière et Métallurgie, Rodange (G.-D.).
Wolper, Jacques, 234, boulevard d'Avroy, Liège, Ingénieur, S. A. Métallurgie et Mécanique Nucléaire.

Conducteurs civils

- Antoine, Jacques, 95, rue Saint-Laurent, Liège, Conducteur, Bureau des Ponts, Ministère des Travaux Publics, Liège.
Dubois, Albert, 201, rue Charles Rittweger, Jusleville-Theux.
Duchesnes, Maurice, 5, rue Mathieu Polain, Liège.
Fouat, Jacques, 44, rue des Anglais, Liège.
Louis, José.
Rahier, Joseph, 5, aux Quatre Chemins, José-Battice.
Thonet, Louis, 111, place du Tige, Hognoul.

III. — Addenda et corrigenda ⁽¹⁾

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES — 1945

Licencié en Histoire

Lebrun, Pierre, 216, rue des Wallons, Liège, Chef de travaux, Faculté de Droit, Université de Liège.

Licencié en Philologie romane

Potier, Urbain, Professeur, Institut provincial d'enseignement technique, Herstal.

INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES PÉDAGOGIQUES
1945

Licencié en Sciences pédagogiques

Oger, Alfred, 186, chaussée de Heusy, Verviers, Conseiller du Centre provincial Psycho-Médico-Social, Verviers.

FACULTÉ DE DROIT — 1945

Docteurs en Droit

Castard, Robert, *décédé*.

Hubaux, Pierre, *décédé*.

Le Juge de Segrais, Maurice, *Avocat, Paris*.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE SCIENCES COMMERCIALES
ET ÉCONOMIQUES — 1945

Licencié en Sciences économiques

*Couché, Paul, *Fondé de pouvoir*, Société belge de l'Azote et des Produits chimiques du Marly, Liège.

FACULTÉ DES SCIENCES — 1935

Licenciés en Sciences chimiques

*Renard, Marcel, 19, rue Simonis, Namur, Professeur, Faculté des Sciences Agronomiques de l'Etat, Gembloux.

Phillippot, Marcel, 25, rue de France, Huy, Professeur, Athénée royal, Huy.

(1) Les additions et corrections sont reproduites en italique.

Au fil des jours...

La Reine Elisabeth.

La Reine Elisabeth, chère au cœur de tous les Belges, nous a quittés après une vie admirable qu'Elle avait entièrement vouée à la grandeur, au bien, à la beauté.

Parmi les innombrables souvenirs qu'Elle laissera de sa présence au milieu de nous et que tout un peuple a évoqués en automne dernier, les Amis de l'Université se rappelleront tout particulièrement que la Reine était Docteur *honoris causa* de l'Université de Liège depuis le 16 janvier 1919.

Le diplôme Lui fut remis au Palais royal par le Recteur Eugène Hubert qu'accompagnait une délégation du Conseil académique. Le Recteur donna lecture de l'adresse suivante :

« Madame,

Nous avons le grand honneur d'adresser à Votre Majesté, le diplôme de docteur en médecine *honoris causa* de l'Université de Liège. Notre Conseil Académique, en sa séance du 16 janvier dernier, Vous l'a conféré par un vote unanime, sur la proposition de la Faculté de Médecine.

En daignant accepter ce témoignage public de notre reconnaissance et de notre admiration, Votre Majesté comble les vœux du corps professoral; Elle remplit également de joie et d'enthousiasme les jeunes soldats, échappés aux dangers de la guerre, qui sont venus par centaines s'asseoir sur les bancs de l'Université de Liège. Notre hommage ira aussi au cœur de leurs mères, de leurs sœurs, de toutes les personnes qui avaient le souci de la santé et de la vie d'êtres chers, partis à l'appel du Roi pour défendre la patrie en danger.

On savait ici que, derrière le front de bataille où l'on ne pouvait atteindre, la sollicitude et le dévouement de notre Souveraine s'appliquaient inlassablement à remplacer auprès des soldats les affections absentes. Votre Majesté visitait les malades et les blessés, leur apportant le charme de Sa présence bénie, les consolations de Ses paroles affectueuses, le réconfort de Ses soins éclairés. Sans cesse, Elle suscitait et protégeait les efforts destinés à améliorer l'organisation des hôpitaux et le bien être de nos soldats. Enfin, quand au cours de leur long sacrifice nos troupes avaient besoin d'un encouragement moral, Votre Majesté se montrait au milieu d'elles, à côté de notre Roi héroïque, et son apparition ravivait chez tous la foi dans la beauté de notre cause et la volonté inflexible de vaincre.

Si la médecine a surtout pour objet de maintenir la santé physique et morale et de soulager les souffrances humaines, on peut dire que Votre Majesté l'a pratiquée d'une façon noble et efficace entre toutes

Pour Vous aider à remplir cette tâche, Vous n'aviez pas seulement Votre ardent amour de la patrie et de ses enfants, la bonté et la charité d'un cœur qu'émouvait intimement les douleurs et les infortunés. Vous possédiez une compétence spéciale, acquise au foyer même de Votre famille, étant fille d'un prince qui voulut conquérir le grade de docteur en médecine et qui n'a point cherché d'autre gloire que celle d'être un savant afin de faire le bien.

Nous aimons à penser que ce prince, dont la mémoire est si pure et si vénérée, aurait vu avec plaisir notre corps scientifique conférer à Votre Majesté un titre qu'Elle a si justement mérité et qu'Elle nous fait le grand honneur d'accepter. »

Et le Recteur d'achever en des termes que chacun, aujourd'hui comme hier, peut faire siens :

« Nous vous prions, Madame, d'agréer l'hommage de notre gratitude infinie et de notre profond respect. »

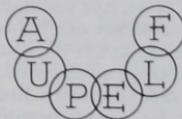
L'événement de 1967...

... Un ami de l'Université ne peut en douter, il s'agit de la commémoration du 150^e anniversaire de la fondation de notre Alma Mater. Chacun attend ces fastes dont l'Université a été privée lors des 100^e et 125^e anniversaires. Qu'on se rappelle les années douloureuses de 1917 et de 1942 !

D'ores et déjà, l'Université se prépare à l'année jubilaire qui se doit d'être marquée par des manifestations à la mesure de l'événement. Ce 150^e anniversaire ne sera pas seulement le retour aux sources d'un passé prestigieux dont nous sommes fiers. Il coïncidera avec la première grande étape d'une nouvelle naissance pour l'Université : les étudiants de 1967 seront les premiers à gravir par centaines la colline du Sart Tilman !

Dans cette commémoration, notre Association doit apporter aux Autorités académiques une collaboration totale. Les Amis et les Anciens de l'Université répondront présents à l'Université dans la joie, comme dans l'épreuve.

Conférence à Liège des universités de langue française.



L'AUFELF (Association des universités entièrement ou partiellement de langue française) tiendra sa 2^e conférence triennale à Liège, du 18 au 24 avril 1966, sous les auspices de notre Université.

Rappelons que L'AUFELF, fondée en 1961, regroupe 51 universités appartenant à 18 pays différents. Ses activités qui s'amplifient d'année en année ont pour but :
— une meilleure connaissance mutuelle entre universités de langue française ;

- l'expansion de la coopération entre ces institutions par l'échange de professeurs, d'étudiants, de publications et autres documents;
- la mise en commun des ressources et des efforts en divers domaines (recherche, édition, etc.);
- l'assistance concrète en faveur des universités des jeunes états francophones d'Afrique et d'Orient;
- l'utilisation de la langue française comme facteur de rapprochement des peuples et de communion des civilisations dans le domaine de l'enseignement supérieur;
- la création d'instruments d'étude et de travail en commun (colloques, stages, publications).

Les travaux de la Conférence de Liège, s'ordonneront autour d'un thème général : « mission permanente et tâches nouvelles de l'université ». Ce thème sera abordé sous les différents aspects suivants :

1. — L'influence exercée par le développement croissant des connaissances sur les programmes d'études et sur les structures de l'université;

2. — L'influence exercée par l'accroissement constant des étudiants et par l'évolution sociale sur les conditions de travail de l'université;

3. — La vocation particulière et les problèmes spécifiques de l'université contemporaine en Afrique et en Orient;

4. — La langue face à l'essor phénoménal des sciences et des techniques et le rôle de l'université francophone dans la valorisation du français scientifique et technique.

Nous reviendrons dans un prochain Bulletin sur cette importante conférence internationale qui aura pour cadre notre Université et le Palais des Congrès de Liège (1).

Théâtre universitaire.

Depuis la rentrée d'octobre, les travaux du Théâtre universitaire liégeois ont repris avec une nouvelle vigueur. Après le succès remporté l'an dernier par l'important montage de *Banquet*, la nombreuse équipe du T. U. Lg., exclusivement composée de personnes appartenant à l'Université, a mis sur le métier plusieurs pièces qui enrichiront bientôt le très beau répertoire de notre troupe universitaire.

Trois pièces en un acte : *Humulus le Muet* de Jean Anouilh et Jean Aurenche, *Adormir* de François Duysinx et *Maître Mimin*, adaptation moderne d'une farce du XV^e siècle, seront présentées au public à trois reprises :

- le jeudi 17 mars à 20 h., en la salle de la Légia, à l'invitation du Cercle des étudiants en philologie romane,

(1) Dans la livraison n° 23 de *Liège-Université*, le lecteur trouvera, sous forme d'encart, une notice d'information complète sur l'AUPELF, ses réalisations et ses projets, ainsi que le calendrier de la prochaine conférence.

- le samedi 19 mars, au Centre culturel de Jemeppe,
- le mardi 22 mars, au Cercle des étudiants à Trooz.

Le T. U. Lg. prépare également trois œuvres d'étudiants liégeois : *Médée* et *L'Intrus* de Mathieu Falla, ainsi qu'une pièce de Claude Vandeloise.

Lors des rencontres internationales du Théâtre-Étudiant qui se tiendront à Liège du 18 au 22 avril, le T. U. Lg. donnera, le 22 avril, une représentation au Gymnase.

Cette saison particulièrement remarquable se terminera par le Festival de Nancy où le T. U. Lg. représentera notre université.

Colloque sur les bibliothèques universitaires.

Les 20 et 21 octobre derniers, quelques jours après l'inauguration de sa section du Sart Tilman ⁽¹⁾, la Bibliothèque de l'Université organisait, à l'initiative de Mme J. Gobeaux-Thonet, bibliothécaire en chef, un important colloque sur le thème « Les Bibliothèques Universitaires devant l'explosion démographique et l'accroissement de l'édition ».

De très nombreux professeurs, chercheurs, spécialistes belges et étrangers participèrent à ces deux journées dont le programme était particulièrement dense.

Le colloque fut ouvert par une séance solennelle au cours de laquelle prirent la parole MM. le Professeur L. D'Or, représentant les Autorités académiques, le Professeur L.-E. Halkin, représentant la Faculté de Philosophie et Lettres, le Docteur H. Liebaers, conservateur en chef de la Bibliothèque Royale et président du colloque et A. Thomson, secrétaire de la Fédération internationale des bibliothécaires.

Différentes communications ⁽²⁾, suivies de débats, furent présentées par d'éminents spécialistes français, anglais, allemands et hollandais. Outre la bibliothèque centrale, les participants eurent l'occasion de visiter la section du Sart Tilman, les Bibliothèques de la Faculté de Droit et de l'Institut de Mathématique, le Centre de calcul, ainsi que le Musée diocésain.

Ce colloque, par delà l'échange d'expériences et les précieux contacts qu'il a fait naître, aura eu l'immense mérite de mettre en pleine lumière le rôle essentiel tenu par les bibliothèques dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

Au Centre de calcul, une machine à enseigner.

Au début de l'année académique, le Centre de calcul de notre Université a eu la joie de présenter au public son « dernier-né », le fruit de patientes et fécondes recherches. Il s'agit de la station

⁽¹⁾ Voy. « Inauguration du premier bâtiment en service au Sart Tilman », dans le *Bulletin*, 1965-3, p. 56.

⁽²⁾ Ces communications feront l'objet d'un compte rendu qui paraîtra dans la collection « Les Congrès et les Colloques de l'Université de Liège ».

expérimentale d'enseignement « Docéo » créée par le Centre et fonctionnant sous le contrôle d'un ordinateur Bull-General Electric.

« Docéo » est un système d'enseignement basé sur un dialogue entre l'élève et la machine qui joue le rôle du professeur.

L'élève voit apparaître une question sur un écran lumineux. Il compose sa réponse grâce à un disque téléphonique. L'ordinateur consulte le programme didactique rédigé par le professeur et juge de la validité de la réponse. Si celle-ci est correcte, il pose une question plus avancée. Si la réponse est fautive, l'ordinateur commande l'apparition sur l'écran des explications complémentaires nécessitées par le type d'erreur commise par l'élève. La station d'enseignement « Docéo » est donc en mesure de s'adapter au rythme d'assimilation propre à chaque étudiant.

Nous sommes particulièrement heureux de noter que l'équipement réalisé par le Centre de calcul de l'Université de Liège est le premier en Europe à doter l'« enseignement programmé » de la souplesse d'adaptation dont on lui reprochait de manquer. Grâce à lui chaque élève pourrait recevoir un enseignement individuel et personnalisé.

Nous espérons revenir prochainement sur cette passionnante réalisation dont nous félicitons très vivement le Centre de calcul.

Monsieur le Professeur Swings, Prix « Emile Cornez ».

Le 26 novembre dernier, au cours d'une cérémonie qui réunissait au palais provincial de Mons un brillant parterre de personnalités, M. Swings recevait des mains du Gouverneur de la province du Hainaut le prix de la « Fondation Gouverneur Emile Cornez ».

Rappelons que ce prix très estimé est décerné chaque année par la province du Hainaut à une personnalité dont elle désire exalter et récompenser l'œuvre scientifique, littéraire, artistique ou sociale.

L'Association a été heureuse d'apprendre la nouvelle distinction dont M. Swings avait été l'objet. Elle lui adresse ses très chaleureuses félicitations.

Premier Congrès du syndicalisme étudiant dans l'Europe des Six.

Les étudiants sont eux aussi à l'heure européenne. Cent ans après le Congrès de 1865 que nous présente le Professeur Halkin dans ce même *Bulletin*, Liège a eu le privilège d'accueillir, du 1^{er} au 4 décembre derniers, les premières assises réunissant les responsables de toutes les unions nationales d'étudiants de la Communauté européenne. Des observateurs danois, espagnols, finlandais, israéliens et yougoslaves assistaient aux travaux.

La séance d'ouverture eut lieu en la salle académique où prit la parole MM. Dehousse, Ministre de l'Education Nationale, D'Or, représentant les Autorités académiques, Debrule, Président du MUBEF et Roland Halloy, Président de l'Union générale des étu-

dians de notre Université. Diverses manifestations culturelles et réceptions trouvèrent également place dans le cadre du Congrès.

A l'issue de travaux très animés comme il se doit, une résolution finale fut adoptée. En voici les principaux extraits :

« Les Unions Nationales Etudiantes des six pays de la C. E. E., réunies en Congrès à Liège, du 1^{er} au 4 décembre 1965 :

- Considérant que les étudiants des pays de la C. E. E. se sentent engagés dans une intégration européenne croissante en raison de leurs responsabilités de citoyens de l'Europe,
 - Considérant que cette intégration a une influence prépondérante sur la société européenne, la situation universitaire dans les pays membres, l'enseignement et l'avenir des étudiants, décident :
1. — l'organisation d'un Congrès annuel des Unions Nationales Etudiantes des six pays de la C. E. E.;
 2. — la création d'un Comité Permanent composé des Vice-Présidents internationaux et d'un second membre du Bureau National de chaque U. N. E. Le Comité Permanent se réunira trois fois par an;
 3. — de mandater le Comité Permanent pour entamer la discussion sur une Constituante et sur un Secrétariat Général des U. N. E. de la C. E. E. »

L'intégration européenne des étudiants est donc en marche. Nous félicitons de tout cœur les étudiants liégeois pour la part essentielle qu'ils ont prise à l'origine de ce mouvement.

A l'Amicale du personnel de l'Université.

Le 18 décembre 1965, en l'hôtel des Comtes de Méan, le Conseil d'administration de l'Amicale du personnel de l'Université accueillait les pensionnés du personnel venus nombreux pour participer au banquet intime organisé en leur honneur. La soirée fut agrémentée d'un spectacle varié. C'est dans la joie que se sont retrouvées les anciennes connaissances et dans une atmosphère de chaude sympathie que toute la fête s'est déroulée.

M. le Recteur M. Dubuisson et M. le Vice-Président Cl. Renard s'associèrent à cette manifestation par des télégrammes exprimant de vives félicitations et des vœux très cordiaux à l'égard de nos pensionnés. Ceux-ci remercièrent chaleureusement les Autorités académiques, en même temps que l'Amicale, par la voix d'un de leurs doyens, M. F. Delrez, ancien jardinier de l'Institut de botanique.

Le 4 février 1966 s'est tenue, en la salle académique de l'Université, l'assemblée générale des membres effectifs. Les rapports sur les activités et les comptes de l'année 1965 ont été approuvés. Il a déjà été convenu que le programme de 1966 comportera un rallye-automobile, un grand bal, une tombola, une fête pour les pensionnés et des excursions.

Rappelons, en outre, les cercles existant au sein de l'Amicale :
a) le cercle de football — *b*) le cercle ciné-photo-club — *c*) le cercle artistique (peinture, sculpture, céramique), — *d*) le cercle expansion et Education artistique — *e*) un nouveau cercle en voie de constitution : *le cercle théâtral* (pour renseignements, s'adresser à M. Billet, tél. 42.03.70). Tous les cercles sont ouverts aux amateurs, même débutants.

Les cotisations de l'année 1966 peuvent être versées dès à présent au C. C. P. n° 65.34.74 de l'Amicale du personnel de l'Université, pl. du XX Août, 7, Liège. Les montants des cotisations, qui ont été majorés en vue du développement de nos activités, ont été fixés comme suit pour 1966 :

- a*) *Membres effectifs* : 40 F. (minimum). Peuvent s'inscrire comme membres effectifs tous les membres du personnel scientifique, administratif et technique de l'Université (au sens large) en fonction ou admis à la retraite.
- b*) *Membres extraordinaires* : 60 F. (minimum). Peuvent s'inscrire comme membres extraordinaires les ascendants et descendants en ligne directe au 1^{er} degré des membres effectifs. N. B. : Le conjoint d'un membre effectif est considéré d'office comme membre extraordinaire et aucune cotisation ne lui est réclamée.
- c*) *Membres d'honneur* : 100 F. (minimum) pour les membres du corps enseignant de l'Université; 200 F. (minimum) pour ceux qui n'exercent pas de fonctions à l'Université.

Un grand merci à tous ceux qui aident l'Amicale à poursuivre son action sociale en faveur du personnel de l'Université.

D. L.

Errata.

Dans notre précédent *Bulletin* (1965-3), nous publions, en page 9, la liste des Recteurs de l'Université depuis sa fondation. Une erreur s'est glissée dans ce répertoire : les périodes 1861-64 et 1866-67 ont connu le rectorat de M. Joseph-Antoine Spring et non de M. Walther Spring, le fondateur de l'Institut de Chimie générale.

Dans le même *Bulletin*, nous avons également commis une erreur dans la liste des « Nouveaux membres de l'Association ». Par une malencontreuse confusion de noms, nous avons indiqué parmi ces derniers, M. le Professeur Armand Monoyer. Or M. Monoyer, Docteur en Sciences de 1925 et Agrégé de l'enseignement supérieur de 1934, figure parmi les tout premiers qui ont apporté leur soutien à l'Association. Nous le prions de bien vouloir nous excuser de cette erreur.

Fondation Fernand Lazard.

La Fondation Fernand Lazard, établissement d'utilité publique, a pour objet d'accorder au seuil de leur vie professionnelle, une assistance financière, sous la forme de prêts, exempts d'intérêts, à des jeunes gens de nationalité belge ayant achevé leurs études supérieures.

Les interventions de la Fondation Fernand Lazard peuvent se manifester :

- 1^o en facilitant l'acquisition d'instruments de travail, quels qu'ils soient, requis par la profession (par exemple : trousse médicales, livres indispensables, etc.);
- 2^o en permettant la prise en charge des frais d'installation d'un cabinet de consultations, à l'exception de charges locatives, quelles qu'elles soient.

L'intervention maximale par individu est de 100.000 francs.

Pour être prise en considération pour examen, toute demande devra être patronnée soit par deux Professeurs d'Université, soit par deux membres de l'une de nos Académies des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts ou de Médecine.

Le premier remboursement de ce prêt devra s'opérer, ne fût-ce que par un acte récongnitif, à partir de la troisième année, la dette devant être éteinte en dix ans.

* * *

Les candidats doivent adresser leur demande au secrétariat de la Fondation Fernand Lazard, 11, rue d'Egmont à Bruxelles 5, avant les 1^{er} janvier ou 1^{er} juin de chaque année.

Le Cercle des Bourses a cent ans

Le Cercle des Bourses de notre Université célèbre cette année le 100^e anniversaire de sa fondation. Les importantes manifestations qui viennent de se dérouler à cette occasion ont rappelé au grand public la vitalité d'un organisme extrêmement sympathique. Les étudiants qui gèrent le Cercle des Bourses ont en effet pour but de venir en aide à leurs camarades d'études que des circonstances malheureuses ont plongé dans une situation souvent dramatique.

Nous adressons un appel à la générosité de tous ceux qui, n'ayant pas pu participer aux récentes manifestations, auront à cœur d'apporter leur concours financier à ce Cercle étudiant, particulièrement dynamique et efficace.

Les dons seront reçus avec reconnaissance au C.C.P. 2980.12 de l'A.S.B.L. Cercle des Bourses de l'Université de Liège.

Nouvelles des Associations

L'Association des Mathématiciens est née.

Répondant à l'appel du comité provisoire, de nombreux anciens se pressent dès 14 h. 30 dans le hall de l'Institut de Mathématique.

Dans les groupes qui se forment, nous avons le plaisir de remarquer la présence de Messieurs les Inspecteurs Boreux et Sart.

Les dernières appréhensions de ceux qui avaient lancé l'idée de cette assemblée générale, s'évanouissent : l'association des licenciés en sciences mathématiques naîtra ce 3 novembre.

Vers 15 h., M. le Professeur Rozet, Directeur de l'Institut de Mathématique, invite les participants à gagner l'auditoire R 22 où il les accueille en leur exprimant sa joie de les recevoir dans les locaux du nouvel Institut et sa satisfaction d'assister enfin à la création de cette association. M. Cuypers remercie M. le Professeur Rozet qui a suggéré et encouragé la formation de l'association en conseillant le comité provisoire et en lui ouvrant les portes de son Institut. Ses remerciements vont aussi à M. le Préfet Mabille qui a fourni les renseignements indispensables en rassemblant les adresses des licenciés en sciences mathématiques sortis de l'Université de Liège.

Les statuts sont ensuite discutés sous la direction de M. Maréchal et adoptés après quelques modifications.

Les cotisations sont fixées à 100 F. pour les membres associés, 20 F. pour les membres adhérents, 100 F. et plus pour les membres protecteurs.

Après un dernier appel aux candidatures, le Conseil d'Administration est élu à l'unanimité. Le Comité se réunit alors pour élire son bureau. Pendant ce temps, M. le Professeur Rozet organise une visite de l'Institut de Mathématique.

Après la suspension, le secrétaire communique la composition du Comité :

Président : M. Cuypers, Professeur au Collège St-Servais.

Vice-Présidents :

MM. Bologne, Sous-Directeur de l'Institut Provincial d'Enseignement Technique de Herstal.

Mabille, Préfet des études de l'A. R. de Liège 2.

Maréchal, Professeur à l'A. R. de Liège 1.

Secrétaire : M. Denis, Professeur à l'A. R. de Liège 1.

Secrétaire-adjoint : M. Kassab, Professeur de l'enseignement normal libre.

Trésorier : Mme Dessart, Professeur au Lycée Léonie de Waha.

Trésorier-adjoint : M. Haine, Professeur à l'A. R. de Liège 1.

Membres :

MM. Garnir, Professeur à l'Université de Liège.

Jongmans, Professeur à l'Université de Liège.

Mme Moray, Professeur au Lycée Léonie de Waha.

MM. Counet, Professeur à l'École Industrielle Supérieure de Liège.

Géron, Professeur au Collège St Barthélemy.

Golifman, Professeur à l'A. R. de Liège 1.

Heinen, Professeur à l'École Technique Supérieure de l'Etat à Arlon.

Jeangille, Professeur au Collège St Louis.

Lebon, Professeur à l'A. R. de Châtelet.

Nanoux, Préfet des études de l'A. R. de Stavelot.

Masy, Professeur à l'A. R. à Mons.

Paquet, Professeur à l'A. R. de Liège 1.

Procès, Professeur à l'A. R. de Namur.

Vandenbroeck, Professeur à l'A. R. de Liège 1.

M. Cuypers souligne l'urgence de l'étude des réformes des programmes de mathématiques dans les sections scientifiques et cède la parole à M. le Professeur Garnir qui a accepté de présenter le plan de travail adopté par le Comité :

- 1) Rechercher ce qui peut être élagué ou simplifié dans les programmes officiels (sections latin-mathématiques et scientifique).
- 2) Faire appel à tous les professeurs ou groupes de professeurs qui ont déjà fait des expériences en dehors du programme officiel (quel que soit le niveau ou le réseau d'enseignement) pour qu'ils acceptent de communiquer leurs conclusions aux membres du Conseil d'Administration qui se réunira pour les entendre le 12 janvier 1966. Messieurs Counet, Kassab et Lievens marquent immédiatement leur accord.
- 3) Le Comité fera la synthèse de ces travaux préparatoires et la présentera à l'Assemblée Générale qui sera appelée à en discuter.

M. Cuypers remercie M. le Professeur Garnir et signale que les personnes désireuses de faire partie de l'association peuvent verser le montant de leur cotisation 1966 au C. C. P. 63.31.56 de Madame Dessart à Liège.

Vu l'importance des problèmes à débattre, le Comité émet le vœu que tous soient présents à la prochaine Assemblée Générale.

Une nouvelle régionale : l'Association de la Campine.

Président : M. G. Stiennon.

Secrétaire-trésorier : Mme J.-M. Leblanc-Van Campenhout.

« Les Anciens résidant en Campine ont le plaisir de vous annoncer la naissance de leur association régionale. »

Géographiquement, l'Association de la Campine a son centre à Mol et s'étend sur un rayon d'à peu près vingt cinq kilomètres. Sa compétence territoriale ne touche ni Anvers ni Hasselt et leurs environs afin de ne pas nuire aux associations qui sont ou qui pourraient être créées dans ces villes.

Mais il ne suffit pas de créer une association. Il faut lui donner une raison de vivre : faire connaître notre Alma Mater à ceux qui l'ignorent et la rappeler au bon souvenir de ceux qui auraient pu l'oublier... Aussi pour la première séance qui eut lieu le 14 décembre 1965, avions-nous tenu à nous assurer le concours éclairé de M. A. Leroux, Président de l'Association-« mère » des Amis de l'U. Lg. et de M. le Professeur Ch. Massonnet, doyen de la Faculté des Sciences appliquées, représentant M. le Recteur M. Dubuisson, empêché. Après M. G. Stiennon, Président de la Section de la Campine, M. Leroux et M. Massonnet prirent successivement la parole, le premier pour expliquer le rôle de l'Association des Amis de l'Université de Liège, le second pour exposer les problèmes posés par la reconstruction de l'Université au Sart Tilman. Qu'ils trouvent ici l'expression renouvelée de notre gratitude pour l'intérêt qu'ils nous ont manifesté. Ensuite, le film « L'Université de Liège au Sart Tilman » fut projeté devant un auditoire de près de deux cents personnes. Les échos recueillis à la suite de cette manifestation furent très favorables et constituèrent pour nous un encouragement des plus précieux.

Et pour l'avenir ?

M. Pierre Evrard, professeur à la Faculté des Sciences appliquées et secrétaire de l'Association Internationale de Géophysiques nous parlera d'un brûlant et passionnant sujet : « les Volcans ». M. le professeur Z. Bacq évoquera pour nous « l'Avenir de la Médecine ». Ensuite, M. le Ministre Jean Rey, Membre de la Commission de la Communauté Economique Européenne nous entretiendra d'un sujet européen à son choix. Enfin, nous terminerons notre « saison » par une excursion estivale dans les Fagnes sous la conduite de M. et Mme Bouillenne.

Tel est le programme que nous comptons réaliser et qui, nous l'espérons, satisfera les plus exigeants, ouvrant à notre régionale des perspectives dynamiques. Est-il besoin d'ajouter que notre reconnaissance va aussi à ceux qui, par leurs dons généreux, veulent bien soutenir nos premiers pas.

Mme J.-M. LEBLANC-VAN CAMPENHOUT

Association d'Arlon et Sud-Luxembourg.

Le mercredi 15 décembre, l'Association recevait M. P. Ledoux, Professeur d'Astrophysique à l'Université et titulaire du Prix Francqui. Durant toute une soirée, avec la bonhomie qui le caractérise, M. Ledoux a conduit ses auditeurs au travers du monde fascinant des planètes, des étoiles et des objets les plus extraordinaires de l'Univers.

Prenant la terre comme point de départ, il a décrit tout d'abord les planètes voisines, dressant pour chacune un rapide tableau descriptif : atmosphère, possibilité de vie..., avant de nous emmener à la découverte des étoiles, gigantesques usines atomiques, qui peuplent les galaxies innombrables.

Arrivés aux confins de cet Univers visible et audible grâce à la radioastronomie, nous avons abordé les « *Quasars* » (*sources radio-astronomiques quasi-stellaires*), objets aux dimensions énormes, non encore identifiés par les astronomes. Ces objets, le plus souvent à peine visibles, sont le siège d'un rayonnement important d'ondes radio. Mais l'élément le plus troublant, pour les non initiés, est la distance fabuleuse qui nous sépare de ces corps, distance calculée en se basant sur le principe de l'expansion de l'Univers.

Que M. Ledoux trouve ici les remerciements les plus vifs pour son étonnante leçon qui fit le point des connaissances indispensables à notre époque où l'Astrophysique avance à pas de géants.

E. W.

Association d'Elisabethville.

Depuis l'an dernier, les responsables de l'Association d'Elisabethville nous font l'amitié d'une visite à l'occasion de leurs vacances en Europe. Cette tradition très sympathique était inaugurée par M. R. Lemaire, Vice-Président, dont nous saluons la présence lors de notre Assemblée générale de 1965. Récemment nous avons le grand plaisir de recevoir M. le Professeur A. de Scoville, Président, et M. Cl. Robinet, Secrétaire de l'Association évilloise.

Nos amis entretiennent en Afrique avec un dynamisme remarquable la présence des Anciens de l'Université de Liège, laquelle s'est maintenue très vivace en dépit de toutes les difficultés.

Parmi les nombreuses activités, organisées en 1965, par leur Association, épinglons :

- 26 mars : un colloque sur « Quelques problèmes financiers » avec le concours des Professeurs Quaden, Van der Eycken et Sibille,
- 5-7 juin : un voyage dans l'Ouest Katangais,
- 16 décembre : une grande réunion au cours de laquelle le Président de Scoville prononça l'éloge de M. Jacques Sohler, dont nous avons annoncé le tragique décès dans notre précédent *Bulletin*. Le film « L'Université de Liège au Sart Tilman » fut projeté à cette occasion et recueillit un très vif succès.

Chez les Anciens de Namur.

Vacances 1965.

Le dimanche 26 septembre 1965, par une belle journée d'automne, les anciens étaient conviés à une promenade familiale et touristique.

Vers 10 heures, une quinzaine de voitures quittent l'endroit de ralliement à Namur vers les Ardennes. A Waha, première halte prévue, nous sommes accueillis par la fanfare du village. Pendant

que les enfants s'attardent aux baraques foraines, le groupe visite la petite église romane de Waha, datant de 1050 et dont on connaît la richesse historique et artistique.

Quelques kilomètres plus loin, nous trouvons Marloie et son église moderne reconstruite après la guerre de 1940.

A Jemeppe-Argimont nous admirons le vieux manoir de l'endroit. C'est ensuite, par une route vallonnée en bordure de la forêt de Saint-Hubert, le cheminement vers Nassogne, village cosu et accueillant aux touristes cherchant repos et isolement. Nassogne comporte une collégiale et un ermitage; de nombreuses promenades mènent vers des sites ombragés.

Après le traditionnel pique-nique, la caravane reprend la route vers la pittoresque vallée de la Masblette et pénètre au cœur de la forêt de Saint-Hubert jusqu'au Fourneau Saint-Michel, construit par Dom Nicolas, dernier abbé de St-Hubert.

Sous la conduite très éclairée du conservateur du lieu, nous pouvons admirer le site, l'habitation transformée en musée du fer et des métiers d'autrefois, les anciennes huttes de sabotiers et de charbonniers reconstituées sur les conseils judicieux de représentants de ces professions.

Nous quittons à regret ce site enchanteur pour atteindre Saint-Hubert qui aujourd'hui fête l'ouverture de la chasse. A l'heure de notre arrivée débute un concert donné en la Basilique par l'Orchestre de chambre Jean-François Paillard de Paris avec les concours du Quatuor de cors de l'ensemble des cuivres de Paris. Si la simple curiosité a poussé nos amis à cette audition, l'exécution parfaite des musiciens les a retenus tous jusqu'à la fin. Ainsi se termina, à la nuit tombante, une excellente journée de vacances.

Section de Liège de la F. B. F. D. U.

En août dernier, s'est tenu à Brisbane le quinzième congrès triennal de la Fédération internationale des Femmes diplômées des Universités. La Belgique y était notamment représentée par un de nos membres, Mlle J. Muyters, Préfète du Lycée Léonie de Waha. Ce congrès avait pour thème « La démographie dans le monde ». Il a été pour des femmes diplômées provenant de 51 pays de tous les continents l'occasion de rencontres pleines d'intérêt.

A la demande d'un groupement féminin d'U. R. S. S., un échange a eu lieu entre universitaires soviétiques et belges. Cinq Belges sont allées passer une quinzaine de jours en U. R. S. S. et trois Russes sont venues chez nous en décembre. Ce sont Mme Oleinic, mathématicienne, Mme Yakouchova, géologue, toutes deux professeurs à l'Université de Moscou et Mme Youmatova, spécialiste de littérature française et maître de conférences à l'Université de Léningrad. Elles ont passé une journée à Liège où M. le Professeur Rozet les a reçues à l'Institut de Mathématique, au nom de M. le Recteur.

Parmi nos activités, signalons une visite à l'« Exposition Charlemagne » à Aix-la-Chapelle sous la conduite éclairée de Mme D. Tinlot. De plus, une invitation de la section de Bruxelles nous a permis de visiter l'exposition « Le Siècle de Rubens ».

Comme chaque année, la Fédération belge met à la disposition de ses membres quelques bourses de recherches. Nous souhaitons que des chercheuses liégeoises profitent de cet avantage.

Mme A. VANDERVAEL-PETTI.

Association des Historiens (A. H. Lg.).

L'Assemblée générale s'est tenue le 11 novembre 1965.

Le président, M. L. Gothier ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux nombreux assistants : professeurs d'Université, membres du personnel scientifique, professeurs de l'enseignement secondaire et de l'enseignement normal, archivistes et bibliothécaires.

Le président aborde ensuite le premier point de l'ordre du jour : le problème de l'enseignement post-gradué ou complémentaire. L'intérêt de ce projet est évident : l'histoire, comme toutes les disciplines scientifiques, voit chaque jour s'étendre les limites de son champ d'action tant par l'adjonction de branches nouvelles telles que l'histoire des sciences et des techniques que par les découvertes récentes sur le passé lointain des hommes et par l'étude du monde contemporain.

Il est nécessaire que les professeurs soient tenus au courant des progrès de la science historique. C'est dans cette optique que le président de l'A. H. Lg. a pris des contacts avec diverses personnalités du monde universitaire qui ont bien voulu encourager ce projet. L'Association des Amis de l'Université de Liège en a compris l'importance et a accepté, ce dont nous la remercions vivement, d'inscrire, dans le cadre de l'Extension Universitaire à Namur, Arlon et Mons, des conférences de caractère historique et destinées au grand public. Quant aux professeurs de la région, ils assisteront, après la conférence, à un débat orienté vers leur spécialisation. Espérons que ce projet, tout en remettant l'histoire à l'honneur, permettra aux historiens de se rencontrer et de reprendre contact avec la recherche scientifique.

La séance se poursuit par une intervention de M. R. Van Santbergen, conseiller, qui donne un aperçu des projets de la Commission Enseignement supérieur-Enseignement secondaire.

Le président donne ensuite la parole au conférencier du jour, M. le Professeur L.-E. Halkin qui traite du *Premier Congrès International des Etudiants réunis à Liège en 1865*. L'histoire mouvementée de ce congrès est retracée dans le présent *Bulletin*.

Les membres ont longuement applaudi. En fin de séance, les membres reçurent le 7^e fascicule du bulletin de l'A. H. Lg. qui vient

de sortir de presse et qui est, en grande partie, consacré à la défense du cours d'histoire dans l'enseignement moyen.

Un déjeuner collectif réunit ensuite, en toute cordialité, maîtres et anciens élèves.

P. PIEYNS-RIGO.

Association des Classiques (A. Cl. Lg.).

Pour la première fois, l'Assemblée générale de l'Association des Classiques de l'Université de Liège a eu lieu un samedi, le 23 octobre 1965 : cette modification admise aux statuts l'année dernière est due au désir des organisateurs de transformer peu à peu cette séance en une journée d'études.

La séance du matin se tint dans la Salle des fêtes du Lycée Léonie de Waha aimablement mise à la disposition de l'Association par la Ville de Liège, car la Salle académique de l'Université était occupée pour un cours universitaire. Après les communications administratives du Président, de la Secrétaire et du Trésorier, M. Fr. Duysinx commenta une audition de « Quelques fragments de musique grecque antique », qui fut une véritable révélation pour la plupart des auditeurs.

Pour le programme de l'après-midi, les participants avaient rallié l'Université et la Salle académique pour assister à une conférence de M. Fr. De Ruyt, professeur à l'Université de Louvain, sur le sujet : « Paysages et Folklore italiens dans l'Enéide ». Alternant les citations latines et les photos en couleurs, l'éminent professeur a démontré à un auditoire particulièrement séduit que la connaissance des sites et du folklore antique est indispensable à une compréhension parfaite de bien des passages de l'œuvre de Virgile.

Association des Germanistes (A. G. Lg.).

L'Assemblée statutaire de printemps, qui groupait près de 180 participants, s'est tenue le samedi 29 mai dans la Salle des professeurs de l'Université de Liège. Après la lecture du rapport moral et du rapport financier, le Président, J. Tromme, adressa les remerciements de l'Association au Professeur A. Nivelles, Vice-Président sortant. L'assemblée procéda ensuite à l'élection du Professeur J. Moors aux mêmes fonctions et renouvela le mandat de Commissaire de Madame l'Inspectrice L. Freson-Navez.

Le thème choisi pour cette journée d'étude était un débat sur la méthode audio-visuelle d'anglais de Capelle et Girard. Il fut présenté par l'Inspecteur J. Savonet qui donna ensuite la parole à MM. Letargez, Tilmant et Tromme qui expérimentent la méthode dans leurs classes. Une démonstration eut lieu avec la participation d'élèves de l'Athénée Royal de Liège 1 : leçon de présentation par M. Goffin avec ses élèves de 6^e, puis leçon d'exploitation et de fixation par M. Tromme dans sa classe de 5^e. Ces exposés et démonstrations furent suivis d'une discussion.

Après le déjeuner qui groupait une centaine de participants à la Rôtisserie de l'Empereur, les Germanistes se joignirent aux Amis de l'Université qui avaient organisé une visite du domaine universitaire du Sart Tilman.

L'Assemblée d'automne de l'Association des Germanistes s'est tenue le 27 novembre dans les locaux de l'Institut de Mathématique de l'Université. Après avoir remercié le Professeur Rozet d'avoir accueilli l'Association dans les locaux de son Institut, le Président souhaita la bienvenue aux invités qui s'étaient joints aux Germanistes de Liège. Il donna la parole à M. l'Inspecteur Général R. Vanderveken, Président de l'Association des Professeurs de Langues Vivantes de Belgique, qui fit à l'assemblée plusieurs communications relatives à la vie de l'A. P. L. V. La tribune fut ensuite occupée par le Professeur Louis Landré, titulaire de la Chaire de Littératures et Civilisations anglaise et nord-américaine à l'Université de Paris, Président d'honneur de la F. I. P. L. V., qui fit une remarquable conférence sur « L'initiation aux civilisations des pays étrangers dans l'enseignement des langues vivantes ». Cette conférence fut suivie d'un débat. Le déjeuner rassembla 120 participants au Restaurant universitaire du Val-Benoît et fut suivi de la discussion du « Problème de la répartition des examens en épreuves écrites et épreuves orales ». Après discussion, l'assemblée a estimé que, dans l'intérêt des élèves et en raison de la finalité et des méthodes préconisées par les programmes officiels pour l'enseignement des langues vivantes, une épreuve annuelle s'impose à tous les degrés de cet enseignement. Une commission de l'A. G. Lg. est disposée à traiter de l'organisation de telles épreuves avec le nouveau Service de l'Organisation des Etudes.

Association des Licenciés et Docteurs en Sciences économiques et commerciales (A. L. D. Lg.).

L'A. L. D. Lg. a consacré sa journée annuelle, le 15 mai dernier, à la visite des chantiers du Plan incliné de Ronquières et des ruines de l'Abbaye de Villers-la-Ville.

Elle a tenu son assemblée générale annuelle le dimanche 30 janvier 1966, à 10 h. 30, dans la salle de réunion des Professeurs au Bâtiment central de l'Université et se dispose, d'autre part, à commémorer, en mars prochain, le 40^e anniversaire de sa fondation.

Chez les Physiciens.

La reprise des activités 1965 de l'Association des Licenciés et Docteurs en sciences physiques diplômés de l'Université de Liège fut l'occasion d'un échange de vues sur le thème : *La physique dans le cadre de l'examen de maturité.*

Dans un exposé introductif, M. le Professeur Basseur, Doyen de la Faculté des Sciences, rappela les modalités essentielles et les dispo-

sitions transitoires de la loi du 8 juin 1964, dite loi de l'omnivalence des diplômes. Il rappela la structure de l'examen de maturité et les conditions d'attribution du diplôme d'aptitude aux études supérieures. Le but de cet examen, qui ne peut en aucun cas revêtir un aspect encyclopédique, doit permettre de révéler, à travers des connaissances déterminées les facultés de jugement de l'élève. Cela implique, comme dit la circulaire ministérielle, une interrogation approfondie qui ne porte pas tant sur un acquis de mémoire que sur l'assimilation réelle et profonde d'une discipline.

Plusieurs professeurs firent part de leurs expériences lors des deux premières sessions d'application. D'intéressants échanges de vues suivirent.

On discuta aussi le type de questions qui permettaient de juger des aptitudes de l'étudiant à comprendre et à synthétiser. On convint de les limiter à des sujets très généraux, qui demandent de l'initiative de la part du récipiendaire (et non l'exposé d'un paragraphe déterminé du cours) ou bien l'explication, à livre ouvert, d'une démonstration par le rappel des lois qui y interviennent.

A. MINNE.

In Memoriam



Les Amis de l'Université ont appris avec un très vif regret le décès de Monsieur Victor GOTHOT, professeur émérite à la Faculté de Droit, survenu le 4 janvier 1966.

En 1953, lors de la mise en place des nouvelles institutions consacrant une large autonomie de l'Université, M. Gothot s'est vu confier la charge importante de Vice-Président du Conseil d'Administration. Il devait assumer

ces lourdes fonctions avec une efficacité exemplaire.

Nous prions Madame GOTHOT et la famille du défunt de bien vouloir agréer l'expression de nos condoléances très émuës.

* * *

Nous avons appris également le décès de Monsieur Charles VAN DEN BORREN, chargé de cours émérite à l'Institut Supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie.

Nous présentons à sa famille nos plus vives condoléances.

* * *

L'Association a eu également à déplorer la perte de membres fidèles :

- MM. Auguste BUISSET, docteur en droit, ancien Ministre.
- Armel BRONSART, docteur en sciences commerciales, 1953.
- Gaston CABOLET, docteur en droit, 1946.
- Louis COHEUR, docteur en médecine, 1900.
- Paul de BECO, docteur en droit, 1902.
- Paul DUBOIS, docteur en droit, 1946.
- Joseph KIRSCH, docteur en droit, 1919.
- Georges MASSART, ingénieur civil des mines, 1905.
- Louis NELIS, licencié en sciences commerciales, 1913.

Elle présente aux familles éprouvées ses sincères condoléances et l'assurance de sa profonde sympathie.

* * *

En dernière minute, nous apprenons la mort tragique de M. Freddy Darimont, chargé de cours à la Faculté des sciences, directeur général de l'Administration de l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Nous présentons à Madame Darimont l'expression de nos très vives condoléances.

Nouveaux membres de l'Association

Liste clôturée au 20 janvier 1966

Membres protecteurs

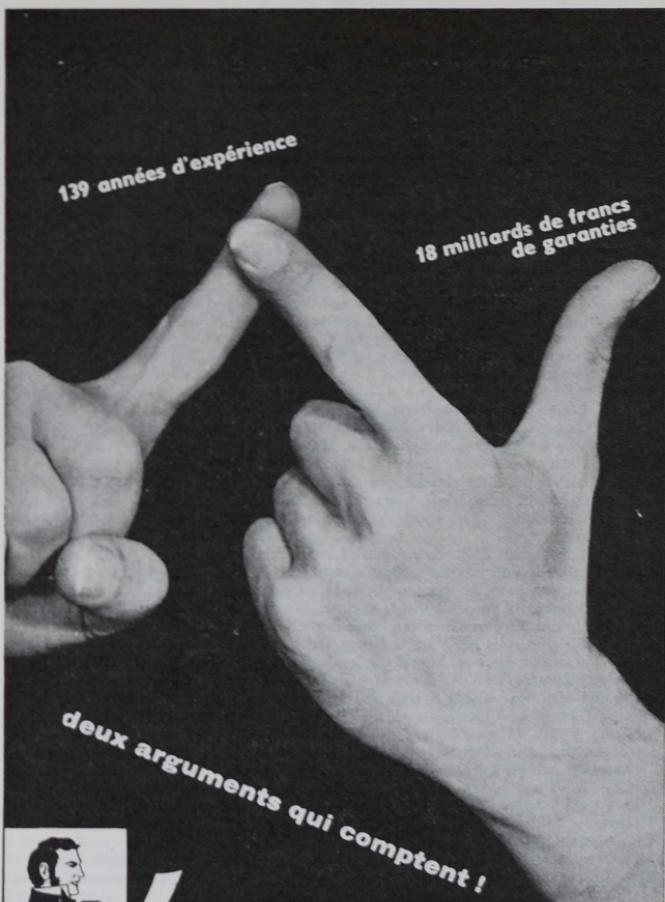
- Bos, J. J., Erpeldange/EH, G. D. L., Pharm.
BUSTIN, Joseph, avenue des Acacias, Rotheux-Rimière, Dr. méd. chir. acc. 1935.
DECHAMPS, Emile, 20, rue des Combattants, Esneux, Pharm. 1945.
DERWA, Raphael, 68, avenue de Cortenberg, Bruxelles 4, Lic. sc. dent. 1956.
GHYMERS, Marcel, 6, rue E. Ysaye, Liège.
GOFFIN, Raymond, 164, rue Royale, Bruxelles 1, Dr. dr. 1920.
HENRY, Georges, 78, quai de Rome, Liège, Ing. civ. mines 1927.

Membres effectifs

- ARKENS, V., 12, rue L. Demeuse, Herstal, Pharm. 1965.
ARNOULD, Jean-Marie, 16, rue de Verviers, Liège, Ing. civ. méc. 1964.
ARNOULD, Raymond, 48, rue du Snapeux, Liège, Ing. civ. chim. 1936.
ARON-BARA, Jeanne, 207, avenue Louise, Bruxelles.
BAIWIR, Marcel, 253, rue Naniot, Liège, Lic. sc. phys. 1965.
BARBIEUX, Mme, 17, rue Terre du Prince, Mons.
BIOUL, Jean, J. 29, chaussée de Deux maisons, Bruxelles 15.
BOUFFIQUX-MAT, Jeanne, 59, rue d'Italie, Huy, Lic. sc. phys. 1937.
BRACKMAN, Jacques, 226, Boeretang, Mol, Ing. civ. electron. 1956.
CARPENTIER-LEJEUNE, Maria, 47, rue Gaucet, Liège, Lic. sc. math. 1934.
CASTERMANS J. P. & R., 46, rue E. Solvay, Grivegnée.
CHABOT, Mme, 1, quai Marcellis, Liège.
CHANTEUX, Jacqueline, 194, avenue de la Résistance, Bressoux, Pharm.
CHAUDOIR, Paul, 12, rue du Buisson, Bruxelles 5, Ing. civ. mines 1912, Ing. élect. 1913.
CHENU, Jean-Philippe, 36, rue J. Lejeune, Bruxelles 6, Ing. civ. méc. 1964.
CHERAIN, Fr., 137, rue Defrêcheux, Herstal, Pharm. 1965.
COLLET, Jean, 11, quai Saint-Léonard, Liège, Lic. philo. clas. 1962, Agr. E. M. D. S. 1963.
COLLEYE-MINON, Mariette, 333, rue des Ecoles, Wandre, Lic. sc. com. 1935.
CROSSANT, Jacques, 211, rue de Campine, Liège, Dr. méd. chir. acc. 1945.
DAMAS, Joseph, 81, quai de l'Ourthe, Tilff, Ing. civ. mines 1923.
DAMMAN, Michel, 101, clos Reine Astrid, Rocourt, Dr. dr. 1965.
DAXHELET, Mme, 1/63, place de la Libération, Liège.
DEBLEUMORTIER-BOIGELOT, Emma, 8, avenue Cardinal Mercier, Namur, Lic. or. scl. prof. 1956.
DE FAYS, Mme, 202, avenue Cogen, Bruxelles 18.
DEJACE, Pierre, 59, rue de Grady, Embourg, Dr. dr. 1920.
DELHAYE, Gilles, 45, route d'Anderlues, Thuin.
DELHEZ, N., 100, rue de la paix, Jemeppe s/Meuse, Pharm. 1965.
DELRE, Guillaume, 83, rue Louvrex, Liège, Dr. dr. 1934, Lic. not. 1935, Lic. sc. adm. 1935.
DELRE-PENDERS, Noémie, 83, rue Louvrex, Liège, Lic. philo. rom. 1952.
DEROUANE, Alain, 53, rue Verte Louche, Peruwelz.
DELRUELLE-BRAHY, Colette, 1, les Grosses Pierres, Forêt, Lic. philo. rom. 1961, Agr. E. M. D. S. 1961.

- DESAUBIES, Lucien, 18, rue Courtois, Liège, Ing. civ. mines 1935, Ing. élect. 1935.
DEVERT, Léon, 14, rue Fond Saint-Servais, Liège, Dr. méd. chir. acc. 1945.
EPEE, Raymond, 83, rue des Déportés, Virton, Ing. civ. électron. 1964.
FINCEUR, Charles, 52, rue de l'Académie, Liège, Dr. dr. 1920.
FOURGÉ, Louis, 47, Postelarenweg, Mol, Ing. civ. mines 1955.
FOUCART-MALJEAN, Suzanne, 109, rue des Fabriques, Verviers, Pharm. 1957.
GALAUSEN, Charles, 196, avenue de Tervueren, Bruxelles 15, Ing. civ. mines 1926.
GALOPIN-GALOPIN, Nicole, 100, quai de Rome, Liège, Pharm. 1954.
GAMSKI, Mme, 7, sur Limoges, Tilff.
GELADI, Lutgarde, 144, E. Becquaertlaan, Donk-Mol, Lic. sc. chim. 1964.
GEVERS, Michel, 57, thier de la Fontaine, Liège, Ing. civ. élect. 1958.
GOB, Jean, 1, rue Gounod, Anvers, Dr. philo. rom. 1925.
GOB-PAHAUT, Suzanne, 1, rue Gounod, Anvers, Dr. philo. rom. 1926.
GOFFAUX, P., 32, Grand'Rue, Marche en Famenne, Pharm. 1965.
GRIMARD, Edgar, 46, boulevard Frère Orban, Liège, Dr. dr. 1945.
GROSJEAN, Pierre, c/o M. Poncelet, 9, rue de Toulouse, Bruxelles 4, Lic. sc. phys. 1934, Dr. sc. phys. 1958.
GUYOT-LEMINEUR, Marie, 150, chaussée de Louvain, Waret-la-Chapelle, Lic. sc. math. 1960.
HALLEUX, Freddy, 26, rue du Centre, Hony-Esneux, Lic. sc. écon. 1965.
HANSEN, Albert, 44, avenue de Broqueville, Bruxelles, Ing. civ. électro-méc. 1935.
HAVARD, M.P., Mlle, 16, route d'Esneux, Neuville-en-Condroz, Pharm. 1965.
HENNEKINNE, Stephane, c/o Union minière du Haut-Katanga, B. P. 450, Elisabethville, Congo, Dr. dr. 1950.
HODY, A., 137, rue de Liège, Verviers, Pharm. 1965.
HONTOIR, Jean, 12, place Th. Gobert, Liège, Lic. sc. phys. 1962.
HOUBEN, M. J., 285, chaussée de Tongres, Rocourt, Pharm. 1965.
HURIAUX, Charles, 5, rue des Chalets, Jemeppe-sur-Meuse, Ing. civ. méc. 1934, Ing. civ. élect. 1936.
HUYNEN, Raymond, 50, boulevard Frère Orban, Liège, Ing. civ. const. 1935.
JACOBS, E., route de Poteaux, Recht-St-Vith, Pharm. 1965.
JADOUX, Léon, 48, rue Charles Magnette, Liège, Ing. civ. mines 1926, Ing. civ. élect. 1937.
JASPAR, Georges, 11, rue de Jehanster, Verviers, Lic. sc. com. 1935, Lic. sc. fin. 1936.
JORIS, Jacques, 44, avenue J. Hans, Grivegnée, Ing. civ. méc. 1949.
KAISER, Mr., Parc de Mehagne, Chênée.
KARPOFF, Catherine, 3855, avenue North Cliffe, Montréal 28, Prov. de Québec, Canada, Lic. sc. écon. et fin. 1965.
KOCI, Georges, 875/10, Boerentang, Mol, Dr. sc. chim. 1958.
KOWALSKI, Henri, 201, rue des Grands-Prés, Chênée, Lic. sc. écon. 1964.
LABARRE, Maurice, 60, rue des Prairies, Bressoux, Lic. sc. math. 1959.
LACOMBLE, Mme, 2, résidence du Parc, Esneux.
LANNON, Guy, 16, quai Orban, Liège, Dr. dr. 1965.
LECOMTE, Jules, 63, avenue J. Wauters, Grivegnée, Ing. civ. mines 1945.
LEDENT, Raymond, 172, rue Hayeneux, Herstal, Dr. dr. 1950.
LEGROS, Edmond, rue de Soheit, Tinlot, Lic. sc. soc. 1963.
LEGROS, Marcel, 19, rue du Batty, Cointe-Sclessin, Dr. sc. phys. 1928.
LEJEUNE, Mlle, 7/108, place L. de Geer, Liège, Dr. méd. chir. acc. 1965.
LENZEN, Ch., 66, rue des Ecoles, Dolhain.
LEPLAT, J., Mlle, 9, avenue E. Digneffe, Liège, Pharm. 1965.
LESPIRE, Jules, 11, rue J. Musch, Embourg, Ing. civ. mines 1931.
LHOEST, Pierre, 36, rue de Harlez, Liège, Dr. dr. 1960.
LIEBECQ, Jacques, 25, avenue du Luxembourg, Liège, Ing. civ. métal. 1948.
LORÉ, Victor, 245, rue Vaudrée, Angleur, Ing. civ. mines 1910, Ing. civ. élect. 1911.
LOUIS, Henri, 4, rue F. Paulsen, Angleur, Ing. civ. const. 1934.
LOWETTE, Jean, 144, avenue C. Thielemans, Bruxelles 15, Ing. civ. mines 1914, Ing. élect. 1919.
MARIONE, Emile, 9, rue de l'Épargne, Liège, Lic. sc. adm. 1945.
MARTIN-BODDEZ, Lucienne, 28, rue Prud'homme, Morlanwelz, Lic. philo. germ. 1946, Agr. E. M. D. S. 1946.

- MARTIN DE GRADY, Léon, 73, rue du Grand Puits, Herstal, Dr. méd. chir. acc. 1926.
MATAGNE, Emile, 58, rue St Roch, Soye, (Namur), Ing. civ. mines 1963.
MATHIEU, François, Gex Technologie, Mol, Ing. civ. méc. élect. 1958.
MELON, W., 36, rue Cdt Naessens, Loncin, Pharm. 1965.
MIGNOLET, François, 27, quai de la Boverie, Liège, Dr. méd. chir. acc. 1925.
MINSART, Georges, Centre Etudes Nucléaires, Mol, Ing. élect. 1959, Lic. sc. nucl. 1965.
MOONS, Emmanuel, 61, rue S. Donnay, Flémalle-Grande, Dr. méd. chir. acc. 1963.
MOONS, Mme, 61, rue S. Donnay, Flémalle-Grande.
MOOR, Léopold, 22, avenue Vandervelde, Waremmé, Lic. sc. math. 1935.
MOTTARD, Lucien, 15, avenue Blonden, Liège, Dr. méd. chir. acc. 1940.
MOYSE, Charles, 98, boulevard d'Avroy, Liège, Dr. dr. 1935.
NEVE, Jacques, 43, avenue des Platanes, Cointe, Ing. civ. métal. 1950.
NEYNS, Jean-Paul, 58, avenue Jean Hans, Grivegnée.
NIEBES, Paul, 10, rue Buell, Dolhain, Lic. sc. chim. 1963.
ONKELINX, Lucien, 28, rue du Pairay, Seraing, Pharm. 1945.
ORBAN, André, 66, chaussée de Renaix, Tournai, Pharm. 1945.
ORBAN-BATON, Ida, 66, chaussée de Renaix, Tournai, Lic. philo. germ. 1944.
ORBAN, Armand, 15, quai de l'Ourthe, La Roche-en-Ardenne, Dr. méd. chir. acc. 1947.
PAQUOT, François, 48, rue de France, Verviers, Ing. civ. mines 1924, Ing. élect. 1926, Ing. civ. const. 1935.
PENELLE, Louis, 74, rue de Rotheux, Seraing, Ing. civ. mines 1924.
PERWEZ, Lucien, 2, rue J. Boery, Embourg, Ing. civ. mines 1945.
PIERRE-MATIAT, Marguerite, 11, rue Méan, Liège, Dr. dr. 1965.
PIRENNE, Léon, 4, avenue de Cointe, Sclessin, Dr. dr. 1965.
RAUCY, Charles, 50, Fabrickstraat, les Glycines, Overpelt, Dr. sc. phys. math. 1928.
REMY, François, 42, quai Orban, Liège, Dr. dr. 1950.
RENARD, Alex-Georges, 32, route de Bastogne, Hologne-Waha, Dr. dr. 1938, Lic. not. 1943.
REUTER, A., Mlle, 204/3, Boeretang, Mol, Lic. sc. chim. 1951.
RIGO, M., 39, rue Collectivité, Seraing, Pharm. 1965.
ROCHELLE-RUSSE, Julia, 32, rue Ste-Marie, Liège, Lic. hist. 1951.
SIBILLE, Clément, 83, rue du Village, Rocourt, Dr. méd. chir. acc. 1935.
SIEBERTZ, André, 93, Postelarenweg, Mol, Ing. civ. élect.-méc. 1951.
SPEECKAERT, Jean, 145, rue Vinàve, Engis, Dr. dr. 1955.
SPORCK-PELLETIER, Simone, 12, rue du Jardin Botanique, Liège, Dr. dr. 1950.
SPRENGERS ZEIMES, Camille, 98, rue E. Mahaim, Seraing, Lic. philo. germ. 1947.
STASSART-CHOT, Suzanne, 93, avenue de l'Agriculture, Grivegnée, Lic. hist. 1955.
STASSIN, Gaston, La Villette, Marcinelle-Charleroi, Ing. civ. élect. 1921.
STOFFELS, Roger, 15, quai Marcellis, Liège, Ing. civ. méc. 1951.
SZPONKA, M., Facultad de Ingeniera, Universidad de Venezuela, Caracas, Venezuela.
THIERNESSE, Arlette, 15, quai de l'Ourthe, Liège, Lic. philo. rom. 1935.
THOMAS, Sylvain, 100, rue de Coppin, Jambes, Ing. civ. mines 1928.
TOUSSAINT, Françoise, 19, rue Warocqué, La Louvière, Lic. philo. rom. 1965.
TSCHOFFEN, André, 18, boulevard Frère Orban, Liège, Dr. dr. 1927.
VALKENBORGH, Henri, 15, place E. Dupont, Liège, Dr. dr. 1955.
VAN OFFELEN, Georges, 64, rue Roberts Jones, Bruxelles 18, Lic. sc. écon. 1943.
VAN WYNSBERGHE, Robert, 11, rue Haute Marexhe, Herstal, Ing. civ. mines 1929, Ing. élect. 1930.
VERBOIS, Louis-Pascal, 10, rue Ch. Magnette, Liège.
VERHEGGEN, Ghislain, 12, avenue de Beaufays, Tilff, Lic. sc. chim. 1927.
VERLINDEN, Carlos, 27, avenue des Ormes, Cointe-Ougrée, Ing. civ. élect. 1912.
VITRIER, Guy, Jalhay, Lic. philo. rom. 1963, Agr. E. M. D. S. 1963.
WALKIN, Mme, 9, rue de Verviers, Liège.
WARLET, Henri, 3, rue du Moulin, Oleye, Lic. sc. zool. 1935.
WASTELIN-BOVY, Gabrielle, 2, avenue Albert, Tervuren, Lic. philo. germ. 1940, Agr. E. M. D. S. 1941.
WEEKERS, J., avenue Blonden, Liège, Dr. méd. chir. acc. 1965.
WILBERTH-LIETARD, Jacques, 21, rue L. Castilhon, Arlon, Dr. dr. 1945.
WISER, Mme, 13, quai Churchill, Liège.



AG

Cie BELGE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

53, BOULEVARD EMILE JACQMAIN — BRUXELLES 1 — TÉLÉPHONE : 18.60.10

Un homme avisé est client de la BANQUE DE BRUXELLES

Ses difficultés, ses préoccupations, ses désirs sont
les vôtres

Faites comme lui,

recourez à la Banque de Bruxelles

- pour : — simplifier votre vie professionnelle
— suivre aisément vos affaires
— éviter des soucis et des risques inutiles
— placer votre argent à bon escient
— utiliser d'intéressantes possibilités de
crédit.

BANQUE DE BRUXELLES

La banque la plus répandue en Belgique
avec 670 sièges, succursales et agences

SIEGE DE LIEGE :
5, rue Georges Clemenceau
Tél. 32.39.90

S. A.
ENTREPRISES
GÉNÉRALES

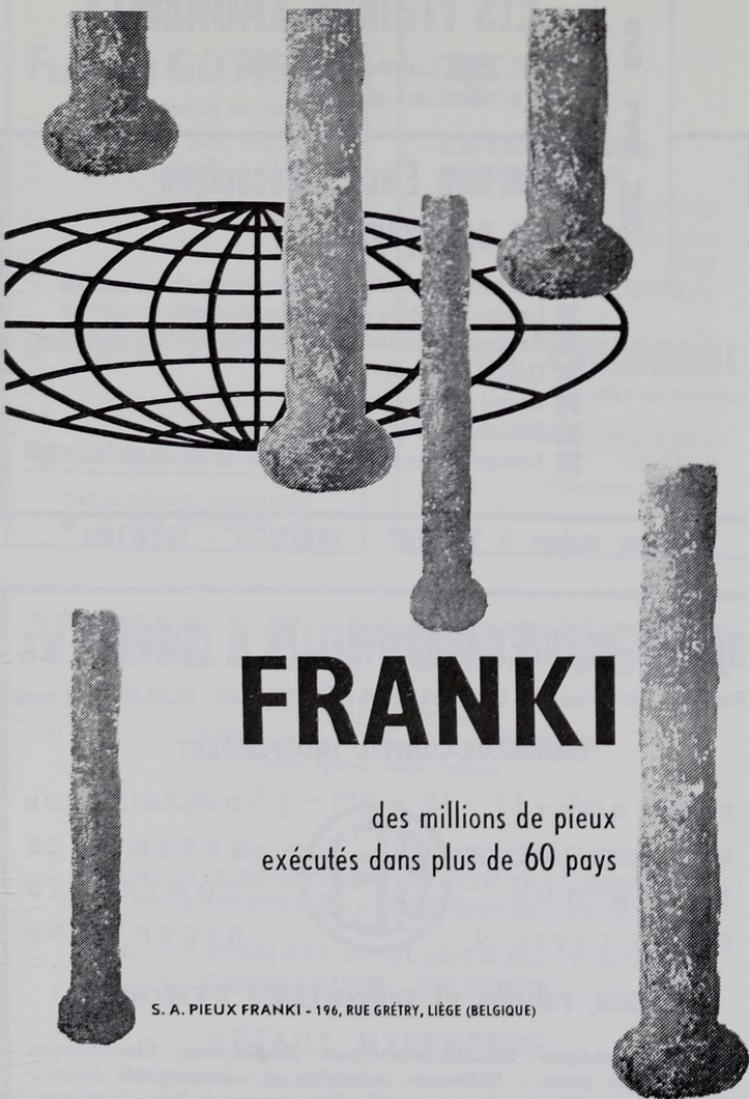
Louis DUCHENE

STRÉE
HUY

ENTREPRISES
GÉNÉRALES DE TRAVAUX
PUBLICS & PRIVÉS

ÉTUDES ET TRAVAUX
D'ÉLECTRIFICATION
3000 & 25000 V.

- 
- ▶ A Huy, construit dans un site unique, immeuble à appartements à vendre et à louer. Panorama, air, lumière.
 - ▶ Agréation en classe 8.



FRANKI

des millions de pieux
exécutés dans plus de 60 pays

S. A. PIEUX FRANKI - 196, RUE GRÉTRY, LIÈGE (BELGIQUE)

S
E
N

Ets Francis LAURENTY

22, Rue Lairesse, LIÈGE

Tél. 43.33.56 - 43.24.57

Service Électro-Mécanique de nettoyage

- ✕ Entretien journalier locaux privés et industriels
- ✕ Lavage de vitres et toitures d'usines
- ✕ Raclage, bouche-porage et entretien des parquets
- ✕ Dépoussièrage
- ✕ Grand nettoyage
- ✕ Blanchiment et peinture
- ✕ Lavage de tapis et tapis plain à domicile

Même maison à VERVIERS - BRUXELLES - CHARLEROI

BUREAU D'ÉTUDES INDUSTRIELLES F. COURTOY S.A.

Rue des Colonies, 43, BRUXELLES 1 - Tél. 12.16.38 - 12.30.85 (10 lignes)

INGÉNIEUR-CONSEIL INDÉPENDANT

ÉLECTRICITÉ
MÉCANIQUE
THERMIQUE
GÉNIE CIVIL



ORGANISATION
EXPERTISES
CONTROLES
RÉCEPTIONS

ÉTUDES, PROJETS ET SURVEILLANCE D'EXÉCUTION

Centrales électriques - Réseaux de transport - Sous-stations - Électrification
- Routes et ponts - Bâtiments industriels et administratifs divers -
Production et utilisation de vapeur - Conditionnement de l'air - Ventilation
- Matériel d'exploitation - Installations de manutention diverses

LIBRAIRIE

Fernand GOTHIER

MAISON FONDÉE EN 1828

11, Place du XX Août, 11

LIÈGE

Télé 23.27.76

Recherches bibliographiques
Correspondants à l'étranger
Fourniture rapide et soignée
de toute commande

Organisation de Ventes Publiques

CATALOGUES MENSUELS
● A PRIX MARQUÉS ●



ENTREPRISES SANITAIRES

Plomberie
Zinguerie
Gaz
Couverture

Victor Fauconnier

LAURÉAT DU TRAVAIL

86, rue de la Station
CHÊNÉE

Téléphone : 65.08.18

VIEILLE-MONTAGNE

ANGLEUR (Liège)

ZINC

PLOMB

sous toutes leurs formes

Cd - Ag - Hg - Bi - Tl - As

BLANCS DE ZINC ★ POUSSIÈRE DE ZINC
SULFATE DE CUIVRE ★ SULFATE THALLEUX
ACIDE SULFURIQUE ★ ARSÉNIATE DE CHAUX

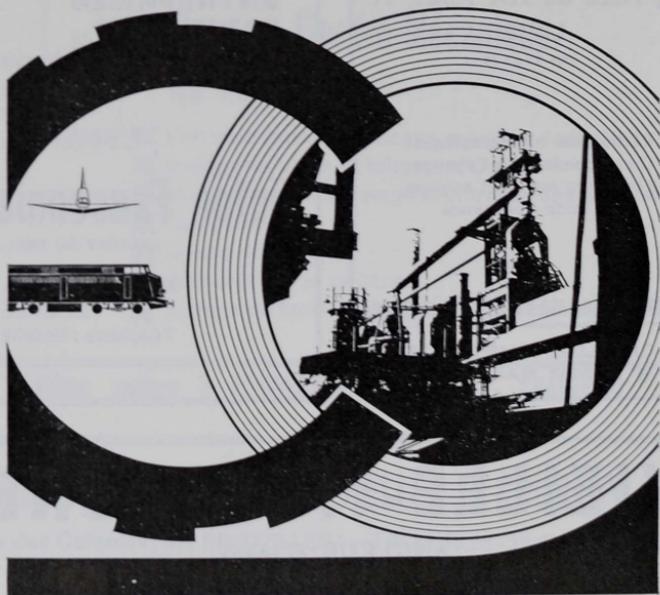
PRODUITS SPÉCIAUX DE QUALITÉ ÉLECTRONIQUE
GERMANIUM - SILICIUM

MÉTAUX HYPERPURS

Pour tous renseignements s'adresser à la

Direction générale : ANGLEUR
Tél. : Liège 65.38.00 - Telex : Liège n° 256

R 81/641



sidérurgie
construction
mécanique
construction
métallique



SERAING

(Belgique)

COCKERILL - OUGREE

Forges de la Providence

Société Anonyme au capital de 2.448 millions
Siège social : MARCHIENNE-AU-PONT (Belgique)
Capacité de production d'acier : 1.900.000 tonnes.

Divisions et filiales sidérurgiques

Marchienne-au-Pont (Belgique)
Rehon (Meurthe-et-Moselle - France) — Hautmont (Nord-France)
Aciérie et Laminaires de Beautor (Aisne-France)

Division Tréfilerie des Forges de la Providence
à Fontaine-l'Évêque (Belgique)
Produits de tréfileries

Société de Forgeage de Rive-de-Gier à Rive-de-Gier (Loire - France). Forgeage et emboutissage

Société Ardennaise de Forge à Charleville (Ardennes - France)
et à Châteauneuf-sur-Loire (Loiret - France)
Forgeage et estampage

Divisions et filiales Transformatrices

Société Profilafroid à Bailleul-sur-Thérain (Aisne - France)
Profils pour construction

Société des Tubes de la Providence à Lexy (Meurthe-et-Moselle-France), Fresnoy-le-Grand (Aisne-France) et Saint-Quentin (Aisne-France)
Tubes minces et soudés.

ISOLATION THERMIQUE

MAISON VICTOR NIZET S. A.

Administrateurs : Gaston NIZET, Ing. A. I. Lg. - Joseph FONTAINE, Ing. A. I. G.
Jean NIZET, Ing. Commercial Univ. Lv.

ENTREPRISES DE
TOUS TRAVAUX

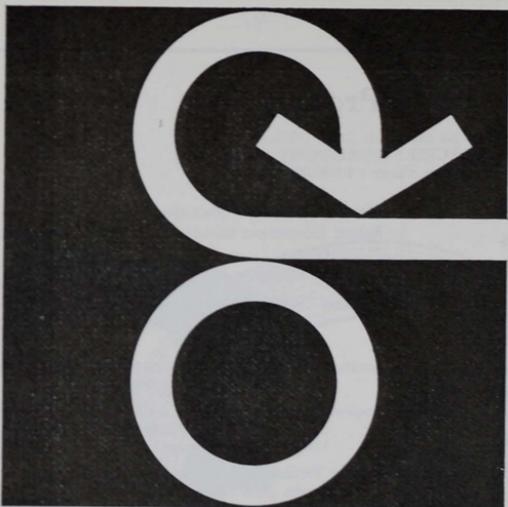
Jemeppe-lez-Liège
et
Croix-lez-Lille

PROJECTION
D'AMIANTE

STOCK — Matériaux en fibres minérales.
— Liège et plastiques expansés.

Roubaix 81-75.13.25

Liège 04-33.86.17
et 33.97.16



SPECIALISTES EN TRAITEMENT DU METAL

Nos produits sont largement utilisés dans l'Industrie et la Construction: tôles fines laminées à chaud et à froid, acier Haute Galvanisation GALBEST H.G., laminé vinyle métal SKINPLATE, fer-blanc "hot dip" et électrolytique, aluminium mince nu et transformé.

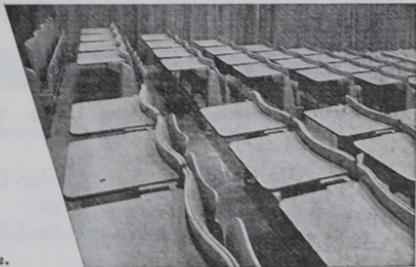
des produits

Phenix Works
FLEMALLE-HAUTE/BELGIQUE.

Sièpur Auditoogiseres

Notre type UNIV
à planchette-écritoire
escamotable

*répond vraiment à
toutes les exigences
que pose l'aménagement
rationnel d'un auditorium.*



confort maximum - position parfaite pour l'écriture - surface d'écritoire considérablement agrandie - pénétration plus aisée dans la rangée.

S. A. Les Établissements

FIBRO CIT

26, rue Masui - Bruxelles

Tél. 15.71.05 et 16.50.81.

BANQUE DUBOIS

Société Anonyme

MAISON FONDÉE EN 1778

LIÈGE

Siège social : rue de l'Université, 41

Agence Léopold : rue Léopold, 23



TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

IMPRIMERIE

George Michiels

Société Anonyme

LIÈGE, 6, rue de la Paix

TONGRES, 13, rue Corver

Livres et périodiques scientifiques en toutes
langues

Plus de 8.000 signes spéciaux

Machines à composer Monotype

Matériel moderne - Personnel d'élite

Travaille à la plus grande satisfaction de sa clientèle



975500000

*Banque
de Paris
et des
Pays-Bas*

BRUXELLES
31, RUE DES COLONIES

ANVERS
85, MEIR

GAND
7, KOUTER

LIÈGE
17, BD D'AVROY

SUCCESSALES • ALGER • AMSTERDAM • CASABLANCA • GENEVE • MARSEILLE • ROTTERDAM
Filiales à Léopoldville • Londres • Luxembourg • New-York
Correspondants dans le monde entier
SIEGE SOCIAL : PARIS - 3, RUE D'ANTIN

Filiale : BANQUE DE FINANCEMENT, S. A.
Bruxelles — Anvers — Bruges — Charleroi — Courtrai
Gand — Genk — Liège — Saint-Nicolas-Waas

LIVRES SCOLAIRES

ÉDITION

IMPRESSION

Maison d'Éditions

Ad. WESMAEL-CHARLIER S. A.

69, rue de Fer - NAMUR

Téléphone : 081-201.48

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

le grand magasin
d'une grande ville



LIBRAIRIE
PAUL GOTHIER

FONDÉE EN 1828

3 et 5, rue Bonne-Fortune
LIÈGE

LIVRES UNIVERSITAIRES
neufs et d'occasion

CATALOGUES PÉRIODIQUES
de Livres Anciens et d'occasion

Organisation de Ventes Publiques

Correspondants dans les principales
Villes Etrangères

*une
Eau de classe
pour une
Clientèle d'élite*

CHEVRON

l'Eau indiscutable



- Extincteurs de tous types et de toutes capacités
- Prédétection ionique « Cerberus »
- Protection automatique par eau pulvérisée, neige carbonique, poudre
- Masques respiratoires « Air-magic »

ANSUL INTERNATIONAL S. A.

151, rue de Stalle - Bruxelles 18
Tél 02/43.01.60.

1747

date de fondation de la
BANQUE

NAGELMACKERS

FILS & Cie

La plus ancienne du pays
Une des plus anciennes
du monde

BRUXELLES LIÈGE

12, Pl. de Louvain 32, r. des Dominicains

LES ATELIERS DE
CONSTRUCTION
ET CHAUDRONNERIE DE

L'EST - s.a.

ET

LES ATELIERS DE

LA LOUVIÈRE-BOUVY - s.a.

*ont groupé leurs services projets et commerciaux
pour mieux vous SERVIR*

Au 319, Rue de Châtelet, Marchienne-Est - Tél. : 36.40.14

- Études et installations de manutention pour produits en vrac ou en sacs.
- Charpentes et ossatures métalliques.
- Ponts - Pylônes - Châssis à molettes.
- Chaudronneries.
- Mécano-soudure.
- Ponts-roulants - Appareils de levage.
- Bancs automatiques de sciage (Lic. Larive-France).
- Bancs, Coupe-fers (type EB).
- TOUS équipements de machines et postes de travail.

FORET

et

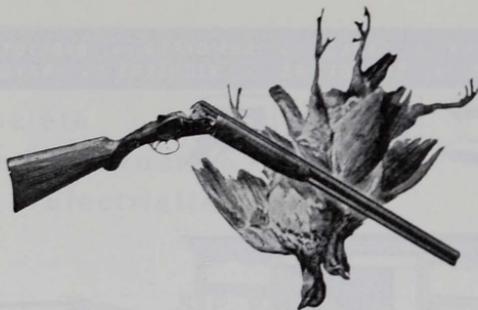
LHOEST

TÉLÉPHONES :

(019) 540.20
et (019) 542.48

**Entreprises
générales
de
Travaux
publics
et
privés à
BOVENISTIER**

Réalisateurs du Gros Œuvre du
" HOME DES ÉTUDIANTS - GUSTAVE RUHL "



armes et munitions
artillerie
moteurs d'avions
turbines industrielles
camions, tracteurs
véhicules spéciaux
matériel agricole
matériel électroménager
matériel textile
fonderie estampage
mécanique nucléaire



Fabrique Nationale d'Armes de Guerre

MERSTAL - BELGIQUE

S. A.

BANQUE COMMERCIALE DE LIEGE

Vos dépôts,
utilisés avec PRUDENCE et SAGESSE, sous
la forme de crédits au commerce, à l'artisanat,
à l'agriculture, à l'industrie, au particulier,
contribuent à l'expansion économique et au
bien-être de la Wallonie.



Toutes les opérations de Banque



14, Place du Roi Albert

Société
de Construction
et d'Électricité

S. P. R. L.

ELCOVAL

13, rue de Wonck

VALMEER - Tél. Tongres 51.327

LIÈGE - Tél. 04/32.04.35

LA SOCIÉTÉ BELGE DE L'AZOTE
ET DES
PRODUITS CHIMIQUES DU MARLY

**MET SON EXPERIENCE A VOTRE SERVICE
DANS LE DOMAINE**

des Recherches, des Etudes et de la Réalisation d'usines chimiques

Quelques procédés offerts :

Ammoniac - Acide nitrique - Engrais azotés

Chlorure et Acétate de vinyle monomère et polymère

Résines et Poudres à mouler phénoliques - Alcools gras et détergents

Acétylène, Éthylène au départ d'hydrocarbures divers



4, boulevard Piercot à Liège

RECHERCHES ETUDES ET CONSTRUCTIONS

TÉL. 23.79.80 — Télégr. Belgazote-Liège — Télex : 241 Belgazote-Liège

MEUBLES MÉTALLIQUES

METALCUB ****

118, rue de Tilleur, 118
ST-NICOLAS — LIÈGE

~~~~~ Téléphone: 52.52.39 ~~~~~

*imprimeur de  
ce bulletin*

**vaillant-carmanne**

est  
le spécialiste  
des travaux  
scientifiques et  
techniques

périodiques

revues

livres

4, place saint-michel, 4, - liège

## Membres protecteurs en 1965

*Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude aux membres protecteurs pour le soutien qu'ils nous ont apporté en 1965.*

### Membres individuels

- 5.000 F.
- M. Raymond Goffin, Dr. dr. 1920, Bruxelles 1.
- 2.000 F.
- M. Remi Hustin, Dr. méd. chir. acc. 1926, Marchienne-au-Pont.
- 1.200 F.
- M. Jacques van Zuylen, Ing. civ. mines 1926, Schoten.
- 1.000 F.
- MM. Henry Biquet, Ing. civ. méc. 1938, Ing. élect. 1938, Léopoldville (Congo).
- Fernand Bodson, Ing. civ. chim. 1936, Angleur.
- Léon Bonameau, Ing. civ. mines 1929, Chênée.
- Jacques Collignon, Ing. civ. métal. 1957, Liège.
- Raoul de Fraiteur, Bruxelles.
- M. et Mme Franck de Laere-Fremaut, Anvers.
- MM. Eugène Deleixhe, Dr. méd. chir. acc. 1923, Liège.
- Ivan de Radzitsky d'Ostrowick, Liège.
- Noël Dessard, Ing. civ. mines 1904, Beyne-Heusay.
- Léon Dumoulin, Roclenge-sur-Geer.
- Pierre Evrard, Ing. civ. mines 1938, Ing. géol. 1942, Liège.
- Paul Fourmarier, Ing. civ. mines 1899, Ing. géol. 1901, Cointe.
- Fernand Graindorge, Lic. sc. com. 1924, Beyne-Heusay.
- Jacques Henricot, Ing. civ. mines 1927, Court-Saint-Etienne.
- André Leroux, Ing. civ. chim. 1924, Ivoz-Ramet.
- Jean Mahaim, Ing. civ. mines 1921, Ing. civ. élect. 1921, Bruxelles 5.
- Max Nokin, Ing. civ. mines 1929, Ing. civ. élect. 1931, Kraainem.
- Henri Riffart, Ing. civ. mines 1919, Lanaken.
- François Thoumsin, Ing. civ. chim. 1935, Liège.
- Ernest Toussaint, Bruxelles 6.
- Henry Van Cauwenberge, Dr. méd. chir. acc. 1948, Liège.
- Albert Wileur, Dr. dr. 1947, Liège.
- Ernest Yerna, Lic. sc. com. 1933, Liège.

*Se sont inscrits pour un montant de 500 F.*

- MM. J. J. Bos, Pharm., Erpeldange (G. D. L.).  
Joseph Bustin, Dr. méd. chir. acc. 1935, Rotheux-Rimière.  
Charles Cappeliez, Pharm. 1943, Elouges.  
Jean Constant, Dr. dr. 1923, Cand. not. 1923, Liège.  
Clément Dumoulin, Ing. civ. mines 1924, Lisbonne (Portugal).  
Louis Fasbender, Dr. méd. chir. acc. 1921, Liège.  
Henri France, Dr. dr. 1939, Lic. not. 1940, Liège.  
Omer Frère, Voluntarios (Portugal).  
Mendel Frey, Ing. civ. mines 1912, Den Haag (Hollande).  
† Mlle Emma Fritsche, Lic. sc. bot. 1922, Dr. sc. 1929, décédée.
- MM. Marcel Ghymers, Liège.  
Georges Henry, Ing. civ. mines 1927, Liège.  
Paul Laloux, Dr. dr. 1922, Beaufays.  
René Laloux, Ing. civ. mines 1923, Trooz.  
Roger Lemaire, Lic. sc. soc. 1958, Elisabethville (Congo).  
Ulric le Paige, Ing. civ. mines 1925, Seraing.  
Gilbert Lesage, Ing. civ. const. 1944, Bressoux.  
René Lhoest-Cajot, Haccourt.  
Jean Lorneau, Ing. civ. mines 1933, Jupille.  
Emile Masquelier, Ing. civ. mines 1923, Ing. civ. élect. 1924, Liège.  
Fernand Muls-Guinotte, Ing. civ. mines 1929, Bruxelles 18.  
Joseph Ribbens, Mons.  
François Seguinot, Léopoldville (Congo).  
Léon Sutton, Eynatten.  
Julien Tilkin, Dr. méd. chir. acc. 1955, Coquilhatville (Congo).  
André Troussart, Pharm. 1938, Rocourt.
- Mme François Van de Berg, Dr. méd. chir. acc. 1926, Liège.  
M. Raymond Xhenseval, Grivegnée.

### Organismes

- 20.000 F.  
Clinique médicale A, professeur H. Van Cauwenberge, Liège.
- 5.000 F.  
Gevaert-Afga, N. V., Mortsel.
- 3.000 F.  
Cockerill-Ougrée, S. A., Seraing.
- 2.500 F.  
Carrières du Bois d'Anthistes et extension, Liège.
- 2.000 F.  
Bon Marché (Grands Magasins Au—), S. A., Liège.  
Charbonnages de Wérister, Romsée.

Desoer, S. A., Liège.  
Fabrique Nationale d'Armes de Guerre, Herstal.  
Grand Bazar de la Place Saint-Lambert, S. A., Liège.  
Integra, S. A., Liège.  
Linalux-Hainaut (Union des Centrales électriques—), S. A., Liège.  
M. B. L. E., Manufacture belge de Lampes et de Matériel électro-  
nique, Bruxelles.  
Phenix-Works, S. A., Flémalle-Haute.  
Pieux armés Frankignoul (S. A. des—), Liège.  
Prayon (Société de—), S. A., Prayon-Trooz.  
Société générale de Banque, S. A., siège de Liège.  
Teco, S.A., Grivegnée.  
Toussaint-Moureau (Entreprises), S.A., Liège.

1.000 F.

A. C. E. C., Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi,  
S. A., Charleroi.  
A. I. Lg., Association des Ingénieurs diplômés par l'Université  
de Liège.  
Air Liquide, S. A., Liège.  
Azote et des Produits chimiques du Marly (Société belge de l'—),  
S. A., Liège.  
Balteau (Usines), S. A., Liège.  
Banque de Bruxelles, S. A., siège de Liège.  
Bodson Père et Fils (Importation—), S. P. R. L., Liège.  
Brasserie Piedbœuf, Jupille.  
Chambre syndicale de la Construction du Pays de Liège.  
Ciments Portland Liégeois, S. A., Haccourt.  
Clinique médicale B, professeur A. Nizet, Liège.  
Conduites d'Eau (Compagnie générale des—), Liège.  
Craft (Appareils électriques et électroniques—), S. A., Herstal.  
Duchêne (Entreprises générales L.—), Strée.  
Espérance-Longdoz, (Société Métallurgique d'—), S. A., Liège.  
Esso-Belgium, S. A., Anvers.  
Graïndorçe (Etablissements F.—), Beyne-Heusay.  
Grand-Liège, A. S. B. L., Liège.  
Hainaut-Sambre (Société Métallurgique de—), Couillet.  
I. B. M., International Business Machines of Belgium, S. A., Bru-  
xelles.  
Institut d'Organisation industrielle et commerciale, A. S. B. L.,  
Liège.  
Laufer Frères, S. P. R. L., Hermalle-sous-Argenteau.  
Ménage et Jowa, Assureurs-Conseils, Liège.  
Philips, S. A., Bruxelles 1.  
Thone (Imprimerie Georges—), Liège.  
Tondelier Frères, S. P. R. L., Liège.

U. M. H. K., Union Minière du Haut-Katanga, S. A., Bruxelles.  
Union Coopérative, S. C., Liège.  
Vaillant-Carmanne (Imprimerie—), S. A., Liège.

500 F.

Beaupain (Etablissement J.—), Liège.

## LIVRES SCOLAIRES

ÉDITION

IMPRESSION

Maison d'Éditions

**Ad. WESMAEL-CHARLIER S. A.**

69, rue de Fer - NAMUR

Téléphone : 081-201.48

---

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

LIBRAIRIE

**J. BELLENS**

S. A.

Téléphone : 23.78.60 (7 l.)

◆  
*Dépositaire  
des éditeurs  
du monde entier*



## Appui des Pouvoirs publics en 1965

Nous remercions vivement les Pouvoirs publics qui ont bien voulu nous accorder leur appui pendant l'année 1965.

|                                             |           |
|---------------------------------------------|-----------|
| Ministère de l'Education nationale et de la |           |
| Culture .....                               | F. 50.000 |
| Province du Hainaut .....                   | F. 1000   |
| Province de Liège .....                     | F. 1000   |
| Province du Limbourg .....                  | F. 1000   |
| Province du Luxembourg .....                | F. 5000   |
| Province de Namur .....                     | F. 1000   |

### Administrations communales de :

|                            |        |                   |        |
|----------------------------|--------|-------------------|--------|
| Alleur .....               | F. 200 | Huy .....         | F. 100 |
| Ans .....                  | 100    | Liège .....       | 1000   |
| Awirs .....                | 100    | Limbourg .....    | 100    |
| Ben-Ahin .....             | 100    | Lixhe .....       | 200    |
| Bressoux .....             | 100    | Marchin .....     | 250    |
| Chaufontaine .....         | 100    | Ougrée .....      | 250    |
| Chênée .....               | 100    | Polleur .....     | 100    |
| Comblain-au-Pont .....     | 100    | Recht .....       | 100    |
| Dolembreux .....           | 100    | La Reid .....     | 100    |
| Elsenborn .....            | 1000   | Seraing .....     | 1500   |
| Embourg .....              | 100    | Soumagne .....    | 100    |
| Esneux .....               | 100    | Spa .....         | 100    |
| Flémalle-Grande .....      | 100    | Thommen .....     | 500    |
| Flémalle-Haute .....       | 100    | Verviers .....    | 500    |
| Fléron .....               | 100    | Wandre .....      | 1000   |
| Grâce-Berleur .....        | 100    | Wanne .....       | 100    |
| Hergenrath .....           | 100    | Wanze .....       | 100    |
| Hollogne-aux-Pierres ..... | 100    | Welkenraedt ..... | 100    |

## Répertoire des annonceurs publicitaires en 1965

Au cours de l'année 1965, de nombreuses firmes ont bien voulu nous confier leurs annonces publicitaires. Nous les en remercions vivement et invitons nos lecteurs à recourir de préférence aux services de ces entreprises :

- Ansul International**, S. A., Protection contre l'incendie, 151, rue de Stalle, Bruxelles 18.  
**Assurances Générales sur la Vie et contre les Accidents** (Compagnie Belge d'—), S. A., 14, rue de la Fiancée, Bruxelles 1.  
**Azote et des Produits chimiques du Marly** (Société Belge de l'—), S. A., 4, boulevard Piercot, Liège.
- Banque de Bruxelles**, S. A., siège de Liège, 5, rue G. Clémenceau, Liège.  
**Banque Commerciale de Liège**, S. A., 14, place du Roi Albert, Liège.  
**Banque Dubois**, S. A., 41, rue de l'Université, Liège.  
**Banque Nagelmackers, Fils et Cie**, 32, rue des Dominicains, Liège.  
**Banque de Paris et des Pays-Bas**, S. A., siège de Liège, 17, boulevard d'Avroy, Liège.  
**Capri** (Restaurant —), 2, en Lulay des Fevres, Liège.  
**Chevron** (Compagnie Générale de —), S. A., Chevron-Werbomont.  
**Cockerill-Ougrée**, S. A., Seraing.  
**Construction et Chaudronnerie de l'Est** (Ateliers de —), S. A., 212, rue du Châtelet, Marchienne-au-Pont.  
**Courtoy** (Bureau d'Etudes Industrielles F. —), S. A., 43, rue des Colonies, Bruxelles 1.  
**Desoer**, S. A., Meubles métalliques Acior, Trooz-Liège.  
**Duchêne** (Entreprises Générales de Travaux publics et privés Louis—), S. A., Strée-Huy.  
**Elcoval**, S. P. R. L., Société de Construction et d'Electricité, 13, rue de Wonck, Valmeer Tongres.
- Fabrique Nationale d'Armes de Guerre**, S. A., Herstal-Liège.  
**Fauconnier** (Entreprises sanitaires Victor —), 86, rue de la Station, Chênée.  
**Fibrocit** (Etablissements —), S. A., Ameublement, 26, rue Masul, Bruxelles.  
**Forêt et Lhoest** (Entreprises Générales de Travaux publics et privés —), Bovenistier.  
**Forges de la Providence**, S. A., Marchienne-au-Pont.  
**Grand Bazar de la Place Saint-Lambert**, S. A., 9-17, place Saint-Lambert, Liège.  
**Laurenty** (Etablissements Francis —), Service électro-mécanique de nettoyage, 22, rue Lairesse, Liège.
- Librairie Bellens**, S. A., 13, rue de la Wache, Liège.  
**Librairie F. Gothier**, 11, place du XX Août, Liège.  
**Librairie P. Gothier**, 3-5, rue Bonne-Fortune, Liège.
- Ménage et Jowa**, Assureurs-Conseils, 53, boulevard d'Avroy, Liège.  
**Metalcub**, S. A., Meubles métalliques, rue Joseph Deflandre, Embourg.  
**Michiels** (Imprimerie George —), S. A., 6, rue de la Paix, Liège.  
**Nizet** (Maison Victor —), S. A., 100-102, rue Gustave Baivy, Jemeppe-Liège.  
**Phenix-Works**, S. A., Flémalle-Haute.
- Pieux armés Frankignoul** (S. A. des —), 196, rue Grétry, Liège.  
**Société Générale de Banque**, 3, montagne du Parc, Bruxelles 1.  
**Vaillant-Carmanne** (Imprimerie —), S. A., 4, place Saint-Michel, Liège.  
**Vieille-Montagne** (Société des Mines et Fonderies de Zinc de la —), S. A., Angleur.  
**Wesmael-Charlier** (Maison d'Editions Ad. —), S. A., 69, rue de Fer, Namur.

# ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

## Bulletin trimestriel

37<sup>e</sup> ANNÉE — 1965

### TABLE DES MATIÈRES

#### Activité — Evénements.

|                                                 | Pages |
|-------------------------------------------------|-------|
| L'Expansion universitaire .....                 | 1, 3  |
| Les Amis de l'Université de Liège en 1964 ..... | 1,15  |
| Première rencontre au Sart Tilman .....         | 2, 3  |
| Rentrée académique 1965 .....                   | 3, 3  |

#### Articles.

|                                                                                                                                                          |       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Service des carrières : Séance d'information sur les carrières ouvertes aux licenciés de la Faculté de droit .....                                       | 2, 9  |
| — Allocation d'ouverture, par M. le professeur L. DABIN, administrateur-secrétaire de l'Association des Amis de l'Université .....                       | 12    |
| — Comment mener une campagne d'emploi, par M. E. MARIONE, directeur du personnel de la Société belge de l'azote et des produits chimiques du Marly ..... | 14    |
| — Les diplômés en sciences sociales et leur carrière, par M. J. J. COMHAIRE, attaché à la Direction générale de la S. A. Cockerill-Ougrée .....          | 22    |
| — Les carrières internationales, par M. R. PLANCHAR, administrateur à la Direction générale des Transports de la C. E. E. ....                           | 29    |
| — La place des licenciés de la Faculté de droit dans la vie professionnelle — Echange de vues .....                                                      | 33    |
| Le centenaire de la naissance du professeur Ernest MAHAIM .....                                                                                          | 3, 10 |
| — La Manifestation commémorative du 27 avril 1965 .....                                                                                                  | 11    |
| — Le Professeur, par M. le ministre Jean REY, membre de la Commission économique européenne .....                                                        | 12    |
| — L'Economiste, par M. Paul HARSIN, professeur à l'Université de Liège ..                                                                                | 16    |
| — L'Internationaliste, par M. Fernand DEHOUSSE, professeur à l'Université de Liège, ministre de l'Education nationale .....                              | 19    |

|                                                                                                                                                                                                                             | Pages |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Une assistance généreuse : l'aide de l'Université de Liège à l'Université d'Elisabethville, par M. Joachim FRENKIEL, professeur à la Faculté des sciences appliquées, ancien recteur de l'Université d'Elisabethville ..... | 4, 3  |
| Un centenaire : le Congrès international des étudiants - Liège 1865, par M. Léon-Ernest HALKIN, professeur à la Faculté de philosophie et lettres .....                                                                     | 4, 19 |

### L'Université de Liège aujourd'hui.

|                                                                            |       |
|----------------------------------------------------------------------------|-------|
| Les Doyens nous disent .....                                               | 1, 26 |
| M. le recteur Marcel DUBUISSON et M. le vice-président Claude RENARD ..... | 3, 70 |

### Chroniques.

|                                                                                                                                                                 |                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| Etudes et Carrières Universitaires .....                                                                                                                        | 1, 56; 2, 57; 3, 41        |
| A la recherche des Anciens de l'Université de Liège .....                                                                                                       | 1, 35; 2, 35; 3, 27; 4, 49 |
| Au fil des jours .....                                                                                                                                          | 1, 72; 2, 68; 3, 55; 4, 69 |
| Nouvelles des Associations .....                                                                                                                                | 1, 50; 3, 62; 4, 77        |
| La parole est aux lecteurs : De la lecture sous l'Ancien Régime, par M. Jean-Marie PAISSE, lic. philo. lettres U. Lg., d. e. s. de Philosophie (Sorbonne) ..... | 4, 47                      |

### Statistiques.

|                                                           |       |
|-----------------------------------------------------------|-------|
| En 5 ans, 192 diplômés de nationalité étrangère .....     | 1, 68 |
| La population de l'Université de Liège en 1964-1965 ..... | 2, 64 |

### Divers.

|                                                                       |                            |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| Prix des Amis de l'Université pour l'année académique 1964-1965 ..... | 1, 71                      |
| Prix triennal Charles HANOCQ .....                                    | 2, 8                       |
| Nécrologie .....                                                      | 1, 81; 2, 84; 3, 40; 4, 86 |
| Membres protecteurs en 1964 .....                                     | 1, 82                      |
| Appui des pouvoirs publics en 1964 .....                              | 1, 85                      |
| Répertoire des annonceurs publicitaires en 1964 .....                 | 1, 92                      |
| Nouveaux membres de l'Association .....                               | 1, 87; 2, 85; 3, 69; 4, 87 |